LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN AU CANADA

LA PRESSE

CIRCULATION MOYENNE PAR JOUR 55,156

TREIZIEME ANNEE—N° 302 MONTREAL, JEUDI 28 OCTOBRE 1897 DOUZE PAGES—UN CENTIN

CATHOLIQUES ET PROTESTANTS

Le mandement de Mgr Cleary

L'Impression à Québec

Sous ce titre, nous publiions hier une dépêche de Québec, disant que dans la vieille capitale, "où les lignes entre catholiques et protestants sont très rapprochées, les administrateurs du diocèse n'ont pas encore jugé à propos de lancer un mandement dans le ton de celui de Mgr Cleary". C'est évidemment en se basant sur ce fait que le "Soleil" d'hier qualifiait le mandement de Mgr Cleary, de frasque et d'intransigeance surprenante.

Au cours d'une entrevue avec les autorités religieuses à Montréal, ce matin, un reporter de "La Presse" a pu s'assurer qu'il y a une grave erreur de fait dans le sentiment professé à Québec à l'égard du mandement de Mgr Cleary. Dès 1882, le Concile Provincial de Québec, formulait catégoriquement la doctrine de l'Eglise sur ce point. Voici en effet ce que nous lisons dans le 19ème décret de cette auguste assemblée :

" Il est défendu aux catholiques d'assister aux baptêmes, mariages, à la cène, ainsi qu'aux cérémonies et aux prêches des protestants. Pour des catholiques, ce serait communiquer avec les protestants dans les choses sacrées, "in sacris", ce qui est positivement prohibé par les lois de l'Eglise. Si, par nécessité et par convenance, les catholiques se croient obligés de suivre les convois funèbres des protestants, ils ne doivent pas entrer dans leurs temples, maisons ou cimetières, pour participer aux rites et cérémonies qui s'y accomplissent."

"Il faut même," disait Sa Grandeur Mgr Fabre, dans sa 41ème lettre pastorale, promulguant les droits du Concile, "il faut même ne pas inviter les protestants à figurer dans les funérailles des catholiques, pour y être porteurs du poêle ou des coins du drap. Il faut dire que sous ce rapport, il y a plus de laisser aller ici que dans d'autres provinces, où les catholiques se gardent bien d'assister à toute cérémonie protestante. Nous sommes ici plus libres de nous en garantir ; soyons donc plus sévères pour nous en abstenir."

En face de cet exposé de doctrine, qui ne peut laisser le moindre doute sur la question, on explique la lettre pastorale de Mgr Cleary ou plutôt le retard de cette lettre, par les conditions particulières faites aux catholiques d'Ontario. Sa Grandeur a jugé que le temps était venu de proclamer les principes qui doivent régir les rapports entre catholiques et protestants, et de là sa lettre, qui a le caractère sacré de tout acte doctrinal.

NOS VETERANS

Les volontaires de 1865

Au cours d'une entrevue avec l'un de nos reporters, M. T. Leduc, de la rue Saint-Hubert, qui servit comme sergent dans les Chasseurs Canadiens, exprimait, hier, sa surprise de ce que les autorités fédérales ne semblaient rechercher que des vétérans de 1866. Ne serait-il pas équitable, disait-il, de récompenser également les services rendus par les volontaires en 1865 ?

M. Leduc rappela à notre reporter que dans l'automne de la même année, une compagnie de Chasseurs Canadiens, commandée par le major Cinq-Mars, le capitaine Labranche et le lieute D'Orsonnens (aujourd'hui notre estimé colonel D'Orsonnens, de Saint-Jean) partait de Montréal pour Niagara où elle a passé l'hiver à faire un dur service. S'il faut en juger par l'enthousiasme que les citoyens de Montréal ont manifesté au retour de cette compagnie, lequel s'est effectué en mai suivant, il y a lieu de croire que les autorités ont été satisfaites de sa conduite.

HISTOIRE UNIVERSELLE

Conférence de M. Demers au Monument National

Voici un court résumé de la conférence donnée hier soir, au Monument National, par M. le professeur Philippe Demers, devant un nombreux auditoire.

L'Egypte est le pays où nous trouvons le premier gouvernement.

Misraïm, l'un des fils de Cham, y fonda les premiers établissements.

Les Arabes appellent encore ce pays "Kémit", terre de Cham.

Les Grecs lui donnèrent le nom d'Egypte (Aiguptos), qui veut dire Nil. Hérodote dit en effet que l'Egypte est un don du Nil.

Pour les anciens, l'histoire de l'Egypte ne datait que de 671 ans avant Jésus-Christ ; l'histoire de Manéthor, prêtre égyptien, qui vivait au IIIe siècle avant Jésus-Christ, était considérée comme une fable, aussi, la postérité n'en a censuré que quelques fragments. L'histoire de l'Egypte ne pouvait pas périr, elle était écrite sur des monuments dont la masse indestructible "a fatigué les temps". C'est à M. Champollion que revint la gloire d'avoir découvert enfin le secret de l'écriture hiéroglyphique.

Grâce également à la découverte de certains mémoires sur papyrus, et notamment de celui qui est conservé à Turin, on a pu reconstituer l'histoire de l'Egypte depuis les quinze premières dynasties.

Ce qui paraît certain, c'est que plusieurs royaumes existaient en même temps. Les plus anciens sont ceux de Memphis et de Thèbes.

Ménès fonda Memphis 2842 avant Jésus-Christ. Parmi ses successeurs, il importe de nommer "Khéops", "Khépren" et Mycerinus, qui construisirent les trois grandes pyramides : dans la sixième, "Nitocris" (la belle aux joues roses) qui acheva la deuxième pyramide. On peut placer pendant cette période le voyage d'Abraham en Egypte.

Le royaume de Memphis fut alors renversé (2029 ans avant Jésus-Christ) par des pasteurs arabes qui gouvernèrent le pays pendant 260 ans. Ces rois pasteurs appelés "Hyksos", par Manéthon, sont nommés Mena par les inscriptions.

Ils furent chassés à leur tour par les rois de Thèbes.

Thèbes fut plus puissant et plus illustre que Memphis. Son roi Thoutmosis expulsa les Pasteurs et soumit Memphis à la domination de la haute Egypte. Il fonda la dix-huitième dynastie, la plus illustre de toutes.

L'Egypte ne formant plus alors qu'un royaume, entra dans une ère de postérité. Elle réussit même à étendre sa domination sur une partie de l'Asie. Thoutmosis III força les rois de Ninive et de Babylone à lui payer un tribut.

Ramsès II, communément appelé Sésostris, ne fut pas le conquérant décrit par les anciens. Les victoires que lui attribue Hérodote appartiennent à Thoutmosis III. Par contre, il fut le plus constructeur. On lui doit le tombeau d'Osymandias, il acheva les temples de Karnak et de Loukxor.

Aussi, son nom est-il gravé sur plus d'un temple. On croit qu'il est le Pharaon qui persécuta les Hébreux.

Au IXe siècle, commencent les divisions, c'est-à-dire la décadence. Psammeticus, chassé par ses rivaux, n'obtint sa restauration qu'en appelant l'étranger à son secours. Sa dynastie, la vingt-sixième, tomba sous les coups des Perses guidés par Cambyse. L'Egypte fut depuis conquise par Alexandre, par Auguste, par les Sarrazins, par les Turcs, par Bonaparte, mais elle n'a plus élevé de dynastie nationale suivant l'anathème porté par le prophète : "Il n'y aura plus à l'avenir de princes du pays de l'Egypte."

JUGEMENT IMPORTANT

Les fenêtres en saillie

Elles ne peuvent avoir plus de 18 pouces au-dessus du trottoir

Le recorder vient de rendre jugement dans une cause intéressante, de l'ex-échevin Pierre Leclerc vs Louis Prévost, entrepreneur, rue Saint-Denis.

Le plaignant demeure rue Rachel et il y a quelque temps, un bâtiment fut construit sur le lopin de terre voisin pour le compte du défendeur. Cette maison a, à chaque étage, une fenêtre-baie faisant saillie de 2½ pieds au-dessus du trottoir, ce qui est un pied de plus qu'il n'est permis par les règlements. M. Leclerc intenta une action en cour du recorder. En défense prétendait que l'initiative de la poursuite aurait dû être laissée à l'inspecteur des bâtisses, et qu'en outre, on aurait dû donner avis avant de poursuivre ; selon le règlement 107.

Le recorder a déclaré que les citoyens, d'après la clause 198, de la charte ont le droit d'intenter des actions, en leur propre nom et sans donner avis ; les clauses 59 et 60 ne s'appliquant qu'aux entrepreneurs en office et non aux propriétaires. Dans le cas présent, on a poursuivi le propriétaire et non l'entrepreneur. En outre, le défendeur est déclaré en contravention à la clause 40, pour avoir construit des fenêtres trop saillantes.

Cependant, aucune amende n'a été imposée, vu que le plaignant demandait simplement que le règlement fut observé.

LE 65E BATAILLON

L'inspection des compagnies

L'inspection des compagnies du 65ème bataillon s'est terminée hier soir, en présence du nouveau commandant de district, le lieutenant colonel Gordon. Disons de suite que cette inspection a été très satisfaisante. Nos militaires ont passé à travers les différentes évolutions avec beaucoup de succès. Il nous a fait plaisir de constater que les soldats étaient plus nombreux qu'à l'ordinaire. Plusieurs compagnies ont manoeuvré assez bien pour obtenir tous les points accordés. Après l'inspection, eût lieu l'examen de chaque officier. Ce dernier a été un véritable succès et tous ont répondu correctement aux questions.

Demain soir aura lieu l'inspection du bataillon par le lieutenant colonel Labelle. Nous sommes certains que tous se feront un devoir d'être présents à cette inspection qui sera la dernière, avant l'inspection générale du bataillon samedi après-midi sur le Champ de Mars, par le colonel Gordon.

Nous ne pouvons trop féliciter nos militaires canadiens-français sur le succès qu'ils ont obtenu à l'inspection des compagnies, mardi et mercredi dernier. Nous sommes persuadés, que samedi prochain, le 65ème bataillon aura encore un autre succès à enregistrer.

On parle, parmi les officiers du bataillon, d'un voyage à Toronto pour le mois de mai prochain. Naturellement le voyage ne se fera, nous dit-on, qu'en autant que les hommes seront nombreux et assidus. Nous n'avons aucun doute qu'il aura lieu, car la bonne volonté ne fait pas défaut chez nos compatriotes.

ACCUSE DE VOL

Le détective Karch, surintendant de la "Canadian Secret Agency", a traduit en cour de police, ce matin, un jeune garçon de 16 ans, nommé George W. Hitchcock, accusé de vol.

Depuis quelques semaines, le prisonnier était à l'emploi du docteur H. Hamilton, No 82 rue Université. Hitchcock qui est un jeune émigré anglais, avait été recueilli par le plaignant. Il est accusé d'avoir volé une certaine quantité d'instruments de chirurgie, et autres objets, dont la plupart ont été retrouvés par les agents de sûreté. Le jeune Hitchcock, n'a été condamné qu'à six heures de détention dans les cellules à la demande du plaignant lui-même.

LA FORGE DANS LA FORET

Les Royal Scott, La Bande Hochelaga, L'Harmonie, le 65e, la Bande de la Police, exécuteront tous ensemble "La Forge dans la Forêt" et plusieurs jolies pièces musicales, ce soir, au Parc Sohmer. Rendez-vous de bonne heure. Admission, 10 cents.

RUE MANCE, ANNEXE DE MONTREAL

Une visite dans cette rue vous convaincra que les cottages y sont élégants et en style moderne sous tous rapports; et qu'ils ne peuvent être surpassés nulle part pour le prix. Si vous avez besoin d'une maison confortable, venez voir ce que nous pouvons offrir. Nous avons vendu 42 lots dans le bloc A, et nous n'en avons plus qu'un. C'est une excellente affaire pour $500. Seulement $25 comptant et la balance en paiements mensuels de $8.07 chacun. Pour détails, se présenter, 45 rue Saint-Jean.

LES STENOGRAPHES

Comment on travaille les déposition

Une camparaison qui parle

A titre de curiosité, et surtout à cause de l'intérêt public qui s'y rattache, nous publions la déposition judiciaire suivante, produite par l'un des sténographes récemment nommés par le procureur général, pour prendre les témoignages dans les causes de la cour supérieure du district de Montréal :

Province de Québec
District de Montréal.

COUR SUPERIEURE

Mathieu Dinneen,

vs

Bell Telephone Co. of Canada.

Thomas Barbeau, contracteur, 64 ans, Montréal.

Q. — Vous étiez en mai 1895 et vous y êtes encore, je crois, associé avec M. Fournier

R. — On l'étaient en 1895, mais on ne l'est plus.

Q. — Dans le mois de mai 1895

R. — Oui, dans ce temps-là aussi.

Q. — Avez-vous eu connaissance des démolitions des bâtisses ; en avez-vous eu connaissance

R. —Ah ! bien, je n'ai pas eu connaissance ; je n'ai pas d'affaires à cela.

Q. — Vous avez eu connaissance de ces compotions

R. — Oui, j'ai eu connaissance de ces compotions.

Q. — Avez-vous jamais reconnu mais tenu d'enlever les débrits de la bâtisse dans la rue

R. — Je crois dans la rue Parthenais.

Je n'avais pas d'affaire à cela.

Q. — Vous avez un contrac par écri

R. —Oui.

Q. — Avez-vous une lettre ?

Par la cour.

Dans tous les cas vous n'avez pas dons les possitions de cette cheminé-là

R. — Mais il ne pouvait pas cheminé pour démolire cette bâtisse, il était déjà en partie démolie. — Avocat des appela Judah Branchaud Cavana.

Par l'avocat du défendeur.

(Signé) ALPHONSE CHAMPOUX,
Sténographe officiel.

Voici maintenant la même déposition prise en même temps par un sténographe officiel :

Province de Québec,
District de Montréal.

COUR SUPERIEURE

Présent : L'Honorable Doherty.

Mathew Deneen,
Demandeur,
vs
The Bell Telephone Company,
Défenderesse.

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt et unième jour d'octobre, est comparu :

Thomas Barbeau, constructeur, des cité et district de Montréal, âgé de 64 ans.

Témoin produit de la part.....

Lequel étant duement assermenté, dépose et dit : — Je ne suis point intéressé dans l'événement de ce procès : je suis ni parent, ni allié, ni au service d'aucune des parties en cette cause.

Q. — Vous étiez en mai mil huit cent quatre-vingt-quinze, et vous êtes encore, je crois, associé de monsieur Fournier ?

R. — Nous ne sommes plus associés.

Q. — En 1895 ?

R. — Nous étions associés.

Q. — Dans le mois de mai 1895 ?

R. — Dans le mois de mai, oui, monsieur ; nous ne sommes plus associés.

Q. — Avez-vous eu connaissance de la démolition de la bâtisse, au coin des rues Notre-Dame et Saint-Jean ?

R. — Eh bien, j'ai eu connaissance toujours dans le temps, je n'avais pas d'affaire à y aller, je n'avais pas d'affaire à cela, mon contrat n'était pas encore commencé dans le moment.

Q. — Mais vous avez eu connaissance de cette démolition ?

R. —Oui, monsieur.

Q. — Avez-vous jamais requis monsieur Dineen d'enlever les débris de la bâtisse de la rue ?

R. — De la rue ?

Q. — De la vieille bâtisse que l'on démolissait au coin de la rue Notre-Dame et de la rue Saint-Jean ?

R. —Non, monsieur, je n'avais pas d'affaire à cela, je n'y avais aucune affaire.

TRANSQUESTIONNE

Q. — Vous avez un contrat par écrit de monsieur Dineen, n'est-ce pas ?

R. — Il nous a envoyé une lettre. Il nous a envoyé une soumission, et nous avons accepté sa soumission.

Q. — Avez-vous cette lettre ?

Objecté à cette question comme ne relevant pas de l'examen en chef.

Objection réservée par la cour.

R. —Monsieur Fournier l'a ; quand j'ai demandé la soumission à monsieur Dineen, la bâtisse était en démolition déjà.

Par la cour : —

Q. — Avez-vous cette soumission ?

R. — Monsieur Fournier l'a.

Par l'avocat d

Q. — Je comprends que vous n'avez pas cette soumission-là dans le moment ?

R. — Non monsieur, je pourrais vous dire ce qu'était la soumission, par exemple ; la soumission était après la démolition du mur, je ne pouvais pas donner de soumission pour cela.

Par la cour :—

Q. — Dans tous les cas, vous n'avez pas en votre possession cette soumission ?

R. — Non monsieur, je ne pouvais pas soumissionner pour la démolition de cette bâtisse-là, je ne le pouvais pas, vu qu'elle était déjà démolie, en partie démolie.

Et le déposant ne dit rien de plus.

Je, soussigné, déclare que ce qui précède est la transcription fidèle et exacte de mes notes sténographiques de la déposition du témoin ci-dessus, prise en cette cause, et j'ai signé :

X.....

Aux juges, aux avocats et au public de juger.

MISEREUX

On doit procéder cette après-midi, à l'enquête dans la cause d'un nommé John Viger, journalier, sans gîte connu. Viger a été mis en arrestation par le lieutenant Desautels, du poste No 13, pour le vol d'une couverte de cheval, appartenant à madame Courtemanche, de la Côte Visitation. La plaignante était venue hier, avec sa voiture, au marché Bonsecours. En retournant chez elle, elle avait laissé sa voiture à la porte d'un épicier du nom de Cyr, sur l'avenue Papineau. C'est pendant son absence momentanée, que la couverture a disparu. Le nommé Viger est un récidiviste.

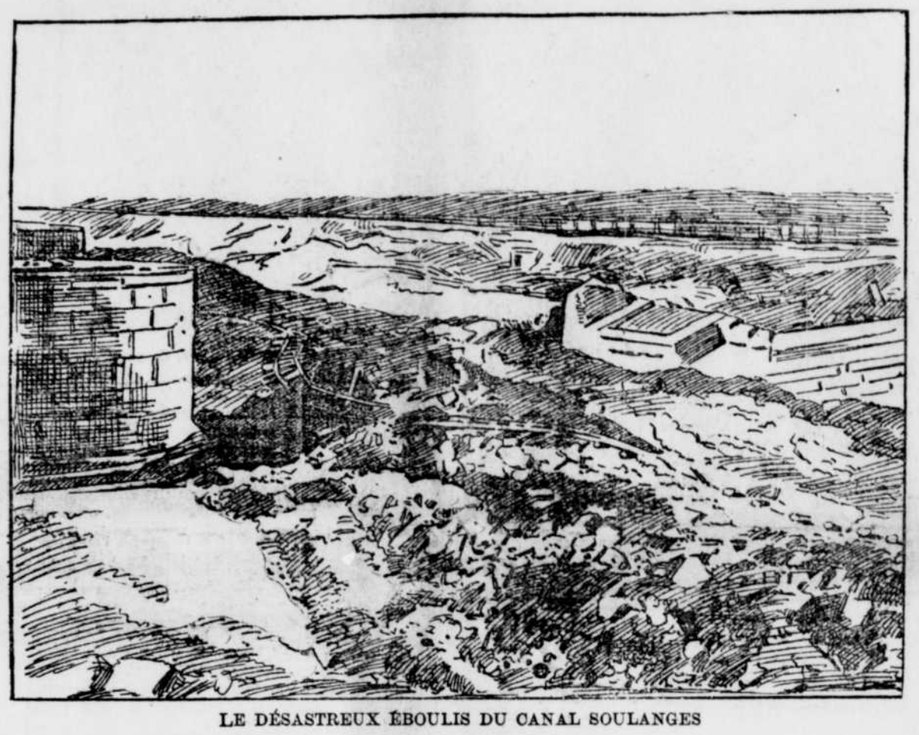

LE DÉSASTREUX ÉBOULIS DU CANAL SOULANGES

A LA POLICE

L'assistant détective Gallagher a arrêté un cocher du nom de Dennis Gorman, accusé d'avoir volé une bourse contenant $7, la propriété de sa soeur, une dame Killbride, demeurant rue Murray. Gorman a été acquitté faute de preuves.

—Le juge Dugas a condamné, ce matin, à deux années, au Bon Pasteur, une fillette de 14 ans, du nom de Marie Louise Tavernier. Cette dernière, qui est orpheline de mère et dont le père travaille en chantier, est accusée d'avoir volé la somme de $5, la propriété de madame Chouinard, demeurant au No 41 ruelle St David, et chez laquelle elle avait été mise en pension. La jeune fille a été arrêtée, hier soir, à la Pointe St Charles, par le capitaine de police Charbonneau. La jeune prisonnière avait dépensé la plus grande partie de l'argent en s'achetant des chaussures, bagues, etc.

—M. le juge Desnoyers a présidé, ce matin, la cour des sessions spéciales de la paix. Un seul prisonnier a été traduit à la barre. C'est le nommé Edward Davidson, qui est accusé du meurtre de Edward Fennell, en lui versant de l'acide corrosif dans ses pantalons. Davidson a nié sa culpabilité et a demandé d'être jugé par devant jury.

—Le constable Lambert, du bureau du grand connétable Bissonnette, a arrêté, cette nuit, trois gamins du nom de Hormisdas et Albert Saint Charles et Hector Dufort. Ce dernier est le plus vieux de la bande, et n'est âgé que de 14 ans. Tous trois sont accusés de vol chez une dame Baylis, qui tient un magasin de confections au Sault au Récollet. Les enfants ont avoué leur culpabilité. Ils se seraient introduits dans la maison de la plaignante pendant l'absence de cette dernière, et y auraient volé certains bijoux ainsi que la majeure partie d'une collection de vieux sous. Se voyant poursuivis, les petits voleurs ont jeté ces objets dans le rapide du Sault.

Le juge Dugas a remis l'affaire à demain, afin de s'entendre avec les parents qui devront s'entendre avec la demanderesse ou sinon les petits accusés purgeront une sentence à l'école de réforme. On dit que les bambins n'en sont pas à leurs premières armes.

—Un nommé William Walsh, 24 ans, charretier, de la rue Eléonore, a été arrêté par l'assistant détective Gallagher d'après un mandat de la cour de police, accusant le prisonnier de vol. Il paraîtrait que Walsh a converti à son propre usage une somme de $10 qu'il a perçue au nom de ses patrons, MM. Kenneth, Campbell et Fils, pharmaciens en gros, de la rue St Urbain. Walsh a été condamné à six heures de réclusion dans une des cellules du palais de justice.

Deux jeunes gens croisent un bohème de leur connaissance qui passe sans s'arrêter.

—Tiens ! dit l'un d'eux, il ne nous a pas vus....

—Tais-toi donc ! fait l'autre. C'est cont sous d'économiste !

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU

Ses deux nouveaux bateaux

DE VERITABLES PALAIS FLOTTANTS

Is vont couter des centaines de mille piastres

Toute l'après-midi d'hier et tard dans la soire, une conférence à huis clos s'est poursuivie entre l'honorable M. Forget, président de la compagnie du Richelieu ; M. William Wainwrigt, vice-président ; le lieutenant-colonel Fred. C. Henshaw, directeur ; M. Bolger, secrétaire-trésorier ; l'honorable M. Geoffrion, avocat de la compagnie ; M. Bertram, de la Bertram Engine Works, de Toronto, et M. Haggengstruoma, dessinateur de cette grande maison. Il s'agissait des plans et devis des deux nouveaux bateaux que la compagnie entend mettre sur la ligne d'Hamilton à Prescott, l'an prochain.

Cette question de construction de navires est des plus importantes pour la compagnie, vu qu'elle comporte une dépense de près d'un demi-million de piastres ; en effet, le coût de chacun des navires est estimé à $275,000.

La conférence d'hier avait pour objet d'arrêter les préliminaires de l'entreprises, pour pouvoir fournir plus sûrement et plus expéditivement la mener à bonne fin.

A une heure avancée, hier soir, un reporter de la "Presse", a rencontré l'un des directeurs de la compagnie du Richelieu, l'un de ceux qui, pour avoir assisté à toutes les récentes assemblées du bureau, se trouve le mieux en position de savoir ce qui va être fait. Les renseignements obtenus par notre reporter sont trop intéressants pour que nous ne nous empressions pas de les communiquer au public.

La compagnie du Richelieu, nous a dit le directeur en question, a apporté un soin particulier à l'élabnation de ses plans pour l'augmentation de sa flotte. Dès le printemps dernier, le bureau en était arrivé à la conclusion que les besoins du comemrce requéraient deux nouveaux bateaux. Ce sont paraît-il, les plaintes des touristes américains qui ont le plus contribué à mettre ces besoins en évidence.

Une fois décidée cette augmentation de la flotte, le bureau des directeurs envoya M. le lieutenant colonel Fred. C. Henshaw, en tournée d'exploration.— C'est lui-même un des directeurs ; on lui donna comme instructions de voyager par toutes les meilleures lignes convergeant sur New-York, de les étudier avec soin et de faire rapport à la compagnie de celle qui lui semblerait la mieux équipée ou la mieux appropriée aux besoins de la navigation intérieure du Canada.

Le colonel Henshaw passa ainsi un mois à se promener de ci de là, tant sur les bateaux d'Albany à New-York que sur ceux du lac Champlain, et de la ligne de Fall River. "Ce sont tous de bons bateaux, dit-il, dans son rapport au bureau des directeurs. Mais c'est sur le "Priscilla", de la ligne de Fall River, que devraient être modelés les nouveaux bateaux de la compagnie.— C'est, ajouta-t-il, un navire du dernier modèle, pourvu des améliorations les plus modernes ; il a été construit pour le double service des rivières et des grands lacs."

Le rapport du colonel Henshaw fut adopté et le bureau des directeurs s'occupa de suite de voir où il pourrait faire construire deux nouveaux bateaux sur le modèle du "Priscilla.".

M. Bertram le mit en correspondance avec le dessinateur du "Priscilla" et bientôt ils étaient à l'ouvrage tous deux sur les plan et devis des nouveaux bateaux.

—Permettez-moi reprit le directeur interviewé par notre reporter, d'ouvrir ici une parenthèse pour corriger le nom donné par un journal anglais, hier soir, comme étant celui du dessinateur en question. C'est M. Haggengstruomn qu'il eut fallu dire en le présentant au reporter du journal en question. Trouvant que la prononciation en était trop difficile, la personne chargée des introductions, dit en riant au reporter : "Convenons qu'il s'appelle Armstrong, c'est bien plus facile à prononcer".C'est grâce à cette blague que le dessinateur des nouveaux bateaux de la compagnie du Richelieu a été présenté, hier, au public, comme étant un monsieur Armstrong, alors qu'il s'appelle de son vrai nom Haggengstruomn.

Quant aux bateaux eux-mêmes, continua le directeur interviewé par notre reporter, je puis vous dire sans être un homme du métier, qu'ils auront 277 pieds de long, soit dix-sept pieds de moins que le "Québec". Il y aura assez de cabines pour loger 478 passagers ; ils pourront prendre chacun 1,538 voyageurs. La salle à manger sera en avant sur le deuxième pont et tiendra 182 couverts ; les parois en seront de verre, ce qui permettra aux voyageurs de contempler, tout en mangeant, les paysages qui se déroulent sur les rives.

La quille et les machines des deux navires seront exactement les mêmes que celles du "Priscella" ; quant à leur vitesse, elle est fixée à un maximum de vingt noeuds à l'heure et à un minimum de dix-huit. Cela leur permettra de quitter Toronto quatre heures plus tard et de faire le trajet en moins de temps que maintenant.

Le premier de ces deux navires sera prêt pour le service, le 1er juillet prochain et le second, quelques semaines plus tard.

C'est sur les chantiers de la maison Bertram, de Toronto, qu'ils vont être construits. Encore une fois, ils seront modelés sur le steamer "Priscilla" dont on trouvera le dessin en dixième page. Les décorations de ces deux palais flottants coûteront à elles seules cinquante mille piastres.

* * *

Au cours d'une autre entrevue avec l'hon. M. Forget, ce matin, notre reporter a appris que le contrat n'était pas encore signé et que le comité des directeurs n'avait pas encore fini ses travaux. Il y a encore bien des détails à régler avant que les plans des navires ne soient communiquées aux journaux.

* * *

Le "Priscilla" a été construit en 1893-94 et mesure 440 pieds de long et 93 pieds dans sa plus grande largeur. Il tire 12 pieds et demi d'eau, Son tonnage net est de 2,675 tonnes.

FEUX DE FORETS

Dépêches reçues du district ravagé

Dépêche spéciale

Rigaud, 28—Les feux de forêts font des dommages considérables dans le district avoisinant.

On s'attend à de la pluie. Le vent, qui était sud, a soufflé avec assez de violence.

Ste Julie, 28—Le feu est encore dans le bois. Les cultivateurs craignent beaucoup et adressent des prières au ciel pour des pluies abondantes.

Varennes, 28—Le feu se ralentit un peu dans certaines parties ; mais il semble prendre la direction nord.

St Marc, 28—Les dommages causés par le feu de forêts sont incalculables. Plusieurs belles sucreries sont brûlées.

Caughnawaga, 28—Le feu se dirige sur cette localité. De magnifiques parties boisées sont brûlées. A moins d'avoir de la pluie, les dommages seront incalculables.

St Hubert, 28—Les feux de forêts n'ont pas encore atteint cette région.

St Bruno, 28—Le feu de la montagne de St Bruno, ravivé par la violence d'un vent sud, commence maintenant à descendre du sommet au côté nord de la montagne et y cause encore de grands dommages.

Sur la partie de la montagne qui touche à Ste Julie, le feu continue aussi, à détruire des bois précieux.

QUATRE MAISONS BRULEES

Sur la rue St Antoine

On croit à l'œuvre d'un incendiaire

Un incendie qui a failli dégénérer en conflagration s'est déclaré, vers trois heures, ce matin, dans une bâtisse en bois inoccupée, portant le No 45 de la rue St Antoine. La propriété appartenait à M. H. Campeau, qui tient une boutique de charpentier sur la rue Ste Monique.

En quelques instants, les flammes, qui trouvaient un aliment facile, se communiquèrent aux logements voisins, tous en bois aussi, et quatre maisons furent en partie détruites. Comme elles n'étaient pas d'une grande valeur, les pertes ne sont estimées qu'à $2,000. Les pompiers de la division Centre, sous les ordres des sous-chefs Dubois et Buckingham, se sont rendus sur les lieux, qu'ils n'ont quitté qu'après deux heures d'un rude travail.

On croit à l'oeuvre des incendiaires vu que les maisons n'étaient pas occupées.

LE CAPITAINE SPARLING

Recouvre momentanément la raison puis redevient furieux

Le capitaine Sparling, de la station de pompes No 10, interné comme on le sait, à l'asile de Verdun, pour démence, a recouvré momentanément la raison, hier. Il a reconnu parfaitement le sous-chef Beckingham, qui était allé le voir et a conversé avec lui, d'une manière très sensée, mais deux heures après, il a eu une crise nerveuse et il est redevenu furieux. Pendant ses accès de rage, il faut deux ou trois hommes pour le retenir.

UNE FILLETTE ECRASEE

Elle meurt de sa blessure

P. Malo, réclame en justice, $2,000 de chacun des défendeurs suivants : A. Bleau et Carrière. Il prétend que sa petite fille, à la Rivière des Prairies, a été écrasée par une voiture conduite par Carrière et la propriété Bleau, alors que l'enfant s'en revenait de l'école, et qu'elle est morte de ses blessures.

L'ENQUETE McGIBBON

Mardi soir, à huit heures, il y aura séance du comité d'enquête, sur l'administration du parc de la montagne.

LA GRANDE REPETITION

Hier soir, a eu lieu la répétition des morceaux d'ensemble, par les 5 corps de musique réunis. L'effet est splendide. Quelle puissance ! 200 musiciens réunis, bien disciplinés, produisent un effet inconnu ici. Allez ce soir au Parc Sohmer, et vous ne le regretterez pas. L'admission n'est que de 10c. Rendez-vous de bonne heure.

DU SOIR AU MATIN

La tournée de notre reporter de nuit

—Vers SEPT HEURES, hier soir, un M. Geoffroey, domicilié au No 104, rue Saint-Martin, est venu au bureau central de la police, raconter que sa soeur, nommée Philomène Geoffroey, âgée de 16 ans, était disparue depuis hier matin.

La jeune fille venait de Labelle, et est descendue du train pour rencontrer son frère, mais celui-ci étant arrivé un peu en retard, n'a pu la voir, et on suppose que la jeune fille, se voyant seule, s'est mise à chercher la résidence de ses parents, et elle s'est trouvée écartée dans la ville. Cette dernière est une jolie brunette, âgée d'environ 16 ans, et venait à Montréal, dans le but de se trouver un emploi, comme servante, dans une famille privée. Le bureau des détectives, qui a été averti de l'affaire, va s'occuper de retracer la jeune fille.

—A SEPT HEURES, hier soir, les constables spéciaux Larocque et Mageau ont arrêté, dans la rue Craig, un nommé Thomas Morrisson, sur l'accusation d'avoir volé un seau de graisse, vendredi dernier, à la devanture de l'épicerie de M. Leduc, située à l'angle des rues Vitré et Saint-Urbain. Le prévenu a été conduit à la caserne No 5, rue Chenneville, où il a passé la nuit.

—A HUIT HEURES ET DEMIE, hier soir, les pompiers ont été appelés au No 423A, rue Craig, pour éteindre un incendie, qui venait de se déclarer dans la cave de MM. Lessard et Harris, plombiers.

Au bout d'une demi-heure, les flammes étaient éteintes et les dommages s'élèvent à environ $75. On ne connaît pas encore l'origine de l'incendie.

—A NEUF HEURES, hier soir, notre reporter de nuit a assisté à une scène touchante au bureau de police.

Une dame nommée Sauriole s'est présentée au lieutenant Soulières de service à ce moment, et a demandé à voir la femme Rousseau et ses cinq enfants enfermés dans le moment dans une des cellules.

L'officier a consenti et toute une scène s'est produite dans la cellule. Les deux femmes se sont reconnues comme soeurs, après une séparation de 18 ans, et c'est au milieu de sanglots de joie qu'elles se sont embrassées.

Notre reporter de nuit a eu une entrevue avec Mme Sauriole et celle-ci nous a déclaré que c'est en lisant "La Presse" qu'elle a découvert que c'était sa soeur et ses enfants qui se trouvaient dans la misère dans les cellules du bureau de police.

M. Sauriole, qui accompagnait sa femme, a témoigné le désir d'amener sa belle-soeur et ses enfants à son logis et tous sont partis en remerciant les officiers de police des services qu'ils leur avaient rendus.

Le cocher de piace qui a promené la femme Rousseau toute la journée, hier, sans se faire payer pour son trouble se nomme Napoléon Bouthillette et demeure au No 58 rue Saint-Hypolite.

L'automédon a fait un acte de charité qui mérite d'être signalé au public.

—A ONZE HEURES ET DEMIE, hier soir, un nommé Patrick Morrisson, domicilié rue St Georges, a été conduit à l'hôpital Général par la voiture d'ambulance pour se faire panser des plaies reçues lors d'une bagarre qui a eu lieu dans la rue St Georges.

Morrisson s'est chicané avec des pensionnaires où il réside, et on en est venu aux coups.

—A MINUIT, notre reporter de nuit revient de l'hôpital Notre-Dame, pour s'informer de l'état du nommé Arthur Larose, qui a reçu sept coups de couteau lors d'une bagarre chez " French Mary."

Le blessé prend un peu de mieux et le docteur Lamarche dit qu'il est maintenant hors de danger.

On s'attendait à une arrestation hier soir à ce sujet, mais rien n'a encore été fait.

A UNE HEURE ET DEMIE, ce matin, une bagarre sanglante s'est déroulée à l'angle des rues Marie-Joseph et Saint-André entre plusieurs Italiens passablement éméchés, et on a joué du couteau.

Plusieurs d'entre eux ont reçu des égratignures et le calme s'est rétabli au bout d'environ une vingtaine de minutes.

De DEUX HEURES A TROIS HEURES ET DEMIE, ce matin, notre reporter de nuit a suivi les allées et venues de nos vidangeurs dans les rues Sainte-Elisabeth, Sanguinet, Lagauchetière et Dorchester.

Malgré les plaintes faites par plusieurs citoyens, notre reporter est en mesure de dire que le nettoyage des vidanges s'est fait très proprement partout.

A QUATRE HEURES ET DEMIE, ce matin, notre reporter de nuit et le lieutenant de police Soulières, de devoir au bureau central, revienaent d'une tournée d'inspection dans les rues St-Paul, des Commissaires et dans les environs du marché Bonsecours.

Dans les caves de la rue Saint-Paul, nous avons vu un grand nombre de misérieux couchés sur des grabas.

Dans la rue des Commissaires tout était désert et, du mur de revêtement, l'on voyait les ouvriers du port qui travaillaient au déchargement de quelques navires.

Le lieutenant de police disait à notre reporter qu'il n'avait vu une nuit aussi tranquille dans ces endroits depuis ses 22 années de service.

A VENDRE—Tout se vend et s'achète à Montréal.—Il y a des milliers de lecteurs qui suivent les petites annonces—ils ont de l'argent et cherchent les occasions. Offrez en vente ce que vous voulez vendre — vous trouverez un acquéreur dans les 24 heures.—L'argent est préférable à un article qui ne vous sert pas.

25 mots—25c chaque fois

SPORT

FOOTBALL

LA QUESTION DU FOOTBALL

M. E. Herb Brown, interrogé sur ce qu'il y avait de nouveau dans l'affaire d'enquête sur la qualité d'amateur de MM. Kennedy, Rayside, W. Powers, J. Powers, Wilson et James, a répondu qu'une lettre avait été envoyée au secrétaire du club McGill, accusant réception de sa lettre du 20 courant et l'informant que le comité exécutif en prendrait connaissance à sa réunion de vendredi.

Interrogé davantage, le secrétaire Brown a répondu qu'il suggérait au club McGill, dans sa lettre, de produire à la réunion de vendredi, toutes les preuves qu'il aurait à l'appui de son accusation, attendu que la A. A. A. du C. n'a absolument rien contre les inculpés.

L'OPINION GENERALE A OTTAWA

Ottawa, 28 — Le protêt contre les joueurs de football fait réfléchir un peu ici les admirateurs de ce jeu. Jusqu'ici personne ne peut donner une solution à la situation et l'impression générale est que plusieurs amateurs douteux auront peine à se justifier des accusations portées contre eux avant que toute cette affaire soit réglée.

Partout, on condamne l'action de McGill et on la déclare très mesquine. L'opinion prévalante est que McGill, sachant qu'il ne peut pas défaire l'équipe actuelle du club Ottawa, a produit le protêt pour l'affaiblir. Les joueurs d'Ottawa n'ont encore reçu aucun avis du protêt, si ce n'est par les journaux, et ils ne feront absolument rien et ne feront aucune démarche avant qu'ils aient reçu un avis officiel. Un membre important du club a déclaré hier que dans tous les cas, une copie des papiers envoyés aux joueurs actuellement concernés sera adressée à tous les athlètes importants du Canada, aussitôt que les formes seront préparées par la A. A. A. du C. Tous les amateurs douteux appartenant à l'association seront requis de donner un affidavit quant à leur qualité d'amateur. Et si l'on en juge par les rumeurs et par les rapports des journaux, tous les athlètes sont plus ou moins des professionnels. L'action de McGill a rendu le résultat de la saison du football plus douteux que jamais. Il y a quelques jours, il y avait toute apparence que McGill et Ottawa prendraient la première et la seconde place, cependant, le Collège d'Ottawa allait prenant des forces et devenant un facteur dans la course vers le championnat. Maintenant, s'il arrivait que le club Ottawa perdait six de ses joueurs par suite du protêt de McGill, son équipe serait tellement affaiblie qu'elle pourrait difficilement tenir tête aux autres clubs. Cela laisserait McGill et le Collège d'Ottawa les plus forts clubs de la ligue. Mais comme le disait quelqu'un hier, les protêts s'arrêteront-ils où ils en sont maintenant ? Chaque club a un ou quelques joueurs dont la qualité d'amateur peut prêter à des soupçons et le personnel de chaque équipe peut subir un grand changement d'ici à deux semaines.

Les complications et les développements de cette enquête seront suivis avec intérêt par tous les partisans du jeu de football au Canada.

On dit que M. Fitzgibbon, qui a agi ici comme referee, samedi dernier, dans la joûte du Collège d'Ottawa contre Montréal, aurait déclaré que si Ottawa ou le Collège d'Ottawa gagnaient le titre de champion, de l'Union de Québec, ils seraient protestés par les vaincueurs des séries d'Ontario. Les joueurs concernés dans le protêt de McGill ont déclaré qu'ils étaient prêts à signer les documents de la A. A. A. du C. aussitôt qu'ils arriveraient. Ils disent qu'ils sont strictement des amateurs et qu'ils le déclareront sous serment en conséquence.

L'équipe du Collège est bien disposée à faire disparaître l'avance de 14 points que possède McGill en ce moment, et lorsque l'équipe s'alignera samedi sur le terrain, elle sera prête à faire une lutte suprême.

Une pratique a eu lieu mardi, à 4.30 heures et le Père Fallon a agi comme entraîneur. Les hommes ont joué avec beaucoup d'ardeur et d'enthousiasme, et le jeu a été rapide et très beau. L'équipe sera probablement la même qui a défait le club Montréal, à l'exception de Lafleur, qui remplacera Sparrow.

QUEBEC JOUERA AVEC MONTREAL

Il y aura certainement une belle partie de football, samedi après-midi, lorsque la seconde équipe du club Montréal se rencontrera avec le club Québec. Quel sera le résultat de la joûte ? c'est ce que personne ne peut dire encore, car les joueurs de Montréal paraissent croire que la victoire leur sera facile, et ils ne prennent de pratique que ce qui est strictement nécessaire. Ils pourront le regretter samedi, lorsqu'ils verront le jeu des athlètes de l'ancienne capitale, et ils ne seraît pas étonnant qu'ils subiraient une défaite.

LE TITRE DE CHAMPION INTERMEDIAIRE

La seconde équipe du club McGill et le club Britannia se rencontreront samedi sur le terrain du Collège, dans une joûte pour le titre de champion de la ligue intermédiaire. Ce sera la partie décisive et on s'attend à un grand nombre de spectateurs, car le Collège a fait de grands préparatifs pour recevoir la foule.

KENEDY ET WILSON

Une dépêche de Kingston dit : "Kennedy, le joueur de scrimmage du club de football Ottawa n'est plus maintenant un membre de la police, ici. Il a une position dans le service civil à Ottawa. C'est pendant qu'il était ici qu'il s'est fait une réputation alors qu'il jouait avec l'équipe du Collège Queen's. Afin de lui permettre d'encourager le jeu, ses camarades firent des heures extra de devoir pendant plusieurs saisons. Lorsque le club Ottawa se mit à la recherche de bons joueurs, il demanda Kennedy et Wilson, de l'équipe de Queen's, et il leur fit obtenir des positions.

Kennedy n'a jamais été un professeur de gymnastique, bien qu'il se soit toujours intéressé vivement aux jeux athlétiques. Sa spécialité est de lancer le marteau et les poids, mais il est bon aussi dans les courses avec obstacles, et il réussit très bien dans les courses sur courtes distances. Après avoir laissé la Batterie A, il fit partie du personnel de l'asile Rockwood, puis il abandonna ce poste pour devenir membre de la police, et dernièrement, il a résigné pour aller à Ottawa. Il joua d'abord au football avec une équipe formée parmi les membres de la Batterie A, et la saison suivante, il fit partie du club du Royal Military College. Il se joignit ensuite à l'équipe de Queen's et il joua avec les collégiens jusqu'à ce qu'il partit pour Ottawa. Il était strictement amateur pendant qu'il était ici et a toujours joué par amour du jeu. Autant qu'on sache, il n'a jamais reçu un sou pour ses services.

LES JOUEURS DE McGILL A L'OEUVRE

Les clubs McGill et Collège d'Ottawa se rencontreront samedi prochain à Ottawa et ce ne sera certainement pas par manque de pratique et de travail consciencieux, si les joueurs locaux ne peuvent tenir tête aux joueurs du Collège d'Ottawa.

Tous les joueurs de McGill étaient hier sur le terrain à s'entraîner et certainement que tous ont raison d'espérer, car le jeu est excellent et l'équipe a été renforcée surtout dans la division des joueurs de back.

Le club organise une excursion à Ottawa, pour samedi, à bon marché et on s'attend à ce qu'un grand nombre de partisans de McGill se rendent dans la Capitale pour acclamer leurs favoris et les encourager à remporter la victoire. Le train partira de Montréal à 8.30 heures. Il y aura un wagon-salon pour les dames.

BILLARD

CONCOURS DE POOL

Lundi soir prochain, le 1er novembre, aura lieu l'ouverture de la nouvelle salle de pool et de billard White Swan, angle des rues Cathédrale et Saint-Antoine.

A cette occasion, il y aura un grand concours de pool auquel les meilleurs amateurs du Canada prendront part. Il y a trois classes de concurrents et un superbe prix sera accordé pour chaque classe. Dans la première, nous voyons figurer les noms de joueurs tels que Lévesque, Alphonse, Pelletier, McBride et Johnson. Dans la seconde classe, nous mentionnerons Wade, Riley et Horner.

La lutte entre tous ces fameux joueurs ne manquera pas d'être très animée et il n'y a aucun doute qu'elle sera suivie avec beaucoup d'intérêt par les amateurs de pool de Montréal.

LE JEU DE DAMES

MATCH BLEAU - MAILLE

M. MAILLE GAGNE LA DEUXIEME PARTIE

La deuxième rencontre a eu lieu hier soir, mercredi.

Il y avait relativement peu de monde ; il est permis de croire que l'on a été effrayé par la longueur de la première partie, qui avait duré de huit heures du soir à trois heures du matin. Hier, tout était fini à dix heures et demie du soir.

M. Maillé l'a emporté, cette fois, et son attaque a été splendide. M. Bleau s'est admirablement défendu. Trompé par une attaque simulée sur un point, il a déployé tout son art, concentré toute son attention de ce côté, dégarnissant ainsi un autre point sur lequel se jeta M. Maillé.

Les deux adversaires attendent la rencontre de vendredi ; après cette troisième partie, on verra sans doute de quel côté penchera la victoire.

Après sa victoire, M. Maillé, fort entouré, fut chaleureusement félicité ; son jeu avait été magnifique.

Quelques spectateurs se sont permis de faire des observations à haute voix ; nous rappelons au public qu'il y a des juges, à qui seuls appartient la conduite du jeu. Il n'est pas permis — et l'on sera forcé de prendre des mesures regrettables si le fait se renouvelait — il n'est pas permis de troubler le jeu, ni de faire aucune remarque relativement aux joueurs ou à leur façon de jouer ; nous le répétons, cela appartient aux seuls juges. Ceux-ci connaissent leur devoir, et n'ont besoin de personne pour les pousser à l'accomplir.

Blancs — M. Maillé

Noirs — M. Bleau

Les Noirs ayant à jouer ont continué comme suit :

Blancs	Noirs
Maillé	Bleau
	60—54
37—48	54—48
31—37	46—39
14—20	47—40
22—28	36—29
25—36	42—29
16—22	29—23
28—34	39—23
32—46	52—39
17—23	48—41
21—26	57—50
37—44	50—37
43—32	55—49
15—21	49—44
27—33	44—38
33—57	38—27
23—34	27—40
57—63	41—35
64—70	50—52
70—48	35—29
48—42	29—24
18—29	24—38
48—53	45—39
48—22	39—34
22—44	

Les Noirs abandonnent
Temps — 2 heures 20.

EN AFRIQUE

La France et l'Angleterre aux prises

La France refuse de reconnaître les traités anglais

Paris, 28—C'est maintenant un fait connu que l'origine des difficultés soulevées entre la France et l'Angleterre à propos de possession de territoires dans l'Afrique Occidentale est que la France refuse de reconnaître les traités conclus avec les rois de ces pays par les officiers de la compagnie anglaise du Niger, tant que le gouvernement britannique n'aura pas communiqué officiellement ces traités au gouvernement français. Celui-ci prétend qu'une foule de traités conclus avec les roitelets africains, favorables à la France, ont présence sur les traités négociés en faveur de la compagnie anglaise du Niger.

Le groupe des députés coloniaux à la Chambre des députés, peu nombreux mais très énergique, lequel possède beaucoup d'influence auprès du gouvernement, s'est réuni hier et a adopté une résolution demandant à M. Hanotaux, le ministre des affaires étrangères, de défendre énergiquement les droits de la France au Dahomey, spécialement à Nikki et dans le Borgou, et reprendre possession de Bajibo, sur le Niger, que les Français avaient abandonné il y a deux ans.

"La République Française", dans un article évidemment inspiré, auquel fait écho toute la presse française, dit que l'attitude conciliante de la Grande-Bretagne est l'oeuvre de lord Salisbury, et elle attribue à M. Chamberlain, le secrétaire colonial, toute l'agitation présente. Le même journal dit que la discussion préliminaire d'une entente anglo-française à propos de cette question africaine devra être ajournée indéfiniment.

AMUSEMENTS

Nos Théâtres

ACADEMIE DE MUSIQUE

Une comédie désopilante intitulée "A husband by deputy", tiendra l'affiche à ce théâtre populaire, la semaine prochaine. La troupe est excellente, dit-on, et nous vient fortement recommandée. La pièce a eu beaucoup de vogue au théâtre de Toole, à Londres. Les gérants de l'Académie de Musique ont aussi engagé comme attraction, dans quelques semaines, le "Circus Girl", qui a tenu l'affiche et attiré la foule au théâtre Daly, de New-York, pendant au-delà de six mois.

QUEEN'S THEATRE

On nous promet, comme amusement à ce théâtre si populaire, une comédie de bon goût, intitulée "The deacon's daughter", dans laquelle mademoiselle Lillian Kennedy, la charmante soubrette tient le premier rôle. La pièce est émaillée de toutes les nouvelles chansonnettes en vogue. Il n'y a pas le moindre doute que la troupe sera encouragée, comme d'ailleurs toutes celles qui sont venues au Queen's, l'ont été. Les gérants ne veulent rien négliger pour plaire à nos amateurs de bonnes pièces.

THEATRE ROYAL

Ce lieu populaire d'amusements qui est généralement forcé d'afficher le "standing room only", à presque chacune des représentation qui s'y donnent, va être obligé, la semaine prochaine de battre son "record". Si l'on peut ajouter foi aux réclames publiées dans les journaux américains, au sujet du "Moulin Rouge", qui sera représenté, la semaine prochaine, la troupe est excellente. Ce sera sans contredit une des troupes burlesques des mieux organisées.

—Le savon de Pin Parfumé préserve et guérit les maladies de la peau les plus rebelles. 1-j-s (1)

DENTISTE BERNIER

60 rue St Denis. Porte voisine de l'église Anglicane. — Téléphone 6379. Procédés modernes. 1j—n

ALTON (M. J. Alton L. Harris)

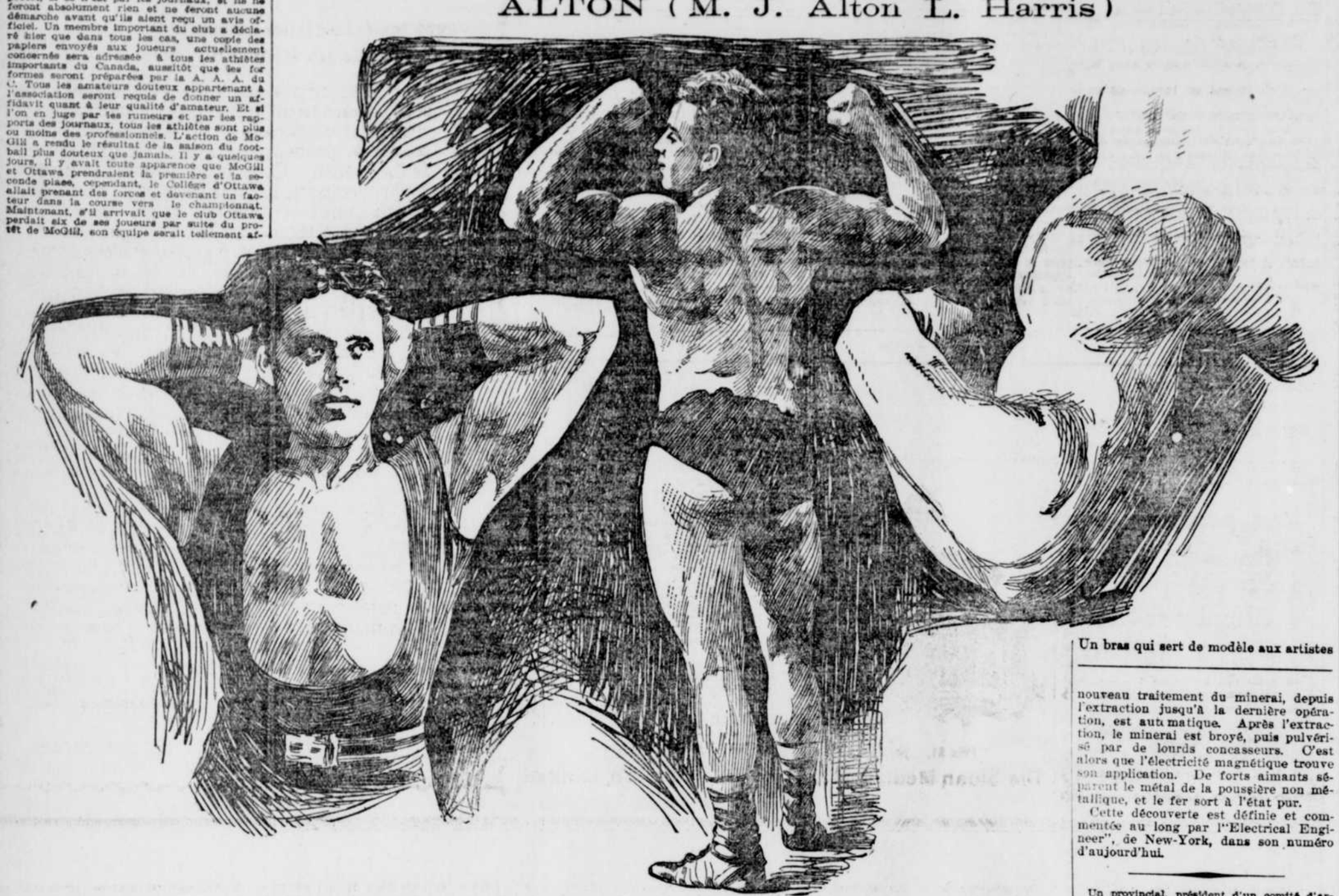

AU REPOS — LES MUSCLES DU DOS

Un jeune Montréalais qui, au point de vue du développement musculaire n'a de supérieur au monde que Sandow.

LE TURF

TEMPS RAPIDE

Santa Ana, Calif., 28 — Betonice, cheval ambleur de trois ans, a parcouru un mille contre le temps, sans entraîneur, en 2.06¾, battant le record de 2.07 fait la semaine dernière par Searchlight.

Betonice a parcouru le premier demi mille en 1.05 et le dernier demi-mille dans le temps remarquable de 1.01¾.

Londres, 28 — La course pour le Cambridgeshire Stakes qui a eu lieu hier à Newmarket a été gagnée par Comprey, à sir W. Ingram. St Cloud II, à M. James R. Keene, est arrivé second, et Sandia, de l'écurie Lorillard-Beresford, a pris la troisième place.

ATHLETISME

McLEOD DEFAIT BURNS

Indianapolis, Ind., 28 — Dan McLeod a gagné hier soir le titre de champion lutteur pesant du monde en l'emportant sur "Farmer" Burns, devant 1,500 personnes, au Grand Opéra Hoase. Il a renversé son adversaire à la première et à la troisième reprise en 23 et 17 minutes respectivement.

Burns a renversé McLeod à la seconde reprise en 37 minutes. Tom Jenkins, de Cleveland, et Ewan Lewis, du Wisconsin, ont lancé chacun un défi à McLeod. La lutte était pour un pari de $1,000 et 75 pour cent des recettes.

LA RAQUETTE

BONNET HOP DU CLUB HOLLY

Demain, 29 courant, aura lieu à la salle Drummond, le treizième Bonnet Hop du club de raquette Holly.

JEU DE PAUME

Il vient de se fonder, au collège Saint-Jean-Baptiste, une ligue de clubs de jeu de paume. Cette ligue porte le nom de Ligue de l'Académie. Les joueurs suivants en font partie :

Raoul Champagne, Av. Bolsmenu, Avila Auclair, E. Landermann, Elie Deforme, Rém. Lachance, A. Laurin, Ed. Guénette, Ph. Gobeil, J. Daly, E. Larue, Henri Leclerc, Alb. Leclerc.

Le club National est actuellement le premier dans cette ligue. Voici la position des clubs :

	Gag.	Perd.	A j'r
National	4	0	16
Montréal	2	1	17
Boston	1	2	17
Zouave	0	1	19
Montréal jr	0	1	19
Voltigeur	0	2	18

Président — Ed. Guénette.
Vice-président — A. Laurin.
Secrétaire — P. Gobeil.
Capitaine — Avila Auclair.
Juge — A. Dumont.
Umpire — L. Lachance.

NOTES DE BASEBALL

Valleyfield, 28 — Une grande partie de baseball a été jouée dimanche dernier, entre les Capitals, de Valleyfield, et les jeunes Electrics.

Après une grande lutte, les Capitals sont sortis vainqueurs par un score de 28 à 15.

Noms des vainqueurs :

A. Lefebvre, c. ; J. Rochefort, p. ; R. Bissonnette, 1 b. ; J. Gariépy, 2 b. ; H. Vachon, 3 b. ; A. Brault, s.s. ; J. Monette, r.f. ; W. Vachon, l.f. ; B. Dumouchel, c.f.

Batterie des Electrics : J. Laviolette, c. ; A. Lespérance, p.

LE BASEBALL AU COLLEGE TERREBONNE

Plusieurs belles parties de baseball ont été jouées mardi au collège Terrebonne, par les différents clubs. Nous publions le score de chaque joûte :

Club Saint-Charles, 24 ; club Saint-Louis, 14.

Club Lajoie, 10 ; club Saint-Viateur, 16.

Club Voltigeurs, 13 ; club Victoria, 12.

Club Saint-Jean-Baptiste, 26 ; club Saint-Pierre, 16.

Umpires — J. B. Lauzon et H. Chapleau.

MONTREAL vs HOCHELAGA

Les joueurs du club Montréal ayant entendu dire que les membres du club Hochélaga n'avaient pas joué dimanche dernier, parce qu'eux, les Montréals, redoutaient trop d'être défaits, croient que la meilleure preuve qu'ils puissent offrir qu'ils ne redoutent pas les Hochelagas, est de leur lancer un défi pour une partie qui serait jouée dimanche, le 31 courant. Le défi s'adresse à l'équipe qui a joué dimanche dernier avec le club Maisonneuve. Si le défi est accepté, prière d'envoyer la réponse vendredi soir au plus tard au capitaine du club Montréal.

La partie sera jouée sur le terrain des Montréals.

LE PACIFIQUE UNION

Entre les mains d'un puissant syndicat

Washington, 28—Le puissant syndicat formé par Russell Sage a réussi dans ses démarches auprès du gouvernement américain et mettra la main sur le Pacifique Union. L'attorney général McKenna déclare que la réorganisation de la compagnie est chose accomplie et que le gouvernement a accepté l'offre de la nouvelle compagnie, relativement à son énorme créance sur le chemin de fer. Ainsi, le trésor fédéral s'enrichira de $58,000,000 ou plus. De ce montant, $12,912,512 deviennt dues le 1er janvier 1898 et $3,157,000 l'année suivante.

C'est-à-dire que, selon les échéances, le gouvernement sera payé en capital et intérêts.

UN MILLION DE DOLLARS

Les patins à roulettes ont rapporté un million de dollars en moins de 17 ans. Protégez vos idées au moyen de patentes. Demandez à Messieurs Marion et Marion, 185 rue Saint-Jacques, de vous envoyer leur "Guide des inventeurs". 296—n

LES MERVEILLES DE L'ELECTRICITE

Une autre découverte d'Edison

Nouveau traitement du minerai de fer

New-York, 28 — Le "Sorcier", de Memlo Park, Thomas A. Edison, a ajouté une nouvelle découverte à celles déjà si nombreuses qui l'ont rendu célèbre. Après six ans d'expérience dans les mines de fer abandonnées d'Ogden, il est parvenu, par un nouveau traitement, à retirer le fer, en quantités payantes, du minerai que les traitements connus jusqu'ici étaient impuissants à utiliser. C'est à quelques milles de Dover, à Ogden, dans une région minière, délaissée et regardée comme improductive, que Edison a établi son laboratoire, et son usine. Le succès a répondu à ses recherches. La découverte est d'une importance capitale, pour la métallurgie.

Edison est d'opinion que, dans un rayon relativement rapprochée de son usine, on trouvera au moins 200,000,000 de tonnes de minerai profitable, — dont 50,000,000 de tonnes de fer chimiquement pur pourront être extraites. Le nouveau traitement du minerai, depuis l'extraction jusqu'à la dernière opération, est automatique. Après l'extraction, le minerai est broyé, puis pulvérisé par de lourds concasseurs. C'est alors que l'électricité magnétique trouve son application. De forts aimants séparent le métal de la poussière non métallique, et le fer sort à l'état pur.

Cette découverte est définie et commentée au long par l'"Electrical Engineer", de New-York, dans son numéro d'aujourd'hui.

Un bras qui sert de modèle aux artistes

Un provincial, président d'un comité d'arrondissement, vient à Paris consulter un médecin.

Le praticien l'examine et lui demande :

—Avez-vous jusqu'ici suivi un régime ?

—Mais certainement, monsieur !

—Et lequel ?

—Le régime républicain, donc !

Parfaitement Guéri

Faible et abattu.— Prostration nerveuse.—Appétit nul.—Ne pouvait reposer.

"J'éprouve beaucoup de plaisir à recommander la Salseparelle de Hood aux autres. Ca été le spécifique qui a ramené ma femme à la santé. Elle fut prise d'une attaque de prostration nerveuse. Elle souffrait de maux de tête et ses nerfs subissaient une tension excessivement douloureuse. Elle devint d'une si grande faiblesse et était si abattue qu'elle ne pouvait faire le plus léger travail sans se reposer. Son appétit était nul, et elle ne pouvait reposer la nuit tant sa faiblesse était grande. Elle décida de prendre de la Salseparelle de Hood, vu que nous en avions entendu dire beaucoup de bien et je suis heureux de dire que la Salseparelle de Hood l'a parfaitement guérie de tous ces "maux". G. BELLAMY, 321 rue Hanna, Ouest, Hamilton, Ontario. Rappelez-vous que la

Salseparelle de HOOD

Est le meilleur—de fait c'est le seul véritable purificateur du sang. Chez tous les pharmaciens. $1, six bouteilles pour $5. Procurez-vous Hood.

Les Pilules de Hood n'ont pas de saveur, sont douces, et efficaces. Chez tous les pharmaciens. 25 cts. (6)

FONDS DE BANQUEROUTE

Demain, vendredi, liquidation à moitié prix du Fonds de Banqueroute de M. J. Huot, par

La Maison D. GAGNON & Cie,

Coin sud-est des rues Saint-Laurent et Dorchester. 302—1

Encore du Nouveau ! Toujours du Nouveau ! LISEZ BIEN

C'EST LE MAGASIN PROTECTEUR DES OUVRIERS QUI PARLE

Nouveau système—Nouveau commerce

Tout cela pour le profit de l'ouvrier...

Il n'y a qu'une seule place dans notre belle ville de Montréal où toute personne peut se procurer les meilleurs Thés, Cafés, Epices de toutes sortes, vendus partout à 40c la livre, pour la petite somme de 20c la livre. Nous ne faisons cette offre avantageuse que pour protéger l'ouvrier. Ouvert tous les soirs de 7 à 10 hrs et le jour de 9 à 5 hrs.

VENEZ EN FOULE ! VENEZ EN FOULE !

LE MAGASIN PROTECTEUR DES OUVRIERS

693 SAINT-LAURENT.

N'oubliez pas notre grande surprise pour Samedi soir. X

Colonial House

PLACE PHILIPPE

Habillements d'Enfants

Et de Jeunes Gens...

Manufacturés d'après nos instructions—Bonne doublure. Coupe élégante, assortiment complet.

PRIX MODERES

Habillements de matelots pour enfants, assortiment complet.

Pardessus pour garçons et jeunes gens, dans toutes les grandeurs.

HENRY MORGAN & CO

MONTREAL

NOUVEAUX GENRES DE

TOUPETS et FRANGES

Splendides, Légers et très Naturels.

VOYEZ NOS VITRINES.

PALMER'S 1745 Rue Notre-Dame.

MAGASIN RUE STE CATHERINE Au dessous du QUEEN'S THEATRE

Les plus grands Magasins de Chaussures du Canada

McPHERSON

2223-5 rue Ste Catherine Ouest
228 rue St Laurent
1507 rue Ste Catherine Est

MAGASIN RUE ST LAURENT 2 portes au nord du Monument National

GROS ACHAT DE CHAUSSURES A QUEBEC.....

....A DES PRIX RIDICULEMENT BAS

C'est certainememt la morte saison pour les fabricants de chaussures.—Pour donner de l'ouvrage à leurs employés, ils fabriquent de grandes quantités de chaussures et courent le risque de les vendre ou de ne pas les vendre.—La belle température dont nous jouissons a fait beaucoup de tort au commerce de chaussures et en conséquence le surplus de production d'un grand nombre de nos meilleurs fabricants de chaussures est devenu pratiquement parlant une drogue sur le marché.—Notre acheteur connaissant l'état des affaires est allé voir les fabricants qui avaient un surplus de stock et a fait les plus gros achats de chaussures aux prix les plus bas dont il soit fait mention dans l'histoire du commerce de chaussures au Canada.

OUVERTURE PRELIMINAIRE DE NOTRE MAGASIN .....DE LA RUE STE CATHERINE EST SAMEDI

Remarquez bien le Numéro 1507 Une porte a l'ouest de rue Amherst

Souliers en kid soolma noir et mou, bout en cuir patent et œillets pour lacer, faits à la main, pour dames, aux prix étonnant de 75c.

Très belles bottines en kid vici, lacées et boutonnées, bouts ronds et patents, semelle large, prix de panique $1.25.

Pantoufles en kid soolma noir et mou, une "strap" bouts ronds et patents, faites à la main, grandeurs 2½ à 7, pour dames, prix par suite d'un surplus de stock 74c.

Bottines boutonnées en kid de Perse, semelle large, convenables pour l'hiver, pour demoiselles, prix par suite d'un surcroît de production 97c.

Bottines boutonnées en kid de Perse, semelle large, convenables pour l'hiver, pour filles, prix par suite d'un surplus de stock 75c.

Bottines lacées en veau de Boston, bouts bouledogue, fortes, pour messieurs, prix durant la morte saison 98c.

Bottines lacées en veau de Boston, bouts bouledogue, fortes, pour petits garçons et adolescents, 75c et 65c respectivement.

GEORGE McPHERSON 3 MAGASINS 3 2223-5 Ste Catherine Ouest 228 St Laurent 1507 Ste Catherine Est

VENEZ LES VOIR BRILLER

LE SUJET DE CONVERSATIONS DE LA VILLE

Véritables Opales pleines de feu et de lustre que nous offrirons à UN DOLLAR chacune, tant qu'il y en aura.

Pour UN DOLLAR, vous pouvez avoir un CRISTAL SAYRETA KORA, qui égalera n'importe quel diamant coûtant $100 en apparence.

Commandes par la poste promptement exécutées. Ouvert jusqu'à 9.30 hrs p.m. Catalogue envoyé gratuitement sur demande.

W. POWELL HARVEY & CO. The Diamond Palace. 2280 Ste Catherine

A PROPOS D'AGRICULTURE

Le soin des prairies à l'automne — Chez nos voisins — Le beurre canadien — Destruction des mauvaises herbes — Les œufs en hiver — Le mauvais lait

Beaucoup de cultivateurs se trompent grandement en laissant pâturer leurs prairies durant tout l'automne. C'est bien le cas de dire à ce propos qu'ils font manger leur récolte en herbe. En effet, tout cultivateur sait que dans une prairie de mil, chaque tige de foin vient d'une petite bulbe, oignon ; quand l'on fauche le foin les bulbes qui l'ont produit meurt, mais il s'en forme d'autres petites qui doivent produire la récolte de foin prochaine. Si le cultivateur laisse paître trop longtemps ses prairies à l'automne, ces bulbes s'épuisent, bien souvent meurent et ne peuvent donner qu'une maigre récolte de foin à la saison prochaine ; sans compter que beaucoup de ces bulbes sont détruites par les pieds du bétail, surtout si l'automne est pluvieux. Maintenant, l'on peut ajouter qu'une prairie broutée trop ras souffre beaucoup plus qu'une autre, des grands froids. Enfin, l'on peut dire que sous tous les rapports, c'est une très mauvaise pratique de faire pâturer trop longtemps ses prairies à l'automne. Le cultivateur qui agit ainsi donne, il est vrai, quelques jours de bon pâturage à son bétail, mais d'un autre côté il perd peut-être la moitié de sa récolte prochaine de foin. Si au lieu de récolter deux tonnes de foin à l'acre, il en récolte à peine une, ce bon pâturage de l'automne est payé bien cher.

* * *

Voici ce que disait l'autre jour le "Mirror and Farmer" :

"La preuve la plus certaine et la plus encourageante que l'agriculture américaine est en bonne voie de progrès, c'est le désir manifesté de la plupart de nos cultivateurs de s'instruire et d'améliorer leur méthode de cultiver. Ils ne manquent aucune occasion de rechercher la lumière, quand il s'agit de leur état. Maintenant, par l'établissement de diverses stations agronomiques, par la continuation des conventions, des conférences agricoles et par l'encouragement généreux de nos gouvernements, nous pouvons assurer que notre agriculture va entrer dans une ère de progrès inconnue jusqu'ici. C'est vraiment le temps de semer la bonne semence, le terrain est préparé pour la recevoir ; nos cultivateurs n'ont plus peur de s'instruire."

Ne pourrions-nous pas dire un peu la même chose ici ?—Nous le croyons sincèrement. Nous aussi, nous pouvons dire qu'à part de quelques exceptions, de vieux routiniers qui seraient de force à assurer que le soleil n'éclaire pas en plein midi, la plupart de nos cultivateurs aiment à s'instruire, ils n'ont plus peur des journaux, des livres d'agriculture : nos cinq à six cents cercles agricoles sont une preuve éclatante de la chose. Nos gouvernements n'ont qu'à cultiver ces bonnes dispositions pour obtenir de magnifiques résultats.

* * *

Voici la conclusion d'une très belle conférence donnée par M. J. Sleightholm, principal d'une école d'industrie laitière dans Ontario :

"Pour terminer, je dirai que le commerce du beurre canadien a déjà fait un progrès considérable. Si l'on continue à instruire les cultivateurs sur les meilleures méthodes de fabrication, dans dix ans le beurre canadien n'aura pas son rival sur les marchés du monde entier. Car le lait qui peut faire le meilleur fromage peut faire aussi le meilleur beurre, pour cela, il ne faut que l'habileté et les connaissances requises. C'est pourquoi je conclus qu'il est de la plus haute importance que l'on encourage nos écoles d'industrie laitière et que l'on y apprenne surtout à fabriquer un beurre excellent. Si l'on fait ainsi, notre beurre prendra dans le monde entier le prestige qu'il doit avoir et notre position financière s'améliorera d'autant."

Voilà des paroles que tous les cultivateurs devraient méditer sérieusement; car notre production de fromage a atteint pour ainsi dire son maximum pour l'exportation sur le marché anglais, tandis qu'il y a encore une large marge pour l'exportation de notre beurre en Angleterre. De plus, comme nous sommes convaincus que la province de Québec peut rivaliser avec avantage avec la province d'Ontario pour les produits laitiers, nous encourageons plus que jamais nos cultivateurs à patronner notre seule école de laiterie qui se trouve à St Hyacinthe.

* * *

Nous avons reçu dernièrement de la ferme expérimentale d'Ottawa un bulletin très important ; il traite des mauvaises herbes, il a été préparé par M. James Fletcher, sous la direction de M. W. Saunders, directeur des fermes expérimentales. C'est dire que ce bulletin est très bien fait, il contient un grand nombre de gravures représentant nos mauvaises herbes les plus nuisibles. En outre, ce bulletin indique les meilleures méthodes de détruire les mauvaises herbes.

Comme l'on voit, ce bulletin peut rendre des services inappréciables aux cultivateurs soucieux d'avoir de bonnes récoltes, et anxieux de détruire ce fléau des mauvaises herbes qui devient de plus en plus menaçant chaque année. Tout cultivateur devrait avoir un exemplaire de ce bulletin. Il ne suffit que d'en faire la demande à la Ferme expérimentale d'Ottawa.

* * *

La production des oeufs en hiver ressemble sous plusieurs points à la production du lait en hiver. Les poules aussi bien que les vaches, doivent être entretenues sur la ferme durant douze mois de l'année : nous ne voyons pas pourquoi elles cesseraient de donner du profit pendant près de sept mois de l'année. Il est vrai qu'il en coûte plus pour avoir des oeufs en hiver qu'en été ; mais, d'un autre côté, ils se vendent aussi beaucoup mieux et il n'y a jamais aucun danger que le marché soit encombré à cette époque de l'année. Dans ce cas, comme il y a de l'argent à faire en prenant le moyen d'avoir du lait de ses vaches pendant l'hiver, il y en a à faire en faisant pondre ses poules en cette saison. Le cultivateur ne doit pas regarder aux légères dépenses qu'il est obligé d'encourir pour tenir ses poules chaudement et confortablement, il vendra ses oeufs un bon prix et fera encore du profit.

* * *

Beaucoup de cultivateurs s'imaginent que le lait "sent la vache" naturellement, c'est-à-dire qu'il goûte et sent un peu le fumier, ou au moins, quelque chose d'approchant, que pour faire disparaître cette odeur particulière, il est nécessaire d'aérer le lait parfaitement. Voici ce que dit une autorité sur le sujet dans l' "American Creamery".

"Je suis positif à dire qu'une vache nourrie convenablement et que l'on trait proprement dans une étable propre où il n'y a aucune mauvaise odeur, je suis convaincu, dis-je, que cette vache donnera un lait qui n'aura pas de mauvaise odeur". Il est excellent d'aérer le lait, mais il est encore mieux de faire en sorte que toutes les opérations qui se rattachent à l'industrie laitière aient le cachet de la plus scrupuleuse propreté.

* * *

Une fleuriste américaine, Mlle Pauline Woodward, possède près de Poughkeepsie, un terrain qu'elle cultive en violettes seulement et qu'elle vend à New-York. L'on dit que l'an passé, elle a retiré $8,000 de cette exploitation.

HECATOMBE EN RUSSIE

Désastreuse panique à la sortie d'une église

Saint-Pétersbourg, 28 — Un terrible événement est arrivé au village de Khanieleff, district de Kozoloff, sur le littoral occidental de Crimée. Au cours du service religieux, qui se célébrait dans l'église du village, une alarme fut donnée que le feu était à l'église. Il s'en suivit une panique et les exhortations des prêtres pour calmer les fidèles furent vaines. On se précipita vers les issues et un tumulte épouvantable se produisit. Les femmes et les enfants affolés, se jetaient dans les carreaux, se défigurant sur les verres brisés. On trouva 54 cadavres et 80 personnes grièvement blessées.

Un ami complaisant disait à un ivrogne de profession :

—Vous avez eu tort de boire tant, à chaque pas vous trébuchez et vous finirez par tomber.

—Je n'ai pas tort de boire, répondit l'ivrogne en fronçant le sourcil ; j'ai tort de marcher quand j'ai bu.

Un pain peut être léger, doux et facile à digérer. Vous pouvez vous servir de la même farine pour en faire un autre et avoir un pain pesant, sûr et moite. La difficulté est de savoir mettre les ingrédients convenablement ensemble. Un substitut de l'Emulsion de Scott peut avoir les mêmes ingrédients et ne pas être un substitut parfait, car personne ne sait mélanger les ingrédients comme nous le savons. C'est notre secret. C'est après vingt-cinq ans d'expérience que nous avons réussi à trouver la meilleure manière.

Deux grandeurs, 50c et $1.00.

SCOTT & BOWNE, Chimistes, Toronto, Ont.

621

40 PRIMES.... SUPERBES

Données en échange d'étiquettes du.....

Queen's....

...Laundry...

....Bar

LE MEILLEUR SAVON DE BUANDERIE ET POUR L'USAGE DE FAMILLE REND LE LINGE BLANC ET AROMATIQUE

ECRIVEZ POUR VOTRE CATALOGUE DE PRIMES

THE ALBERT TOILET SOAP CO.,

23,26,28 68 Rue McCord, Montreal

CASTORIA

Pour Enfants et Bébés.

"Le Castoria convient si bien aux enfants que je le recommande comme supérieur à tous autres remèdes connus de moi."
H. A. ARCHER, M. D.,
111, So. Oxford St., Brooklyn, N. Y.

"L'usage du Castoria est si universel et ses mérites sont si bien connus qu'il paraît superflu de le recommander. Il n'y a guère de familles intelligentes qui ne fassent provision de Castoria."
CARLOS MARTYN, D. D.,
New York City.
Ancien pasteur de la Bloomingdale Reformed Church.

Notre Castoria guérit tout : la colique, Les aigreurs d'estomac, rots, vers ou sciatique ; Il donne le sommeil, permet de digérer Sans qu'il faille jamais de drogues se bourrer.

"Pendant plusieurs années j'ai recommandé votre Castoria et je continuerai toujours de le faire, car il a invariablement produit des résultats satisfaisants."
EDWIN F. PARDEE, M. D.,
"The Winthrop," 125e rue et 7e avenue,
New York City.

THE CENTAUR COMPANY, 77, MURRAY STREET, NEW YORK.

190—youw—j—n

Le Savon Impérial de Barsalou

L'article Pour Laver

Marque de Fabrique

Un Cadeau En Echange De ces Enveloppes

La Poudre Imperiale de Barsalou

26,28,30

LE TONIQUE INDIEN DE SLOAN

Est le plus grand remède que la science médicale ait produit. Etant pu etient végétal il ne contient pas de poison minéral et il guérit d'une manière sûre et permanente toutes les maladies de l'estomac, du foie et des rognons

FRED W. LEISKAU, Baden, écrit ce qui suit :

Veuillez m'envoyer une autre bouteille du Tonique Indien de Sloan. J'en achetai une bouteille de votre agent, de bonne heure le printemps, et je dois dire que c'est le meilleur remède qui existe. Je ressentais un malaise au côté droit et je reçus les soins de plusieurs médecins, mais aucun ne put me guérir, et après avoir pris la bouteille que j'avais, je n'éprouvai plus aucun malaise. Je me fais un véritable plaisir de déclarer ces faits.

Prix $1, 6 pour $5. Chez tous les Marchands ou s'adresser a

The Sloan Medicine Company, of Hamilton, Limited

(10)

Votre Portrait Sur une plaque De Porcelaine Transparente (6½ x 8½ pcs) Pour $1.00

UN DOLLAR

Lisez notre offre sans precedent. C'est la premiere fois que ces Portraits sont introduits au Canada. C'est ce qu'il y a de plus nouveau et de plus elegant.

Voyez les échantillons dans La vitrine de LA PRESSE

LA PRESSE offre a ses lecteurs un magnifique portrait transparent (ressemblance garantie) sur une plaque de porcelaine de Chine — 6½ x 8½ pouces de grandeurs, pour $1.00 et 10 coupons de LA PRESSE. Cette offre est sans contredit la plus avantageuse, la meilleure et la plus utile qui ait jamais ete faite par aucun journal au monde. Les abonnes de la campagne devront ajouter 40c pour les frais d'express et d'emballage. Ces portraits sont faits d'après un procede francais que l'on vient de decouvrir, et dont nous avons SEULS le secret. La ressemblance est parfaite. C'est un vrai portrait a l'encre de Chine, sur une belle plaque de porcelaine. **Ils ne s'effaceront jamais** — le travail est garanti. Ils peuvent etre suspendus dans une fenetre ou places pres d'une lumiere — ils sont transparents — et beaux.

Manière de Commander :

Envoyez-nous une photographie (sur carte SEULEMENT) 10 coupons de LA PRESSE et $1.00, ($1.40 si vous demeurez en dehors de Montreal), nous vous enverrons au bout de quelques jours votre portrait transparent et votre photographie en parfait ordre. Vous pouvez commander autant de portraits que vous voulez — mais hatez-vous.

Adressez : Portraits,

Envoyez l'argent en billets de banque par lettre enregistrée ou un mandat-poste pour le montant.

LA PRESSE,

Montréal.

HISTOIRE ANECDOTIQUE ET ILLUSTREE

DE

LA GUERRE FRANCO-PRUSSIENNE

1870-71

(33)

LA BATAILLE DE ST PRIVAT

Suite

Ce mouvement des Allemands a été insensé, aussi amène-t-il une débâcle complète. Pour se protéger contre ce tir meurtrier, les uhlans se resserrent davantage, mais bientôt plusieurs pièces des deux batteries, qui ont dû être abandonnées, ainsi que les cadavres des hommes et des chevaux, rendent le passage du défilé encore plus étroit : un avant-train, qui doit rejoindre les batteries, vient encore augmenter les difficultés. Le feu des Français redouble et couvre la chaussée de cadavres ; sous ce déluge de plomb et de fer, les uhlans et les artilleurs échappés au feu se précipitent pêle-mêle dans le fond des Génivraux. Un grand nombre de ces malheureux arrivent ainsi vers les carrières du Caveau et sont précipités d'une hauteur de trente à quarante pieds.

Les Allemands tombent les uns sur les autres, pêle-mêle, dans une effroyable confusion. Plusieurs détachements du 4e uhlans disparaissent dans le gouffre. C'est un affreux fouillis d'armes, d'hommes et de chevaux. Dans cette chute, les soldats s'entr'égorgent, précipités qu'ils sont sur les lances de leurs compagnons.

Aujourd'hui le fond de ces carrières, sur un espace de plus d'un quart de lieue, a perdu sa couleur terreuse, car l'herbe pousse haute et drue sur les cadavres des Teutons, qui y ont été enfouis.

—Pendant ce sanglant incident, l'artillerie de Steinmetz, l'héroïne de la journée du côté des Allemands, a combattu avec rage pour seconder la cavalerie, qui se mettait en branle. Les batteries établies en avant de Gravelotte redoublent la violence de leur feu et lancent sur les hauteurs découvertes, qui se trouvent du côté des troupes françaises, une véritable pluie de projectiles. C'est au point que nos soldats ne peuvent sortir de leurs positions abritées pour marcher contre les deux batteries allemandes, que les quelques canonniers survivants n'ont pu emmener faute d'attelages. Ces canonniers ont même été forcés d'abandonner leurs pièces sur place, au milieu des cadavres des hommes et des chevaux. En même temps, et à force d'acharnement, les obus ennemis incendient celles des fermes situées en avant du front de nos troupes et forcent nos soldats à évacuer.

Cet incident des carrière du Caveau se reproduit pendant toute la journée sur notre aile gauche, preuve certaine que notre aile droite serait demeurée inébranlable, sans les combinaisons perfidement secrètes du maréchal Bazaine.

C'était en effet une perfidie que de ne pas avoir des combinaisons stratégiques et tactiques, auxquelles pussent être initiés des commandants de corps d'armée, comme ceux qui étaient sous les ordres de Bazaine.

—Ainsi Steinmetz, en contradiction avec ses chefs, commet une bévue, qui ne fait que mieux ressortir combien le plan des Prussiens est opposé à une attaque à fond sur notre gauche inexpugnable !

Et Bazaine ne veut pas le comprendre !

Et il se maintient en arrière de cette gauche !

Et il ne renforce point sa droite !

—Il est peut-être alors cinq heures du soir ; le feu s'est ralenti sur toute l'étendue du champ de bataille ; la lutte semble se terminer et l'avantage est acquis à notre armée.

Il se fait dans la lutte une sorte de trêve.

Partout, en effet, à ce moment, nous sommes victorieux, partout les Prussiens sont arrêtés. Nous n'avons perdu que quelques positions détachées, de celles qui ne sont considérées que comme des avant-postes, destinés à tenir un certain temps et à coûter du monde à l'ennemi.

En ce qui concerne notre 2e corps, il a arrêté toutes les entreprises de l'armée prussienne contre son importante position du Point-du-Jour, rendue plus forte encore par tous les moyens accessoires de la fortification ; bien qu'il ait perdu Saint-Hubert, toutes les attaques ultérieures de l'ennemi ont échoué devant son feu terrible et devant ses positions, qui constituent de véritables ouvrages. L'ennemi n'a pas fait un pas et a grand'peine à repousser nos tirailleurs, qui se jettent sans cesse sur le bois des Génivaux et sur Saint-Hubert.

—Jamais trêve dans une bataille n'indique mieux un plan chez l'ennemi.

De cinq à six heures du soir, silence et manoeuvres.

Et Bazaine ne voit rien ou plutôt ne veut rien voir ?

Ce calme relatif n'est pas de longue durée. Un peu après six heures, une très vive fusillade et une canonnade intense recommencent contre les diverses parties de la ligne française.

L'ennemi a repris la lutte. Mais va-t-il faire donner à fond, contre notre gauche, les troupes dont il dispose à sa droite ?

Non, l'engagement le plus terrible, sur ce point, a lieu autour de la ferme du Point-du-Jour.

Les deux maisons de cette ferme, qui, depuis le commencement de la bataille, servent de but à l'artillerie ennemie, ont été promptement détruites et rendues impropres à un abri. Elles ont pris feu vers midi, et le soir, à sept heures, elles fument et brûlent encore.

Après six attaques inutiles de von Zastrow sur le Point-du-Jour, toutes les troupes prussiennes se sont repliées dans le ravin de la Mance ou dans le bois de Vaux.

Cinq batteries allemandes postées près de Saint Hubert, conservent cependant leurs positions et se taisent bientôt, vu leur inutilité.

L'artillerie française, elle aussi, ne répond plus à l'artillerie allemande : elle borne son rôle à quelques coups enfilant la route destinée à arrêter les colonnes, qui essaient de passer le pont de la Mance pour suivre les tirailleurs, et ne peuvent se déployer, ni à droite, ni à gauche de la route, qui est en remblai près du pont.

Les coups des batteries ennemies, tirés de bas en haut, s'enterrent en avant du Point-du-Jour, où passent généralement par-dessus la crête, pour se perdre dans le ravin de Rozérieulles ; ils ne peuvent atteindre ni les tranchées-abris, ni la sablière, attendu que les pointeurs allemands ne peuvent avoir connaissance de ces positions qu'au jugé.

Aussi les VIIe et VIIIe corps allemands, ne parvenant pas à gagner un pouce de terrain, suspendent-ils leurs efforts.

Garde du corps du roi de Prusse

En présence de ces échecs successifs, von Steinmetz envoie de plus en plus des effectifs et des réserves. Toutes ces troupes, successivement trop agglomérées et disproportionnées à l'étendue du front d'attaque, se gênent mutuellement, se paralysent, ne pouvant s'étendre suffisamment, ni en profondeur, ni en largeur.

Cette situation s'aggravera encore pour les mêmes raisons, vers sept heures et demie du soir, après l'arrivée en ligne du IIe corps, général von Franzecky.

Cependant toutes ces attaques successivement repoussées ont décidé le général von Steinmetz à tenter un nouvel et suprême effort.

Malheureusement, ses deux corps d'armée—VIIe et VIIIe—sont à bout de forces, découragés, décimés, impuissants, mais de nouveaux combattants arrivent.

Le IIe corps, général Franzecky, parti directement de Berlin, en chemin de fer, et qui se trouvait encore près de Buxières à midi, vient de gravir les pentes du plateau de Gravelotte.

L'effectif des Prussiens réunis au couchant de Metz atteint donc, en ce moment, le chiffre de deux cents cinquante mille hommes.

Von Steinmetz s'adresse aussitôt à ce nouveau corps d'armée dont les têtes de colonne ont atteint les positions au sud de Gravelotte. Le général von Franzecky refuse tout renfort, et le commandant en chef de la 1re armée envoie auprès du roi Guillaume son quartier-maître, le colonel Wartensleben, pour demander l'entrée en ligne du IIe corps : cette demande est accueillie ; les VIIe et VIIIe corps s'apprêtent à seconder cette attaque générale.

En voyant se masser, en avant de Gravelottes, les sombres colonnes des 3 corps ennemies, le général Frossard se doute du nouvel et suprême assaut qui va lui être livré. Aussitôt, il fait porter en avant toutes les troupes de sa division, tenues jusqu'alors en deuxième ligne.

Ces régiments, qui ont passé la journée à attendre, l'arme au pied, l'ordre de marcher en avant et à recevoir des obus et des balles perdus, accueillent cet ordre par les cris mille fois répétés de : "En avant ! Vive l'empereur !"

Il est sept heures du soir environ.

La situation des Prussiens, à leur droite, est à ce moment des plus critiques. Les VIIe et VIIIe corps de Steinmetz, lancés hors du bois de Vaux et engagés si mal à propos, comme on l'a vu, par ce général, contre notre gauche, sont à bout de forces et cruellement décimés.

Ces deux corps prussiens ont marché trop tôt, ce dont le roi Guillaume et le général de Moltke sont très mécontents, car quand le moment psychologique de donner contre Frossard est venu, les VIIe et VIIIe corps sont démoralisés.

Le roi Guillaume, qui assiste, en avant de Gravelotte, à cette partie de la bataille, se décide à engager la seule réserve dont l'armée entière dispose, le IIe corps, puisque les premières lignes sont harassées et découragées.

Le chef de ce corps d'armée, le général von Franzecky, reçoit directement du roi l'ordre d'enlever le terrain où se trouvent les fermes tant disputées de Moscou, de Saint Hubert et du Point-du-Jour.

Le commandant de notre 2e corps d'armée va donc avoir à repousser avec vingt-quatre mille hommes l'assaut de trente-sept mille Prussiens soutenus par les premières lignes, devenues réserves.

Tout le IIe corps allemand—3e et 4e divisions, général-major von Hartmann et lieutenant général Hann von Weihern—va donner. C'est un grand honneur pour Frossard que d'avoir si bien tenu.

Quand ces troupes ont occupé tout l'espace compris entre le bois des Ognons et Rézonville, cette ligne de bataillons en masse se met en mouvement, pour se rapprocher du ravin de la Mance. Une nouvelle attaque est imminente à tous les yeux, elle doit se produire la dernière.

Le colonel de Waldner-Freunstein, du 55e de ligne français, tire sa montre : "Encore une heure de jour, dit-il ; c'est bien long sans boire ni manger. Vingt-quatre heures de repos, je ne demande que cela pour mes hommes." Ce sentiment est général, car depuis quatre jours, depuis le 14—bataille de Borny—, nos troupes n'ont eu, pour ainsi dire, aucun répit. Encore une heure de jour veut dire que le combat ne pourra cesser qu'à la nuit.

A cette époque de l'année, la nuit arrive à huit heures ; il est donc sept heures.

Les soldats de notre 2e corps ignorent, d'une façon absolue, ce qui se passe sur les autres points du champ de bataille. Le colonel Waldner-Freunstein ainsi que les autres chefs de corps, préviennent leurs régiments, les engageant à réserver leurs feux, de se tenir prêts à une dernière action, qui ne doit produire son maximum d'effet qu'une demi-heure plus tard, vers sept heures et demie, vu le temps qu'il faut à ces nouvelles troupes pour entrer en ligne.

L'attaque, l'assaut, le "sturm," se manifestent vers sept heures et demie. La nuit commence à tomber. Le soleil vient de disparaître du couchant, en arrière de Mars-la-Tour, et tout l'horizon au-dessus du champ de bataille du 16 est empourpré de lueurs rougeâtres.

Si grande est l'importance de cette nouvelle lutte, qu'au moment où le IIe corps s'est ébranlé le roi Guillaume s'est rapproché du champ de bataille, pour connaître plus tôt le résultat de cette lutte, et se porte de sa personne sur la butte de Gravelotte. Le souverain de la Prusse est en tenue de campagne de général et casque en tête. Rigide comme une figurine en bois sculpté, cet étrange et vulgaire favori de la fortune, tour à tour esclave ou maître, au gré de son puissant ministre, regarde passer, au pas de course et l'arme à l'épaule, les bataillons de von Franzecky, qui le saluent de hourras retentissants. Il y a en lui du Jupiter et du brasseur, du César et de l'exécuteur des hautes oeuvres.

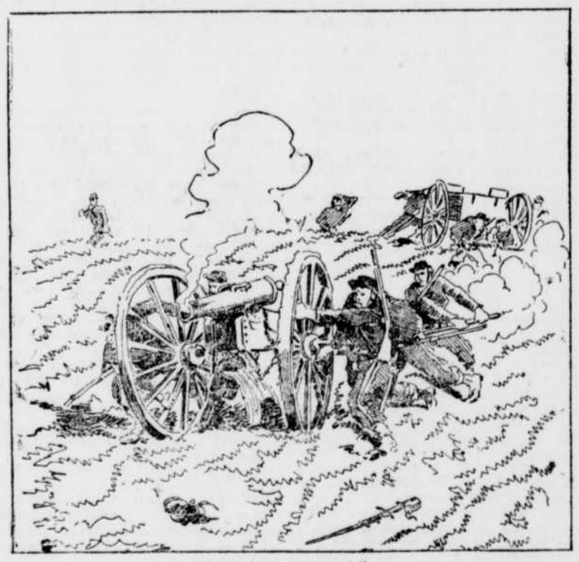

" A bras, en avant ! "

Est-ce bien là cette épée vengeresse, ce fléau de Dieu, celui, enfin, que les deux grandes batailles du 16 et du 18, et bientôt celle de Sedan, vont faire maître des destinées de la France ?

A sa droite se tient M. de Bismarck, en petite tenue d'officier de cavalerie de la landwehr et coiffé de la casquette blanche bordée d'un large galon jaune ; à sa gauche, le général von Roon, ministre de la guerre, le grand-duc de Weimar, le prince Charles, etc... Les correspondants des journaux allemands et anglais leur tiennent compagnie.

Le chef d'état-major général, général d'infanterie de Moltke, grimpe sur la hauteur la plus voisine du défilé de Gravelotte, que doit traverser une partie du IIe corps, pour voir l'action de ses propres yeux et instruire immédiatement le roi quand elle sera décidée.

A peine ces troupes sont-elles arrivées à près des premiers postes.

Alors les trois brigades du IIe corps forment une seule ligne, pour attaquer ensemble les positions du général Frossard. Ce corps d'armée est entièrement composé de Poméraniens, soldats d'élite de haute stature, au caractère brutal et même féroce. A leur teint rougeâtre, à leurs cheveux blonds albinos, à leur barbe dure et épaisse, à leur voix rude et gutturale, on reconnaît le type des anciens pirates Borusses de la Baltique, leurs ancêtres.

Toute cette infanterie s'ébranle en une longue colonne serrée, chacun se presse sur ses voisins : "Serrez, et en avant, coude à coude !" se crient les rangs les uns aux autres ; les tambours des grenadiers battent la charge, les courts cornets des fusiliers font entendre leurs rauques sonneries.

"Avancez vivement !" commandent les officiers, l'épée haute ; des hourras interminables font retentir l'air.

Calmes et impassibles, les soldats de notre 2e corps laissent approcher cette masse hurlante à bonne portée. Soudain, les chassepots et les mitrailleuses, établis en haut sur le plateau, dans les tranchées-abris étagées, répondent aux hourras de victoire des Poméraniens et font pleuvoir un feu vraiment infernal sur les bataillons de tête, qui se déploient à droite et à gauche du défilé.

Les projectiles ne labourent pas seulement les bataillons du front d'attaque, qui débouchent de Saint-Hubert, mais ils vont au delà du ravin de la Mance, au delà du défilé de Gravelotte, décimer, trouer la masse épaisse laissée en réserve, qui accourt pour soutenir la première ligne, et abattent ainsi des morts et des blessés en grand nombre. Les soldats placés en avant des colonnes peuvent seuls faire usage de leurs armes. Les batteries prussiennes tirent par-dessus leurs têtes.

Les pertes que subissent les Poméraniens sont énormes. La 6e brigade d'infanterie, qui tient la tête de l'attaque, est décimée. Cette brigade s'est élancée au pas de course dans le champ de tir des lignes françaises du Point-du-Jour.

Derrière ce corps en marche, on aperçoit une longue traînée noirâtre, c'est une file de morts et de blessés, que la brigade laisse sur sa route ; quelques malheureux se relèvent, essaient de suivre leurs compagnons d'armes, puis retombent, la face contre terre, pour ne plus bouger désormais.

—Ardeur, bravoure, obstination, rien ne sert aux Allemands. Ils tombent comme les moissons couchées par un vent d'orage. Tous les efforts, dix fois répétés, des Poméraniens se brisent contre la résistance acharnée des Français, qui tiennent les abords de la ferme du Point-du-Jour.

Bientôt même la confusion se met dans les rangs ennemis. Sur la route, quelques bataillons du VIIIe corps, qui sont combattu sur le plateau, se retirent épuisés, décimés, rompus, pour aller se rallier de l'autre côté du défilé de la Mance. A cette vue, quelques parties du IIe corps croient qu'un mouvement général en arrière a été ordonné, et commencent elles-mêmes à reculer.

Ce reflux, dans des chemins étroits, produit des scènes de tumulte, ralentit les colonnes d'assaut et y fait naître du désordre.

Une nouvelle panique se produit. Les rangs sont rompus, les soldats n'entendent plus leurs chefs : les uns fuient, les autres veulent pousser de l'avant.

La cohue est indescriptible. Quelques bouches à feu de la 1ère division de cavalerie, que l'on ramène en arrière, parce qu'elles ont perdu la majeure partie de leurs servants et de leurs atelages, accroissent le désordre. Le feu des tirailleurs français qui s'avancent, encouragés par ce spectacle, redouble et augmente la confusion. On se presse, on se pousse.

Au nord et au sud, la route est profondément escarpée, comme nous venons de le dire ; des broussailles, des taillis épais couvrent les pentes, sans débouchés suffisants pour donner accès à cette foule débandée. Dans cette affreuse bousculade, des officiers à cheval, de nombreux soldats sont poussés du haut de rochers dans le ravin qui borde la droite de la route et y roulent en s'entre-tuant. Ce ravin de la Mance reçoit de nombreux cadavres.

Les tirailleurs français ont pris l'offensive, chassant devant eux les Poméraniens, la baïonnette dans les reins, et arrivent au bord du ravin de la Mance ; mais là, le feu des redoutables batteries allemandes, qui grondent sur le plateau de Mogador, situé en face, les arrête à leur tour.

L'effet produit par cete panique du IIe corps allemand est si grand, que les voitures d'ambulance reculent et que le mouvement de retraite se fait sentir jusque dans Gravelotte. Le général von Franzecky a besoin d'une fermeté extraordinaire pour empêcher la panique

LA COLONISATION

Dans le nord de Montréal

Développement rapide de diverses colonies

Pendant les douze derniers mois, la colonisation a fait beaucoup de progrès au nord de Montréal. Il s'y est établi, sur 350 lots, 175 familles de nouveaux colons.

Les endroits choisis par les nouveaux colons sont St Jovite et ses environs ; Labelle et toute la région s'étendant aux confins du canton Lesage ; la vallée de la Mocaza et du Lac Chaud ; St Ignace du Nominingue et le canton Turgeon; les vallées de la rivière Kiamuka et de la Lièvre ; enfin, les terres de L'Orignal à la Ferme Neuve, à quinze milles plus haut.

Dans la paroisse de l'Annonciation, canton Marchand, il s'est placé encore environ quarante familles, mais il n'y a plus, maintenant, de terrain à prendre à cet endroit. Si l'on veut donner accès à de nouveaux colons, il faudra ouvrir de nouvelles routes.

A l'Annonciation, on a bâti une spacieuse église de 120 pieds de longueur par 55 de largeur, puis un beau presbytère à trois étages. La nouvelle église sera livrée au culte à Noël. A part l'église et le presbytère, plusieurs constructions nouvelles ont été érigées dans le village. Le printemps prochain, on reconstruira le pont qui relie le village à la rive est de la rivière Rouge. Ce pont a été emporté par la crue des eaux le printemps dernier. Tout le bois nécessaire à sa reconstruction a été préparé cet été par ordre du gouvernement provincial.

A Ste Eugénie du Lac Chaud, cantons Nantel et Lynch, qui n'ont été mis en vente qu'au printemps, il a été vendu 50 lots de terrain qui sont presque tous occupés. On se propose de bâtir prochainement une scierie et un moulin à farine sur les bords du Lac Chaud. Un bureau de poste a été ouvert à la Mocaza, ainsi qu'une école et un magasin général. Ce dernier appartient à M. Dansereau, autrefois de Montréal. M. Charbonneau a fait de grandes améliorations à ses scieries ; il y a ajouté les machines nécessaires pour la préparation du bois de service et une moulange pour la mouture du grain.

Il y a maintenant des scieries et un moulin à farine en opération au Rapide de l'Orignal ; on y a construit une chapelle et une école. Il y a un curé résident, M. l'abbé Desjardins. Deux autres scieries sont en voie de construction dans la région, l'une au Lac de la Vieille et l'autre au rapide des Bois-Francs.

Le gouvernement a fait construire un magnifique pont sur la Lièvre, au Rapide de l'Orignal, ce qui a permis d'ouvrir à la colonisation le canton Robertson, l'un des plus avantageux du nord. Il y a déjà une trentaine de familles dans ce canton.

A mi-chemin, entre St Ignace et Nominingue et les rives de la Lièvre, M. Henri Mayer, qui tient un poste pour loger les voyageurs, a converti son modeste chantier en une magnifique hôtellerie à deux étages avec toutes les dépendances nécessaires pour donner au public tout le confort désiré.

St Ignace du Nominingue n'est pas resté en arrière. De nouvelles scieries ont été construites sur le lac Bourget, près de la beurrerie de M. R. Cyr ; le gouvernement ayant fait faire le creusage de la décharge du grand lac Nominingue, un bateau voyage actuellement sur les deux lacs Nominingue. Ce bateau sert surtout au transport du lait à la beurrerie ; ses services sont aussi sou-

vent retenus par les nombreux touristes et chasseurs qui fréquentent la région du Nominingue, surtout à cette époque de l'année. Il ne faut pas oublier que la région du Nominingue, est, de tous les cantons du nord, la plus peuplée de gibiers. Le chevreuil y abonde.

Le Nominingue sera, avant longtemps, le plus grand rendez-vous des sportsmen. Un baron français, M. du Passage, homme très riche, se propose d'y bâtir sous peu un grand hôtel pour le sport. Cet hôtel construit d'après les plans les plus modernes du genre. Il ne laissera rien à désirer sous tous rapports.

Quant au canton Turgeon, c'est-à-dire la colonie du Dr Jacques, il faut le visiter pour se rendre compte de la rapidité avec laquelle les travaux de défrichement s'y font. On y compte actuellement

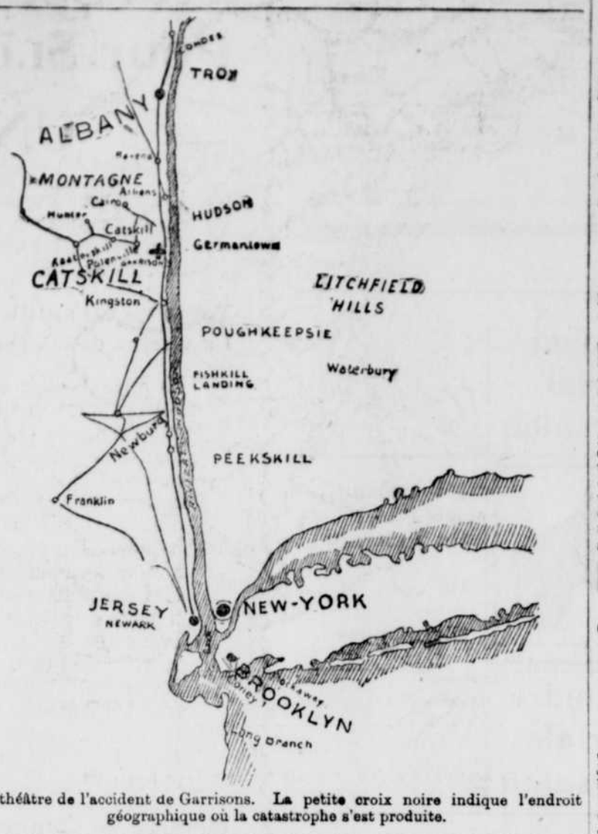

Le théâtre de l'accident de Garrisons. La petite croix noire indique l'endroit géographique où la catastrophe s'est produite.

75 familles, au nombre desquelles plusieurs nouveaux colons établis cet été. On doit y commencer prochainement, au coeur de la colonie, sur les bords du lac Thibériade, la construction d'une scierie et d'un moulin à farine.

Le gouvernement a fait recommencer les travaux d'amélioration du chemin Chapleau entre St Ignace et la Kiamika, mais ces travaux ne se termineront pas l'été prochain. On se propose d'y établir un service de diligence pour le transport des colons et de leurs effets.

A quinze milles plus haut que l'Annonciation, sur la Rouge, se trouve l'Ascension, aussi en voie de prospérité, dans les cantons Mousseau et Lynch. Cette colonie aura bientôt, elle aussi, un moulin à farine et une scierie. M. Magloire Gosselin, colon de l'endroit, doit en commencer sous peu la construction.

Labelle s'est agrandi de plusieurs constructions importantes entre autres la résidence d'été de l'honorable sénateur Roliand. Maintenant, M. Forget, maire de la municipalité, est à faire construire un aqueduc pour approvisionner d'eau les habitants du village. M. Bienvenu, autrefois de Montréal, a mis un yacht à vapeur sur le lac Labelle, ce qui a fourni, cet été, des communications aux cantons qui touchent au lac, et 22 lots y sont maintenant occupés par de nouveaux colons. Un riche Anglais, M. Lindsay Russell, est à se faire construire, à l'extrémité du lac, une superbe maison d'été.

St Jovite, sans contredit la plus florissante paroisse des Laurentides, a aussi eu sa part de progrès. On y a établi de nouvelles scieries, de nouvelles maisons de commerce, etc. M. Célestin Bisson, fabricant de fromage, a vendu, depuis le mois de juin dernier, pour $3,000 de fromage sorti de sa fromagerie. Dans le voisinage, il s'est formée une colonie importante, celle du Lac Windigo, qui comprend déjà 28 familles. On y a besoin de chemins.

La compagnie du Pacifique fait d'excellentes affaires à St Jovite et elle en ferait davantage si, se rendant au désir des habitans de l'endroit, elle faisait construire une voie d'évitement pour le chargement des marchandises. Il s'y fait un commerce considérable de bois de service et de bois de corde. Il vient d'y être donné, par un homme d'affaires de Montréal, un contrat pour 1800 cordes de bois.

Voilà pour les progrès dans la région nord de Montréal. Nous indiquerons prochainement les besoins des colonies.

DANS L'ILE DU PRINCE EDOUARD

Le nouveau cabinet

Charlottetown, I. P. E., 28—Le premier ministre Peters et ses collègues ont remis leur démission, hier, au lieutenant-gouverneur, qui a aussitôt appelé M. A. B. Warburton, pour le prier de former un nouveau cabinet. Les nouveaux ministres ont été assermentés hier après-midi.

Ce sont : premier ministre, l'hon. M. A. B. Warburton.

Procureur-général, l'hon. M. H. C. McDonald.

Commissaire des travaux publics, l'hon. M. J. R. McLean.

Commissaire des Terres de la Couronne, secrétaire provincial et trésorier, l'hon. M. Angus McMillan.

Ministres sans portefeuille, les honorables MM. J. W. Richards, de Biddeford, Benj. Rogers, de Charlottetown ; Peter McNutt, de Malpèque, et A. McLaughlin, de St. Peters.

Il reste encore un poste vacant dans le cabinet.

L'EMIGRATION

Une famille canadienne composée de cinq personnes, est partie hier, de la gare Windsor pour Holyoke, Mass., où elle doit se fixer.

A propos de l'émigration de nos compatriotes vers les Etats-Unis, on nous informe que le nombre de ceux qui sont allés y tenter fortune cette année est de beaucoup inférieure à celui des années passées. Il semblerait que le mouvement regrettable qui s'était créé depuis plusieurs années et qui dépeuplait si déplorablement nos campagnes, s'éteint graduellement. On commence à constater que le Canada offre plus d'avantage aux travailleurs en général que la tant vantée république américaine.

IL Y A ENCORE DU DANGER

Quelques marchands vendent des teintures imparfaites et falsifiées au lieu des Teintures Diamond

Bien que la grande majorité des marchands et détailleurs vende uniquement les véritables Teintures Diamond, il est bon de noter que quelques-uns détaillent encore des paquets de teinture commune et trompeuse pour l'amour d'un profit plus considérable. Naturellement, ce marchand amoureux du gain qui vend à une femme un paquet de teinture inférieure pour employer à la maison, ne cherche sans doute qu'un sordide intérêt.... faire de l'argent. Les marchands qui tiennent et vendent des paquets de teintures falsifiées n'ont aucun souci du confort et du bien-être de leurs clients ; ils arrachent de la bourse des familles un argent durement gagné et, en retour, ils leur donnent des teintures qui sont une perte et une ruine.

Quand les femmes canadiennes auront reçu encore quelques dures leçons par l'emploi de teintures sans valeur, elles se feront un devoir d'exiger de leurs fournisseurs les Teintures Diamond qui ne changent pas et ne manquent pas leur effet, qui sont si faciles à employer et produisent des couleurs si vivantes. k

Une Grosse Journée . . . . Remplie des Offres de. . . Bons Marchés du Vendredi

L'homme qui a beaucoup d'argent aime a epargner de l'argent tout autant que celui qui en a peu. Des offres qui feront epargner de l'argent comme celles ci-dessous mentionnees devraient amener un grand nombre d'acheteurs a nos magasins demain. Les vetements et merceries sont des necessites, et les prix auxquels nous les offrons permettent aux personnes economes d'epargner de l'argent tout en s'habillant bien.

Voici quelques-unes des chances d'epargner de l'argent que nous offrons pour Demain.

Vetements pour Hommes

Habillements en serge, bleu et noire, devants croisés, valant $10.00 pour $6.29
Habillements en serge noire, devants croisés, valant $8.00 pour... 5.29
Habillements en tweed écossais, devants croisés, valant $12.00 pour.. 7.20
Habillements en tweed écossais nuances foncées, valant $10.00 pour..... 6.79
Habillements en tweed pesant, devants simples, valant $9.00 pour..... 5.75
Habillements en tweed, valant $6.00 pour..... 3.29
Une autre ligne d'habillements en tweed valant $7.00 pour..... 3.25
Habillements en melton, bleu et noir, valant $10.00 pour..... 7.29
Habillements devants croisés en tweed pesant, nuances foncees, valant $9 pour..... 6.25
Pantalons en tweed, tout laine, valant $1.50 pour..... 89c
Pantalons en serge bleue, pesante, valant $2.00 pour..... 1.33
Pantalons en tricot, tout laine, valant $3.50 pour..... 2.73
Pardessus en drap covert bleu et noir, doublées de satin, valant $14.00 pour..... 10.59
Pardessus en drap cheviotte, bleu et noir, doublés de soie, valant 13.50 pour..... 9.23
Habillements en drap vénitien, bleu et noir, valant $10.00 pour..... 6.75
Pardessus en tricot, dans toutes les nuances, valant $9.00 pour..... 5.75

Merceries

Bas pesants pour l'hiver, valant 15c pour..... 7c
Bas en cachemire noir pesant valant 25c pour..... 17c
Sous-vêtements pesants tout laine valant 60c pour..... 39c
Une autre ligne de sous-vêtements tout laine, valant 75 pour..... 49c
Beaux sous-vêtements rayés, tout laine, valant $1.00 pour..... 63c
Une autre ligne valant 50c pour..... 33c
Sous-vêtements en laine écossaise, valant $1.00 pour..... 69c
Sous-vêtements pesants, très laineux, valant $1.00 pour..... 79c
Chemises en flanelle bleue et grise valant 75c pour..... 49c
Chemises tricotées, pesantes, valant 75c pour..... 43c
Belles chemises en crolse et laine, valant $1.25 pour..... 85c
Chemises en flanellette pesante, valant 60c pour..... 33c
Chemises en flanellette pour petits garçons, valant 35c pour..... 16c
Chemises en flanellette bleues pour petits garçons, valant 60c pour..... 49c
Chemises en sateen noir, valant 50c pour..... 27c
Gants en kid pesants, pour l'automne, 75c pour..... 49c
Beaux gants mochs, valant $1.00 pour..... 59c
Gants en kid non préparé, valant $1 pour..... 59c
Bretelles de bonne qualité, valant 35c pour..... 19c
Une autre ligne de bretelles, valant 25c pour..... 11c
Colliers de toile, quatre plis..... 4c

Vetements de Petits Garcons

Habillements en serge bleue, deux morceaux, valant $1.50 pour..... 89c
Habillements en tweed valant $1.75 pour..... 77c
La balance des habillements de matelots en drap bleu, valant $1.50 pour 87c
Une autre ligne valant $2.50 pour.... 1.27
Habillements en tweed écossais, colletés de matelot, valant $4.50 pour.. $2.53
Habillements en tweed écossais, devants croisés, valant $4.00 pour.... $2.23
Habillements Norfolk en tweed écossais, valant $4.75 pour..... $2.63
Habillements en tweed pesant, valant $2.75 pour..... $1.73
Habillements, trois morceaux, devants croisés, en serge bleue, valant $5.00 pour..... $3.23
Habillements en serge bleue, valant $8.00 pour..... $4.33
Habillements en tweed écossais, valant $8.00 pour..... $4.23
Reefers en serge bleue, valant $1.50 pour..... 83c
Reefers en serge bleue de meilleure qualité, valant $2.75 pour..... $1.63
Reefers en drap nap, valant $3.00 pour..... $1.63
Pardessus d'automne en tricot, valant $6.00 pour..... $3.23
Pantalons en serge bleue, valant 75c pour..... 43c
Pantalons en tweed tout laine, valant $1.00 pour..... 63c

Chapeaux

Chapeaux dans tous les derniers goûts à vendre à 50c de moins que le prix régulier. Tous les chapeaux démodés qui se trouvent dans le magasin sont offerts en vente à..... 50c

BLUMENTHAL

Les Plus Grands Drapiers et Confectionneurs les Plus Dignes de Confiance au Canada. . . . . .

Angle des rues CRAIG et BLEURY

Et 1447 rue SAINTE-CATHERINE, entre Beaudry et Montcalm

de se propager, ce qui aurait lieu et amènerait une déroute complète, et pour ramener un peu d'ordre au milieu de ce chaos.

Le soleil est couché, l'obscurité déjà forte rend très périlleuse la situation du IIe corps, qui non seulement est battu de front par de meurtrières et d'interminables décharges, mais reçoit encore sur le flanc gauche des feux de mousqueterie, dont il ne peut s'expliquer l'origine. Ces derniers feux proviennent de la méprise de troupes du VIIIe corps, établies sur les hauteurs qui couronnent les rochers de gauche, et trompées par des illusions de la brune.

L'armée allemande ondoie, tourbillonne, comme la mer sous l'impulsion furieuse d'un cyclone. Pressé dans les flots de cette tourmente, ne sachant plus comment guider ses troupes ahuries, le général von Franzecky prend une résolution suprême et a recours, alors, au seul moyen pratique dans des moments aussi critiques : il fait sonner, par les clairons, le signal qui commande : "Cessez le feu et arrêt subit !"

Grâce à la discipline allemande, les soldats obéissent à l'instant même. Le silence et l'immobilité remplacent, comme par enchantement, le bruit et l'agitation. Les Français, par lassitude peut-être, suspendent également leur feu.

L'attaque des Poméraniens a été brillamment repoussée ; les dernières compagnies de réserve des régiments du 2e corps français sont entrées en ligne.

—Il est huit heures du soir : le moment de tranquillité, si désiré, est arrivé, et, sur ce point du champ de bataille, cent cinquante mille hommes prennent à la fois un moment de repos, les pieds dans le sang et des nuages de fumée sur la tête. Les bataillons poméraniens décimés sont forcés à se reconstituer à portée de nos feux .

Cependant il fait noire. Le roi de Prusse, qui a fait aussi un mouvement rétrograde, est avec sa suite près du mur d'un jardin, entre Gravelotte et Rézonville. A côté de lui, brûle une grande filature de laine, éclairant le voisinage le voisinage d'une lumière sinistre.

Avec la ridelle d'une charrette on a fait au souverain un siège, en appuyant un des bouts sur le dossier d'une bascule de pesage et l'autre sur le cadavre d'un cheval français, à la robe grise, qui vient de crever.

Autour du souverain se tiennent le prince Frédéric-Charles, le duc de Weimar, le grand-duc de Mecklembourg, le comte de Bismarck, le ministre de la guerre, général von Roon, et le comte von Doenhoff, qui seul est à cheval à ce moment.

Le comte de Bismarck lit, aux clartés de l'incendie, des lettres françaises qu'on lui a remises... peut-être pense-t-il à autre chose. On est silencieux et chacun sent, comme le roi de Prusse, qu'en ce moment critique le sort de la bataille se décide.

Soudain arrive, tout en sueur, le comte de Moltke : "Sire, dit-il, nous avons remporté la victoire, l'ennemi est rejeté hors de toutes ses positions." Une clameur joyeuse accueille cette nouvelle, heureuse surtout pour les Allemands.

Est-ce un artifice de courtisan pour flatter le roi, ou le comte de Moltke vient-il d'apprendre la retraite du maréchal Canrobert ? Son assertion, dans tous les cas, n'est vraie qu'à moitié : deux de nos corps (6e et 4e) fléchissent devant le nombre, mais les deux autres (2e et 3e) bravent l'acharnement de l'aile droite prussienne et lui infligent de dures épreuves.

—De ce dernier côté, en effet, la lutte n'est pas encore terminée ; jusqu'à onze heures et demie du soir environ, la fusillade se fait entendre sur le plateau du Point-du-Jour et les Prussiens renouvellent, plusieurs fois, leurs tentatives sur la ferme du Point-du-Jour.

Vers huit heures et demie, les colonnes poméraniennes recommencent leur marche en avant et atteignent Saint-Hubert. Jusque-là tout va bien pour elles. Mais, quand elles veulent pousser au-delà de la ferme, les chassepots et les mitrailleuses allument, devant leur front, une si ardente fournaise que celle-ci dissipe les ténèbres de la nuit et illumine le champ de bataille, comme en plein jour ; en même temps des décharges de mousqueterie se renouvellent sur la gauche des Allemands. Il est probable que ces décharges viennent d'un détachement français resté dans la partie méridionale du bois des Génivaux, d'où les Prussiens n'ont pu le déloger.

De leur côté, les batteries ennemies se sont mises de la partie et répondent avec une égale violence. Les hauteurs de Gravelotte, elles aussi, semblent embrasées par les éclairs des canons.

Pendant une demi-heure, le sol du plateau du Point-du-Jour est bouleversé par les obus. Les bataillons des généraux Vergé et Fauvart-Bastoul, couchés à terre, supportent cette rude épreuve, sans être ébranlés ; et, lorsque l'infanterie prussienne s'avance à l'attaque de nos positions, elle est accueillie par une telle fusillade, qu'elle se rejette vivement dans le ravin de la Mance, en couvrant sa retraite par une vive mousqueterie.

La sonnerie : "Cessez le feu !" exécutée par ordre du général von Franzecky pour suspendre la lutte, arrête de nouveau le feu de part et d'autre, mais deux fois encore il faudra renouveler cette sonnerie, dans les mêmes circonstances.

Il est dix heures et demie. La nuit devient de plus en plus silencieuse. Aux lueurs du croissant, qui commence à briller dans le ciel, comme la lampe des morts, à la clarté de lanternes sourdes, les ambulanciers cherchent, ramassent les victimes de la guerre.

Soudain, le camp français se réveille : au milieu du silence de cette nuit profonde, éclate brusquement, comme un orage terrible, un feu général de mousqueterie ; nos chassepots dessinent une ligne étincelante et vomissent la mort sur le camp germanique.

Puis, au bout de quelques minutes, l'immense feu s'éteint, le bruit des dernières salves roule d'écho en écho ; l'ombre et le silence enveloppent, pour le reste de la nuit, les adversaires épuisés.

Les Allemands prétendirent ne pouvoir expliquer ce transport subit de fureur guerrière : un des assistants donna le mot de l'énigme. Il assura que les clairons prussiens avaient appris nos sonneries françaises : ça et là, pour épuiser les munitions de nos troupes, leurs clairons, d'après l'ordre des officiers, donnaient, en jouant la sonnerie française "Commencez le feu !" le signal de la fusillade. Ce stratagème, peu loyal, mais bien teuton, fut bientôt découvert et fort à propos.

Quoi qu'il en soit, ce fut le dernier feu d'ensemble des Français sur cette aile ; ce furent les dernières détonations de toute la bataille.

Vers onze heures du soir, le 3e de ligne échange encore quelques coups de fusil, mais très clairsemés, avec les Poméraniens, puis le calme renaît entièrement sur tout le terrain occupé par le 2e corps français.

* * *

La prise de Sainte-Marie aux Chênes par la garde royale prussienne n'a été que le prélude de la grande attaque de ce corps d'élite, sur notre aile droite, que commande Canrobert.

La garde royale a pour principal objectif Saint-Privat la Montagne ; mais la force de ce village, situé sur une butte, est telle que les deux corps ennemis (garde royale et XIIe corps), qui doivent l'assaillir, n'osent entreprendre une attaque de front, sans l'appuyer d'un mouvement tournant.

Saint-Privat — Ebouvant de la ferme de Moscou

Notre 6e corps, privé d'une division, va donc avoir, avec un effectif de moins de vingt-sept mille hommes, plus de soixante-dix mille Allemands (garde royale et XIIe corps) à combattre et un mouvement tournant très dangereux à paralyser.

Les forces de Canrobert seront donc absolument insuffisantes.

Ce mouvement tournant des Saxons, qui portait trente-sept mille hommes sur notre droite, se prononça aussitôt après la prise de Sainte-Marie-aux-Chênes et Bazaine ne saurait arguer qu'il ignora ce qui se passait.

On savait à quoi s'en tenir dès quatre heures de l'après-midi. En donnant, à cette heure, l'ordre à la garde de marcher au secours de Canrobert, avec la réserve générale d'artillerie, le maréchal Bazaine était certain d'arrêter net le mouvement des Saxons et de le faire échouer.

C'était la victoire, la victoire éclatante.

Bazaine n'en ignorait rien. Mais il voulait la défaite. Il voulait la chute de l'Empire sous le coup de revers successifs. Il voulait s'imposer ensuite à la France comme dictateur. Aussi laissa-t-il écraser le vaillant Canrobert.

Jusqu'à cinq heures du soir, en attendant que le mouvement tournant des Saxons soit terminé, les Allemands se bornent à canonner vivement Saint Privat-la-Montagne.

Dans ce but, l'ennemi réunit contre cette position toutes ses batteries disponibles.

Nos braves soldats voient alors en face d'eux une épaisse colonne de poussière, qui s'élève au-dessus des bois et qui s'avance vers Saint Privat : cette poussière ne peut être produite que par l'artillerie au galop. Chacun d'eux comprend qu'il va recevoir le choc d'un dernier moment, selon la tactique prussienne.

Bientôt la canonnade est effroyable sur la gauche de notre 6e corps. De formidables détonations se font entendre sans interruption : c'est un bruit infernal de sifflement aigus, produits par les obus et leurs éclats ; la terre est labourée dans tous les sens par les projectiles. Canrobert donne l'ordre aussitôt aux troupes de se coucher à terre ; pendant plus d'une heure, nos soldats restent exposés, sans pouvoir brûler une cartouche, aux obus des batteries ennemies, qui échangent, par-dessus leurs têtes, leurs projectiles avec ceux des batteries françaises placées près de Saint Privat.

Un certain nombre de ces obus viennent éclater sur notre ligne de bataillons, la plupart faisant fougasse dans le sol avec une explosion telle que nos soldats sont maintes fois couverts de poussière et de terre. De nombreux "shrapnels"—obus à balles—sont dirigés sur notre infanterie.

Ces "shrapnels" ont un sifflement énervant, ressemblant aux gémissements plaintif du vent dans les arbres, mais avec une sonorité plus métallique, rappelant un peu celle d'une harpe éolienne. Nos troupiers ont une très curieuse et en même temps très poétique expression pour exprimer la sensation qu'ils éprouvent au passage de ces projectiles : "As-tu entendu, disait l'un d'eux à un camarade, le frôlement des ailes à —sic—l'ange de la mort ?"

Sous la pluie de fer qui couvre le plateau de Saint Privat, nos régiments de ligne du 6e corps, les uns couchés par terre, les autres l'arme au bras, attendent, sans espoir, avec un calme et une résolution admirables, que les Prussiens se montrent face à face.

Enfin, malgré les obus et la mitraille, qui traversent ses rangs sur tous les points et font de nombreuses victimes, notre infanterie se déploie en avant de Saint Privat et engage le feu avec les masses ennemies, qui se déploient pour envelopper ce village.

—Les coups de canons grondent partout. Nos soldats voient leurs compagnons d'armes tomber à leurs côtés.

Nous allons entrer dans une période sanglante, qui va démontrer une fois de plus que l'influence d'un chef intrépide décuple les forces d'une armée, en exaltant l'énergie de ses troupes.

Le spectacle qui s'offre aux regards en ce moment est à la fois terrifiant et sublime ; à l'horizon, les bois incendiés par nos obus ressemblent à une mer de feu ; le soleil, en descendant derrière les pentes boisées de l'Orne, embrase l'occident et force à porter la main au front, pour pouvoir distinguer les masses noires et profondes, qui se détachent sur ce fond de lumière et semblent toutes converger vers Saint-Privat, en s'avançant simultanément vers Batilly, Coinville, Montois et Roncourt.

—Jusqu'à quatre heures du soir, nos batteries ripostent avec vigueur, mais, hélas ! aussi avec plus de fatigue que les canons allemands, car l'écouvillon et le refouloir sont lourds à manier par la chaleur torride qu'il fait en ce moment. Les Allemands, avec leurs pièces se chargeant par la culasse, n'ont pas autant de peine. Nos premiers servants sont tellement exténués, qu'on en voit même en bras de chemise, ruisselants de sueur.

Cet engagement d'artillerie prépare l'entrée en scène des masses prussiennes atteignant Habonville et Saint-Ail et essayant de s'élancer de ces points à l'attaque des positions de l'aile droite française.

Malheureusement les munitions de notre artillerie, s'épuisent bien vite et on sait qu'il n'est pas possible de les renouveler : les voitures régimentaires envoyées à Metz ne sont pas revenues.

Sur toute la ligne, comme nous venons de le voir, les Allemands ont dressé d'immenses batteries, et nous n'avons à leur opposer que des batteries tout à fait inférieure, dont il faut ménager le tir pour ne pas épuiser trop tôt les munitions.

Le 6e corps est réduit à sa dernière ressource. Cette extrémité, qui ne doit pas échapper à l'ennemi, ne peut qu'augmenter la confiance de celui-ci.

Longtemps Canrobert, avec ses quelques batteries, soutient la lutte de son mieux. Peu à peu, les munitions, comme nous venons de le dire, deviennent rares ; de notre côté, le feu diminue d'intensité.

Devant ce formidable déploiement des batteries prussiennes, notre artillerie a presque complètement cessé son tir, le réservant pour le moment, prochain, où l'infanterie allemande passera à l'offensive.

Vers cinq heures du soir, en pleine connaissance de cause et avec l'assentiment du prince Frédéric-Charles, qui se trouvait dans le voisinage, l'ordre est donné à l'infanterie de la garde prussienne de marcher à l'attaque de la position de Saint-Privat.

Cette attaque de la garde se dessinant contre Saint-Privat devrait enfin inspirer Bazaine et lui donner l'idée de sauver Canrobert du mouvement tournant des Saxons ; car, à cette heure, la canonnade contre Roncourt est en pleine action.

Le canon s'entend de loin, sa fumée obscurcit le fond de l'horizon et l'artillerie prussienne tonne contre ce village.

Les têtes de colonne du XIIe corps saxin atteignent Auboué.

Les Saxons sont à Auboué !

La garde prussienne attaque !

Bazaine n'envoie pas la garde française !

Et l'on va voir Canrobert aux prises avec cette fameuse garde royale, qui

Saint-Privat — Défense du bois des Génivaux par le 2e de ligne

s'est couverte de gloire en 1866, à Chlum (bataille de Sadowa ou de Koeniggraëtz.).

—Cette troupe d'élite se forme pour tenter la grande attaque de Saint-Privat.

Cette garde, dont la Prusse l'enorgueillit, cette garde, qui s'avance sous la protection d'une artillerie formidable, cette garde, qui compte trente-sept mille combattants contre moins de vingt-sept mille Français épuisés de fatigue, qui a vaincu les Autrichiens à Chlum, leur a arraché, inférieure en nombre, une position plus redoutable que Saint-Privat et couverte de canons, cette garde, qui ne doute pas d'écraser Canrobert, va pourtant perdre plus de huit mille hommes dans son assaut et sera arrêtée, impuissante, humiliée, meurtrie, vaincue, aux pieds du 6e corps français, jusqu'à l'arrivée des Saxons du XIIe corps allemand.

—En voyant la garde royale se former en colonnes profondes et se disposer à attaquer Saint-Privat, Canrobert a compris que, sur ce point, le sort de son corps d'armée est en jeu. Aussitôt il rappelle à lui toutes ses forces disponibles et les resserre autour du village.

Entre temps on aperçoit de Saint-Privat une longue ligne d'artillerie ennemie venant s'établir, avec un immense bruit de ferraille, en face de ce village, à quinze cents mètres environ. Nos troupiers disent dans leur pittoresque langage :

"Cette fois, ça y est, nous sommes "f...chus" (sic).

—A peine nos derniers pelotons d'infanterie sont-ils arrivés derrière les murs de clôture de Saint-Privat que les colonnes de la garde prussienne débouchent de toutes parts.

Les Allemands s'avancent dans un ordre admirable, comme à la parade, le fusil dans la main droite, la brigade von Berger en avant. Pas un seul coup de fusil ne répond de Saint-Privat au feu terrible de l'artillerie de la garde prussienne.

"Evidemment, pensent les Allemands, le village est abandonné par la majeure partie des troupes françaises !" Leurs batteries envoient quelques obus encore ; puis, à travers les vignes, l'infanterie de la garde continue sa marche en avant, au pas de charge, croyant n'avoir qua occuper Saint-Privat sans coup férir.

C'est une magnifique infanterie d'élite que cette garde royale, toute composée d'hommes superbes, jeunes gens aux yeux bleus et aux blonds cheveux-vrais géants, à la forte carrure, au costume à la fois sévère et riche.

Berlin en était fier et la foule applaudissait, quand, d'un mouvement cadensé et régulier comme le battement d'une horloge, ils venaient s'aligner et former une double haie sous les frais tilleuls de la promenade du "Unter-den-Linden".

Aussi fiers et aussi calmes, les gardes royaux du vieux Guillaume marchent vers les ruines fumantes de St-Privat... — Ils n'y arrivèrent pas. —

Quelques débris mutilés de cette belle infanterie se traînent aujourd'hui, sur des béquilles, dans des villages perdus de la Prusse ou de l'Allemagne ; c'est le petit nombre ; les autres dorment entassés dans une fosse profonde creusée au pied du cimetière, derrière les murs duquel, silencieux et immobiles, les attendaient les intrépides soldats de Canrobert.

Un monument funèbre commandé par la reine de Prusse marque aujourd'hui la tombe de son régiment.

Ce fut une des épisodes les plus dramatiques de ce combat de géants dont la France ne connaît pas encore les détails, mais qu'elle inscrira plus tard avec orgueil sur les fastes de sa gloire et sur les drapeaux des braves régiment de notre 6e corps.

De notre côté, l'artillerie en effet ne tonne plus depuis longtemps. Les caissons sont vides, mais derrière chaque pierre il y a un soldat. Tous les points susceptibles de défense sont occupés. Les officiers font élever des clôtures ou des barricades improvisées, derrière lesquelles s'établissent de nombreux défenseurs. En même temps, nos troupiers ont percé des trous à hauteur d'homme dans les murs et les maisons et regardent par ces trous l'épaisse fumée qui s'est amassée entre les maisons en ruines et les Allemands, dont on entend les lourds talons de fer résonner pesamment sur la terre du coteau.

A suivre samedi prochain

FRANCE ET CANADA

L'importation des produits canadiens en France

UN MARCHE DE 283 MILLIONS DE PIASTRES

Les communications directes avec la France

La subvention d'une ligne directe entre la France et le Canada n'est pas pour le Canada un projet aussi insignifiant et inopportun que le Board of Trade le suppose.

La France est, après l'Angleterre, le plus grand pays d'importation du monde et la solidité financière de son marché fait rechercher sa clientèle par tous les pays exportateurs.

La France peut être pour le Canada un acheteur autrement sérieux et constant que les Etats-Unis, et si nous avions fait pour elle la centième partie des avances que nous avons faites aux Etats-Unis, le chiffre de nos exportations françaises occuperait un des premiers rangs de notre statistique commerciale.

"La Presse" s'est toujours occupée activement du développement de nos relations commerciales avec la France et de la création d'une ligne directe entre les deux pays.

Son opinion, sur le sujet, basée sur des études sérieuses faites aux sources les plus autorisées, n'a jamais varié et c'est avec plaisir qu'elle voit enfin adopter cette opinion par les personnes et les associations qui l'avaient le plus énergiquement combattue dans le passé.

Nous n'avons pas à refaire le travail que nous avons fait pendant ces cinq dernières années et il nous suffira, pour appuyer la demande de subvention faite au gouvernement fédéral, de republier l'article que "La Presse" publiait en août 1894.

Ecrit à l'époque de la discussion du traité de commerce franco-canadien et des offres faites par les lignes Colomba et Hansa pour la création d'une ligne plus ou moins directe avec la France, cet article est tout d'actualité.

Les quelques changements de chiffres que nous aurions pu y apporter en refaisant notre travail d'après les dernières statistiques, auraient été sans importance et auraient pu avoir pour effet d'enlever à nos conclusions l'autorité que leur donne leur ancienneté et leur acceptation par la Chambre de Commerce du district de Montréal et la Chambre de Commerce Française de Montréal qui, toutes deux les avaient repoussées en 1894.

Nous reproduisons donc, sans en changer un mot, cet article de 1894 dans lequel nous indiquions dans quelles conditions une ligne directe entre la France et le Canada devait être créée et subventionnée pour prospérer et développer les relations commerciales entre les deux pays.

* * *

De "La Presse" du 18 août 1894.

L'aventure de la "Columba Belge" a ramené une fois de plus devant l'opinion publique la question des communications directes avec la France, question qu'on laissait sommeiller en attendant la ratification du traité franco-canadien par les chambres françaises.

"La Presse" a, sur cette affaire, donné son opinion et posé le principe, qu'elle a développé, expliqué et défendu, que :

"Toute ligne entre la France et le Canada, subventionnée par le gouvernement canadien devait faire exclusivement son service entre les ports canadiens et les ports français."

Une subvention fédérale ne peut être donnée à une ligne de cette nature qui si cette ligne s'occupe exclusivement du fret franco-canadien et fait des efforts correspondants à l'importance de la subvention qu'elle recevra pour développer les échanges entre les deux pays.

Une ligne subventionnée qui s'en irait chercher ou porter du fret en Angleterre, en Belgique ou en Allemagne, fret déjà existant, ne serait d'aucune utilité pour les commerçants canadiens.

En un mot, la subvention doit représenter la perte possible qu'une compagnie pourra éprouver dans les premières années de son exploitation, avant qu'un courant important se soit établi entre les deux pays.

Il n'y a sur ce point qu'une opinion dans le haut commerce canadien.

Ce point établi, il reste à étudier dans quelles conditions cette ligne subventionnée devra fonctionner pour atteindre son maximum d'utilité tant au point de vue canadien qu'au point de vue français, qu'on ne peut négliger si on veut avoir des frets de retour.

* * *

"La Presse", après avoir étudié cette phase de la question, est d'opinion que cette ligne doit non seulement relier Montréal et Halifax au Havre, mais qu'elle doit relier ses ports canadiens aux ports français du Havre, Bordeaux et Marseille.

Il suffit de jeter un coup d'oeil sur une carte d'Europe pour se convaincre que si on peut se contenter de toucher à Hambourg et à Anvers pour prendre contact avec tout le commerce allemand et belge, il en est tout autrement avec la France, dont des grands centres commerciaux et industriels sont en communication avec la mer par des ports différents. Cette difficulté géographique s'énonce, se constate, mais ne se discute pas.

Reste à savoir quels sont les ports les plus intéressants pour le commerce canadien, ceux qui sont les plus susceptibles de recevoir et d'écouler nos produits.

Pour arriver à les connaître, il a suffi à la "Presse" de consulter les statistiques françaises, de faire un relevé des principaux ports français, de l'importance des produits, étant des produits que le Canada produit et exporte, qu'ils recevaient, et d'établir les ports ou les régions vers lesquels s'écoulaient les produits des autres pays qui, par la nature de leurs produits, celle de leur climat et leur position géographique, étaient les concurrents les plus directs du Canada, et ceux dont les transactions avec la France pouvaient le mieux servir de point de comparaison. Nous voulons parler des Etats-Unis, de la Russie, de la Suède et de la Norvège.

Les résultats de ces recherches sont résumés en une série de tableaux publiés dans les colonnes ci-contre.

Les marchandises qui y sont mentionnées sont exclusivement celles que le Canada produit et exporte ; les chiffres eussent été beaucoup plus considérables si nous n'avions pas voulu rester au-dessous de la vérité et si nous avions compté les articles que la France importe et que le Canada produit, mais n'exporte pas encore.

* * *

Le tableau A indique l'importance en poids et en valeur du mouvement des cinq premiers ports français.

Le tableau B, indique la valeur des produits, étant des produits exportés par le Canada, entrés dans chacun de ces ports, valeur qui est comme suit pour chaque port :

Marseille	$82,328,339
Dunkerque	67,631,120
Le Havre	60,411,603
Bordeaux	22,024,122
Rouen	12,505,339
Total	$244,900,523

Si on rapproche ce chiffre de 244 millions de celui de 283 millions des importations totales indiquées au tableau D, et si on prend en considération que ce chiffre de 244 millions n'indique pas toutes les importations des produits visés faites par les cinq premiers ports français, on en conclura que l'importation en France des produits, étant des produits du Canada, se fait par mer pour au moins 90 p. c. de leur valeur.

Ce fait seul suffit à établir la nécessité des relations directes entre la France et le Canada.

La division entre les cinq ports français de ce chiffre de 244 millions prouve d'autre part qu'une ligne qui ne toucherait qu'à un seul port français ne serait que d'une utilité relative au commerce canadien.

Rouen peut être négligé, le Havre étant suffisant ; mais de toute nécessité une ligne subventionnée devra toucher aux quatre autres ports et surtout au Havre, à Bordeaux et à Marseille.

C'est pour indiquer toute l'importance de ces ports que "La Presse" publie une carte de France donnant les cours et les bassins de ses grands fleuves.

Le transport par voie d'eau est considérable en France, il représente le quart du transport total à l'intérieur. La France est sillonnée par 10,000 milles de voies navigables—canaux et rivières—portant 15,000 bâtiments de toute nature jaugeant ensemble près de 3,000,000 de tonnes.

On voit l'importance pour le Canada dont les produits actuellement exportables sont lourds ou encombrants et doivent être livrés aux différents points de consommation dans les conditions les plus avantageuses, de toucher aux ports situés à l'embouchure des grands fleuves de France.

Du Havre nos produits peuvent être portés à Rouen, à Paris et dans tout le bassin de la Seine ; Nantes ou Saint-Nazaire nous permettront d'atteindre le bassin de la Loire ; Bordeaux, celui de la Garonne, et Marseille celui du Rhône, dans lequel se trouve Lyon, la deuxième ville de France. Dunkerque est surtout le port de réception des importations anglaises et belges. Ainsi les 28 millions de livres de laine qui figurent sur nos tableaux sont des laines australiennes destinées aux filatures françaises et achetées sur la place de Londres.

Les faits ci-dessus établissent la nécessité pour une ligne subventionnée, et subventionnée pour être utile au commerce canadien plus qu'à une compagnie de navigation, de toucher aux grands ports français.

Nous désirerions, en conséquence, qu'on imposât à cette ligne de faire une fois par saison, au printemps et à l'automne, le service suivant :

De Montréal au Havre et Dunkerque.

De Montréal à Bordeaux, avec escale à Saint-Nazaire et LaRochelle, si des chargements sont offerts pour ces ports.

De Montréal à Marseille avec escale en Algérie, à Oran ou à Alger.

De France, la compagnie devrait partir deux fois par saison de chacun des ports du Havre, Bordeaux et Marseille, avec liberté de faire escale à sa volonté, pourvu que ces escales n'empêchent pas la régularité du service.

Au service de douze mois, qui n'est imposé aux compagnies que par nécessité politique, nous préférerions un service d'été, de mai à fin novembre, quitte à imposer une ou deux escales par saison, à Halifax ou Saint-Jean.

Le service d'hiver est coûteux et rapporte peu ; c'est lui surtout qui fait peur aux compagnies.

Ce service d'hiver est actuellement d'une utilité plus que contestée, et n'est imposé que pour faire plaisir aux électeurs d'Halifax et de Saint-Jean.

* * *

Si nous voulons réellement faire des affaires avec la France et obtenir une part des 283 millions de produits, qui sont des produits canadiens, que la France importe, il nous faut faire ce que nos concurrents font et sinon faire mieux — tout au moins faire aussi bien.

Or, ni les Etats-Unis, ni la Russie, ni la Norvége, ni surtout la Suède ne se contentent de toucher à un seul port français comme nous le proposent la ligne "Columba" et la ligne "Hansa". Le tableau E montre le nombre de bâtiments "chargés" que chacun de ces pays a envoyés en France et le nombre de ports auxquels ces bâtiments ont touché.

A titre de renseignement nous donnons la division en vapeurs et voiliers de ces bâtiments arrivés chargés en France, et cette division permettra de constater qu'alors que les vapeurs tiennent de beaucoup le premier rang pour les autres pays, leur nombre est presque insignifiant dans le mouvement de la navigation canadienne vers la France :

Etats-Unis		Voiliers	Vapeurs
Océan Atlan.	No.	150	499
	Ton.	129,153	883,679
Océan Pacif.	No.	7	136
	Ton.	9,512	207,683
Total E.-U.	No.	157	635
	Ton.	138,665	1,590,362
Russie			
Mer Baltique	No	96	274
	Ton.	35,224	188,277
Mer Noire	No	50	242
	Ton.	25,939	265,939
Total Russie	No	146	506
	Ton.	61,613	454,214
Suède	No	819	329
	Ton.	100,982	203,736
Norvège	No	202	208
	Ton.	54,127	97,733
Canada	No	18	3
	Ton	9,843	3,100

Il n'est pas insignifiant, pour légitimer notre opinion sur le service d'une ligne franco-canadienne subventionnée, de faire remarquer que les navires chargés partis du Canada, en 1892, avaient pour destination les districts suivants :

	No.	Tonnage.
De Dunkerque à la Pointe Saint-Mathieu	7	3,543
De la Pointe Saint-Mathieu à Bayonne	5	2,513
Ports de la Méditerranée	9	6,887
	21	12,943

Les intérêts canadiens sont beaucoup plus grands dans le sud de la France qu'au nord et demandent que Bordeaux et Marseille passent avant Dunkerque ou même le Havre dans les résolutions qui seront prises lors de l'octroi de la subvention.

L'étude des importations françaises des quatre pays que nous avons spécialement examinés prouve qu'avec un peu d'énergie et de travail le Canada pourra facilement établir des relations solides et rémunératrices avec la France et obtenir une bonne part des 283 millions de dollars de produits qu'elle importe et qui sont des produits que le Canada exporte.

Il n'est peut-être pas un de nos produits agricoles, forestiers ou miniers, que nous ne puissions exporter en France. Nos phosphates, notre plombagine, nos sables magnétiques, nos tourteaux oléagineux, nos pâtes de bois, etc., etc., sont largement achetés en France ; nous ne parlons ni de nos bois ni de nos conserves de viandes, de homards et de poissons qui s'y vendent déjà.

Nos moutons peuvent y être envoyés ; Marseille en reçoit 150,000 de la Russie, dont 18,000 viennent des ports de la Baltique.

Ce n'est donc pas le fret qui manquera pour le voyage du Canada en France ; quant au fret de retour, c'est une erreur de dire qu'il existe à peine ; il existe, il suffit de le trouver et de le détourner des routes indirectes qu'il prend actuellement. A ce fret existant viendra s'ajouter celui des marchandises qu'on ne pouvait importer faute de communications directes ; enfin il existe deux autres sources très importantes de fret français qui, à elles seules, peuvent fournir tous le chargement de retour aux bâtiments de la ligne ; nous en reparlerons plus tard, lorsque nous connaîtrons la décision du gouvernement.

TABLEAU D

Tableau synoptique des importations en France de marchandises étant des articles que le Canada produit et exporte, indiquant :

1o—Les exportations totales de ces produits faites du Canada en 1892-93.
2o—Les importations totales, en France, de ces produits.
3o—Les importations, en France, de ces mêmes produits, provenant des Etats-Unis, de la Russie, de la Suède et de la Norvège.

PRODUITS PORTÉS SUR LE TRAITÉ	Exportations totales du Canada	IMPORTATIONS EN FRANCE — Totales	Des E.-Unis
Bois à construire	$23,961,025	$16,273,101	1,042,754
Merrains	615,064	3,820,055	186,035
Lames de parquet, en sapin ou bois tendre	.....	686,357	20,737
Pâtes de bois	455,893	3,204,073	.....
Conserves de viandes en boîtes	1,006,398	2,643,740	1,522,692
Lait concentré pur	.....	407,950	.....
Salmonidés frais	139,022	596,725	.....
Autres poissons d'eau douce	787,364	397,346	.....
Poissons conservés au naturel	877,756	257,163	8,433
Homards conservés au naturel	1,816,725	698,187	446,222
Pommes et poires fraîches, tapées ou fraîches	2.731,254	408,799	106,406
Fruits de tables conservés	47,065	208,951	.....
Extraits de sucs de tannin	108,085	45,947	.....
Papiers communs	.....	882,054	.....
Chaussures	94,297	560,630	.....
Peaux préparées	405,025	2,028,077	.....
Meubles	177,197	695,167	14,086
Bâtiments de mer en bois	363,916	225,808	.....
Totaux	$33,536,086	$34,040,130	$3,347,365
PRODUITS ENTRANT EN FRANCHISE EN FRANCE			
Peaux brutes, fraîches ou sèches	528,049	29,339,538	523,400
Os, sabots et cornes		2.731,244	13,185
Pelleteries	2,076,975	5,361,761	.....
Laines brutes	228,311	65,561,775	.....
Crins et poils bruts	33,855	1,128,391	44,417
Suifs	2,283	2.639,719	788,450
Lin brut	124,082	12,360,572	.....
Tourteaux oléagineux	336,714	698,328	84,588
Phosphates	132,475	409,102	6,510
Plombagine	3,586	119,530	.....
Pyrites (fer)	39,582	237,511	.....
Minerais, Argent	65,406	632,239	.....
do Fer	26,114	4,714,480	.....
do Cuivre	3,850	3,052,084	19,809
do Plomb	2,329	212,154	.....
do Manganèse	13,596	1,053,712	.....
Mattes, Cuivre	391,969	6,265,624	880,287
Nickel (Minerai, mattes et lingots)	427,557	2,467,251	47,864
Meules	25,702	25,218	.....
Potasses	120,886	217,063	17,584
Manches d'instruments agricoles en frêne	Inclus dans "autres articles en bois"	41,519	40,770
Totaux	$4,583,312	$139,268,813	$2,466,864
PRODUITS SOUMIS A UN SEUL DROIT DE DOUANE A LEUR ENTRÉE EN FRANCE			
Viandes fraîches, mouton	7,671	1,596,490	.....
do do porc	81,952	250,565	.....
do do bœuf	21.279	728,347	.....
Viandes, salées, porc	1,970,518	1,425,413	268,113
Volailles mortes	20,840	562,047	.....
Saindoux	66,773	4,662,593	3,674,579
Blé	7,060,033	71,581,431	37,097,592
Avoine	2,553,910	1,596,372	.....
Orge	944,355	4,422,529	.....
Malt	1,245	152,151	.....
Farine de blé	1,741,028	2,335,933	663,360
Fèves	355,682	1,289,401	.....
Pois et autres légumes secs	2,601,065	3,056,573	11,574
ANIMAUX VIVANTS			
Chevaux — No.	13,219	14,063	.....
Chevaux — $	1,461,157	3,741,710	.....
Bêtes à cornes — No.	107,224	38,956	.....
Bêtes à cornes — $	7,745,083	1,984,385	.....
Moutons — No.	360,509	1,415,459	.....
Moutons — $	1,247,855	8,979,225	.....
Porcs — No.	14,800	17,376	.....
Porcs — $	146,090	382,272	.....
Volailles — $	61,127	1,409,604	.....
Totaux	$28,087,663	$110,157,041	$41,718,218
Grands totaux	$66,257,070	$283,465,984	$47,532,447

IMPORTATIONS EN FRANCE DE	RUSSIE	SUÈDE	NORVÈGE
PRODUITS PORTÉS AU TRAITÉ	$	$	$
Bois communs	3,027,673	7,465,953	832,082
Merrains	230,591	.....	44,512
Lames de parquet, en sapin, etc	.....	123,188	259,449
Pâtes de bois	.....	184,919	1,410,499
Bâtiments de mer en bois	.....	.....	21,348
Totaux	3,258,264	7,774,060	2,567,890
PRODUITS ENTRANT EN FRANCHISE			
Peaux brutes (fraîches ou sèches)	1,587,311	71,945	16,912
Os, cornes et sabots	.....	.....	.....
Pelleteries brutes	211,799	89,610	84,655
Laines brutes	1,600,631	.....	.....
Poils bruts	168,569	.....	.....
Lin brut	8,913,589	.....	.....
Tourteaux oléagineux	196,899	.....	.....
Plombagine	.....	.....	3,393
Pyrites	.....	.....	36,150
Minerais, Fer	.....	8,120	.....
do Manganèse	20,592	.....	.....
Totaux	12,699,390	169,675	141,110
PRODUITS SOUMIS A UN SEUL DROIT DE DOUANE			
Blé	12,028,684	.....	.....
Avoine	29,034	.....	.....
Orge	566,410	.....	.....
Farine de blé	22,859	.....	.....
Pois et autres légumes secs	149,209	.....	.....
ANIMAUX VIVANTS			
Moutons — No.	148,362	.....	.....
Moutons — $	1,187,896	.....	.....
Chevaux — No.	543	.....	.....
Chevaux — $	146,220	.....	.....
Volailles	145,933	.....	.....
Totaux	14,276,245	.....	.....
Grands totaux	30,233,899	7,943,735	2,709,000

CARTE PHYSIQUE DE LA FRANCE INDIQUANT LES BASSINS ET LE COURS DE SES GRANDS FLEUVES

TABLEAU A

Mouvement des cinq premiers ports de France en 1892

PORTS	IMPORTATION — Tonnes, lbs 2200	EXPORTATION — Tonnes	TOTAL — Tonnes
Marseille	2,498,094	1,409,874	3,907,968
Le Havre	1,789,322	551,833	2,341,155
Bordeaux	1,155,291	803,662	1,958,953
Dunkerque	1,716,431	239,917	1,956,348
Rouen	1,190,838	224,064	1,414,902
		VALEUR	
	$	$	$
Marseille	230,700,000	158,860,000	389,560,000
Le Havre	183,760,000	139,580,000	323,200,000
Bordeaux	59,020,000	66,920,000	125,940,000
Dunkerque	91,620,000	15,600,000	106,220,000
Rouen	38,600,000	10,560,000	49,160,000

TABLEAU B.

Etat de la valeur des marchandises importées dans cinq premiers ports français étant des articles que le Canada produit et exporte

ARTICLES PORTÉS AU TRAITÉ	Marseille	Le Havre	Bordeaux	Dunkerque	Rouen
	$	$	$	$	$
Conserves de viandes	407,558	.....	807,185	.....	.....
Bois communs	2,705,515	978,950	2,134,788	1,004,725	1,656,252
Papiers, etc	287,815	237,505	190,483	61,515	23,537
Peaux préparées	976,951	353,554	.....	.....	226,964
Homards	.....	511,321	81,039	.....	.....
Pâtes de cellulose	.....	.....	272,641	.....	1,104,927
Meubles en bois	372,569	.....	.....	.....	61,645
Totaux	4,750,408	2,081,330	3,486,127	1,066,235	3,073,325
ARTICLES ENTRANT EN FRANCHISE					
Peaux et pelleteries brutes	9,626,346	6,197,391	3,630,500	1,939,710	68,901
Graines et tourteaux oléagineux	20,884,586	1,577,576	1,392,281	7,285,054	225,605
Laines brutes	4,652,021	3,560,555	5,009,699	28,814,022	142,520
Suifs et saindoux (a)	1,517,198	2,957,510	1,111,993	398,570	33,925
Chanvre et lin	1,506,005	.....	.....	7,250,174	34,640
Os, sabots et cornes de bétail	1,014,817	651,252	.....	245,460	51,593
Minerais de toute sorte	931,194	2,472,864	1,209,098	2,759,987 *b*	39,553
Cuivre, *matte*	761,774	1,700,070	914,661	.....	1,167,115
Nickel, *matte*	.....	1,194,735	.....	.....	.....
Crins et poils bruts	.....	213,985	70,536	72,649	.....
Pyrites	.....	.....	.....	161,592	.....
Potasses et perlasses	.....	.....	.....	134,641	.....
Totaux	40,893,941	20,453,452	13,338,768	49,455,452	1,763,852
ARTICLES SOUMIS A UN SEUL DROIT					
Grains et farines	28,351,565	35,428,169	5,001,305	16,536,628	7,451,584
Bestiaux	6,308,846	.....	.....	218,656	.....
Pois et légumes secs	2,023,579	290,865	197,922	292,078	216,578
Viandes fraîches et préparées	.....	2,157,787	.....	62,071	.....
Totaux	36,683,990	37,876,821	5,199,227	17,109,433	7,668,162
Grands totaux	82,328,339	60,411,603	22,024,122	67,631,120	12,505,339

Cet état n'indique pas la totalité de ces marchandises, les entrées par port n'étant pas assez détaillées dans la statistique française pour permettre de donner un état complet.

N. B —*a*. Les saindoux paient un droit uniforme de $2.90 les lbs 220 ; *b*. y compris les fontes de première fusion.

TABLEAU C.

Mouvement de la Navigation entre la France, l'Algérie et le Canada en 1892

NAVIRES ARRIVÉS DU CANADA — A	CHARGÉS Nombre	CHARGÉS Tonnage
Dunkerque	2	733
Dieppe	1	792
Fecamp	1	466
Le Havre	.....	.....
Rouen	1	791
Trouville	1	384
Caen	1	377
Brest	.....	.....
Chantenay	1	424
Saint-Nazaire	.....	.....
Rochefort	.....	.....
Bordeaux	4	2089
Port-Vendres	1	518
Saint-Louis du Rhone	2	2309
Port de Bouc	.....	.....
Marseille	4	2594
ALGÉRIE		
Oran	2	1466
Arzew	.....	.....
Totaux	21	12,943

NAVIRES ARRIVÉS AU CANADA VENANT DE	CHARGÉS Nombre	CHARGÉS Tonnage	SUR LEST Nombre	SUR LEST Tonnage	TOTAL Nombre	TOTAL Tonnage
Dunkerque	.....	.....	2	2737	2	2737
Dieppe	.....	.....	1	792	1	792
Fecamp	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Le Havre	1ss	1717	.....	.....	1	1717
Rouen	.....	.....	1ss	849	1	849
Trouville	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Caen	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Brest	.....	.....	5	2581	5	2581
Chantenay	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Saint-Nazaire	.....	.....	2	727	2	727
Rochefort	.....	.....	3	2669	3	2669
Bordeaux	2ss	2392	.....	.....	2	2392
Port-Vendres	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Saint-Louis du Rhone	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Port de Bouc	.....	.....	1	1049	1	1049
Marseille	1ss	915	.....	.....	1	915
ALGÉRIE						
Oran	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Arzew	.....	.....	1	806	1	806
Totaux	3	4,109	17	13,125	20	17,234

CARTE DU BASSIN DE LA MÉDITERRANÉE

TABLEAU E

Etat des navires chargés arrivés en France des Etats-Unis, de la Russie, de la Suède, de la Norvège et du Canada, en 1892

Dans les ports situés	VENANT DE	Total — Nombre de Ports touchés	Total — Nombre de Navires	Total — Tonnage	Mer Méditerranée — Nombre de Ports touchés	Mer Méditerranée — Nombre de Navires	Mer Méditerranée — Tonnage	Algérie — Nombre de Ports touchés	Algérie — Nombre de Navires	Algérie — Tonnage	De Dunkerque à la Pointe St Mathieu — Nombre de Ports touchés	De Dunkerque à la Pointe St Mathieu — Nombre de Navires	De Dunkerque à la Pointe St Mathieu — Tonnage	De la Pointe St Mathieu à Bayonne — Nombre de Ports touchés	De la Pointe St Mathieu à Bayonne — Nombre de Navires	De la Pointe St Mathieu à Bayonne — Tonnage
	ETATS-UNIS. Océan Atlantique	39	649	1,011,823	5	99	138,325	.....	.....	.....	13	438	732,091	11	117	141,407
	ETATS-UNIS. Océan Pacifique	6	136	217,195	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	131	211,246	1	5	5,949
	Total pour les ETATS-UNIS	45	785	1,229,018	5	99	138,325	.....	.....	.....	18	569	943,337	12	117	147,356
	RUSSIE. Mer Baltique	36	370	223,499	4	22	11,825	.....	.....	.....	21	280	169,777	10	67	40,864
	RUSSIE. Mer Noire	14	282	291,938	5	237	240,913	1	1	1,033	3	33	39,614	2	2	1,156
	Total pour la RUSSIE	50	652	515,437	9	259	252,738	1	1	1,033	24	313	209,391	12	69	42,020
	SUÈDE	6	69	304,718	5	36	19,222	.....	.....	.....	34	483	224,293	23	109	50,122
	NORVÈGE	48	460	151,866	.....	.....	.....	4	9	10,255	23	312	115,144	21	139	33,167
	CANADA	12	21	12,943	.....	.....	.....	1	2	1,466	6	7	3,553	2	5	2,513

—N'achetez que là où vous êtes bien servi. Tout marchand qui essaie de vous vendre une substitution pour ce que vous demandez ne vous sert pas honnêtement, et veus devriez aller ailleurs. a

LA PRESSE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
T. BERTHIAUME,
PROPRIÉTAIRE.
Nos VI et VIA RUE SAINT-JACQUES
MONTRÉAL.

Abonnement:

Edition quotidienne . . { $3.00 par année. / $2.00 pour 3 mois. / $1.00 pour 1 mois.

Edition hebdomadaire { $1.00 par année. / 50 cts pour 6 mois.

Payable d'avance.

LA PRESSE,
Boîte 918, B.P. *Montréal, Canada*

CIRCULATION DE LA PRESSE

POUR LA SEMAINE FINISSANT LE
23 OCT. 1897

LUNDI	53,321
MARDI	53,012
MERCREDI	53,106
JEUDI	53,508
VENDREDI	53,703
SAMEDI	64,287
TOTAL	330,937

Circulation moyenne par Jour

SEMAINE FINISSANT LE

23 OCT. 1897

55,16

MONTREAL, 28 OCTOBRE 1897.

L'ELECTION MUNICIPALE DE NEW-YORK

Le 2 novembre, le corps électoral de New-York élira le maire de la grande ville qui n'a jamais mieux mérité que depuis la récente extension de ses limites et l'annexion de Brooklyn et d'une foule d'autres communes suburbaines, le titre imposant de "Cité-Empire." Cette seule circonstance du chiffre qu'administrera le nouvel élu et qui n'est dépassée que par les cinq millions de Londres, donne à la lutte une importance en quelque sorte internationale. Il ne saurait être indifférent, non seulement aux citoyens de la grande république américaine, mais aux amis des institutions libres et du self-government municipal de savoir en quelles mains les 550,000 électeurs de New-York remettront la gestion de leurs affaires.

Depuis longtemps, du reste, la question municipale, le problème du gouvernement des grandes villes est à l'ordre du jour et de la politique américaine et des préoccupations des publicistes. On peut dire qu'il s'agit là d'un grand procès, d'une solennelle épreuve et qu'il dépend en grande partie des électeurs de New-York d'apporter un précieux témoignage en faveur du système représentatif et des franchises locales ou de compromettre irrémédiablement la cause de l'autonomie communale, tout au moins dans les grandes agglomérations.

Le plus complet, le plus savant et le plus impartial des écrivains qui ont récemment étudié la condition des Etats-Unis, l'ex-ministre libéral et professeur anglais James Boyce, a consacré dans son monumental traité un chapitre tout rempli de désolantes constatations à cette peu édifiante histoire des grandes municipalités d'outre-mer et il a fait place dans son livre à un magistral exposé de la question dû à la plume de l'un des candidats actuellement en présence de New York, M. Seth Low.

Sans parler des scandales de Philadelphie et d'autres grandes villes, New-York même a fourni le cas typique de corruption organisée dans son trop fameux "Tammany ring" et ce n'est pas l'une des moindres humiliations des bons citoyens que de voir se perpétuer au grand jour dans la faction encore si puissante du Tammany hall, les traditions, les procédés, les cadres, le personnel et jusqu'au nom de cette bande néfaste. Pendant longtemps, la situation put paraître désespérée, grâce à l'abstention systématique de cette élite sociale, de ces classes que l'on qualifie parfois par une sorte d'antiphrase ironique de dirigeantes et qui semblaient résolues à se croiser lâchement les bras et à laisser les politiciens des partis rivaux faire marcher,—"run",—la machine à leur gré.

Peu à peu, soit que la voix des prédicateurs de la réforme ait cessé de retentir dans le désert, soit que les classes commerciales aient fini par comprendre que leurs intérêts essentiels étaient en jeu, un puissant courant s'est formé. A deux reprises, on a vu aux élections un parti dit "l'union des citoyens" présenter un candidat, rompre en visière aux vieux partis, à leur discipline, à leurs mots d'ordre et à leur routine et s'efforcer de faire triompher un programme purement municipal et de tout subordonner à l'héroïque entreprise du nettoyage des écuries d'Augias.

Tâche compliquée, hérissée de difficultés, non seulement à cause de la puissance des situations acquises, de la force des liens de partis, de l'atomisme incurable des honnêtes gens, mais aussi à cause de l'étroite connexité, de la solidarité soi-disant indissoluble des élections municipales et des élections d'Etat ou fédérales ou de la répugnance trop naturelle des politiciens républicains ou démocrates à se priver d'un moyen d'action aussi précieux, d'un instrument aussi décisif que la mairie de New-York ! Si l'Etat de New-York est envisagé à bon droit tous les quatre ans comme "l'Etat-pivotal" duquel dépend en grande partie l'issue de l'élection présidentielle, il est tout aussi vrai que la cité de New-York est le pivot des élections de l'Etat.

Dans ces conditions il a fallu la croix et la bannière pour que le mouvement réformiste gagnât quelque terrain. A cette heure, l'union civique est un facteur reconnu de chaque lutte municipale. Elle a réussi de plus à obtenir un résultat auquel elle attachait une importance capitale, encore qu'il soit permis d'en mettre en doute la valeur ou même d'en appréhender les conséquences malfaisantes. Aux yeux d'une école de réformistes qui ont la haute main dans le parti, le salut est dans le développement des pouvoirs du maire, dans l'institution d'une espèce de dictature municipale, dans la quasi omnipotence dans les limites de la loi du magistrat élu, soustrait à l'ingérence, tatillonne aux intrigues sordides et au contrôle intéressé du reste du corps municipal.

L'expérience sans doute avait révélé les vices de l'administration collective, de la paralysie de l'exécutif et de l'excès de pouvoir des membres d'assemblées anonymes. Il reste à voir si la nouvelle charte municipale, en étendant la prérogative du maire en même temps qu'elle accroissait successivement la sphère de son activité et qu'elle constituait une commune-léviathan, n'aura pas créé de nouveaux dangers et remis entre les mains de la créature d'une faction ou du produit de la machine une sorte d'autocratie démocratique.

On concevrait moins d'appréhensions si les chances du triomphe d'un candidat réformiste étaient plus brillantes. Par malheur, l'entente ne s'est pas produite entre les ennemis du monstre qu'il s'agissait de mater. Il aurait fallu coaliser les forces indépendantes sur le nom d'un seul candidat, opposer un seul homme — et un homme capable de renouveler les travaux d'Hercule — à l'influence malsaine de Tammany. Au lieu de cela, pendant que M. Croker et les sachems du Tammany présentaient le juge van Wyck, les républicains, sous les ordres de M. Platt, soutiennent M. Tracey, ancien secrétaire de la marine ; les réformistes purs ont choisi M. Seth Low pour porter leur drapeau, et une fraction semi-socialiste, semi-indépendante se groupe autour de M. Henry George, le célèbre auteur de "Progress and Poverty", le champion de la nationalisation du sol.

Ainsi, si les quatre candidats vont au scrutin le 2 novembre, il est difficile de croire à une victoire de la cause sacrée de la réforme. Les deux machines—républicaine et démocrate—ont ou croient avoir un intérêt commun au maintien d'un état de choses qui leur permet de pêcher en eau trouble et qui facilite leurs louches compromis sur le terrain de la politique fédérale. De bons appréciateurs estiment qu' "a priori" les trois groupes—démocrates, républicains et réformistes—disposent d'à peu près cent cinquante mille voix chacun.

Ils réussiraient donc à se paralyser mutuellement et l'issue finale dépendrait, soit d'un hasard ou d'une combinaison secrète, soit du déchaînement d'un tout-puissant courant d'opinion en faveur de M. Low ou même de M. George,—à moins que la pression des éléments honnêtes du parti républicain n'amène le "boss" Platt à faire un acte public de pénitence et à nouer une alliance avec les réformistes. Ce serait le commencement de la régénération morale de New-York et, à vrai dire, le parti républicain, loin d'y perdre, y gagnerait l'avantage, hélas ! depuis longtemps perdu, mais d'une inestimable valeur, d'on ne sait quel vague parfum de respectabilité.

INFORMATIONS

ON DIT :

Que Sir Oliver Mowat va se retirer le 15 novembre pour être assermenté lieutenant-gouverneur d'Ontario et ouvrir le Parlement le 30 novembre prochain.

Que c'est l'honorable M. Mills qui deviendra ministre de la justice.

Que l'hon. M. Mulock vient d'interdire de déposer des journaux dans les boîtes aux lettres sous prétexte que ce mélange peut causer la perte des lettres.

Que le 1er Régiment de Garde Nationale de l'Etat d'Illinois, stationné à Springfield, se propose de visiter Toronto, Ottawa et Montréal l'été prochain, s'il peut conclure les arrangements nécessaires avec le département de la milice. Le régiment compte 1,200.

Que M. Chrysostôme Langelier vient d'être nommé surintendant des gardes-forestiers.

Que l'hon. A. G. Blair, ministre des chemins de fer, qui est actuellement à Halifax, est presque incessamment en conférence avec les principaux hommes d'affaires de la ville, discutant le tarif de l'Intercolonial, la question du terminus, et convaincant l'hon. M. Jones de cesser son opposition.

Que la tuberculose vient de se déclarer à la ferme expérimentale d'Ottawa. Le professeur Saunders est à s'assurer de l'étendue de la maladie et il donnera des détails ces jours-ci.

Que le gouvernement de Québec vient de nommer, sur la recommandation de M. C. B. Major, député du comté de Québec, un détective secret qui aura juridiction dans toute la province.

Qu'une députation du comté d'Essex, composée de MM. les députés Lister, Cowan, McGregor, le maire d'Essex et une dizaine d'autres citoyens marquants de la ville d'Essex, a rencontré sir Wilfrid Laurier, sir Louis Davies, MM. Tarte, Scott et Patterson et leur ont demandé la prohibition de l'exportation du gaz naturel. Les ministres ont écouté attentivement les raisons de la députation et ont promis de leur accorder leur plus sérieuse considération.

Que la division de Terrebonne du revenu de l'intérieur a été abolie ; elle comprenait les comtés d'Argenteuil, de Deux-Montagnes et de Terrebonne ; elle sera englobée dans la division de Montréal.

Que la session d'Ontario pourrait bien se terminer ex-abrupto de façon à faire des élections générales en décembre.

Que la convocation du parlement fédéral n'aura sûrement pas lieu après le 1er février.

Que le gouvernement de l'Ile du Prince-Edouard, la plus petite province du Dominion ne compte pas moins de 4 ministres sans portefeuille.

* * *

Que la lutte pour la succession de l'hon. M. Peters, dans l'Ile du Prince-Edouard, avait lieu entre partisans et adversaire du Scott Act. M. Waburton, qui a gagné, est adversaire du Scott Act.

Que sir A. P. Caron est descendu à Québec pour étudier l'opportunité de faire une lutte conservatrice dans Témiscouata et Rimouski.

* * *

On annonçait, l'autre jour, qu'un de nos confrères, M. Gabriel de Combes, qui fut autrefois attaché à un journal royaliste de Lyon et qui collabora longtemps au "Petit Journal", venait d'entrer au noviciat des Pères de l'Assomption, à Livry-sur-Seine (France.). Un de ses amis, du "Figaro", nous raconte aujourd'hui l'histoire de sa vocation :

Issu d'une très bonne famille de Tarbes, élevé très religieusement, M. de Combes pouvait certes passer pour un bon catholique, mais sa foi n'allait pas jusqu'à la dévotion. Etait-il même pratiquant ? Je n'oserais l'affirmer. Une circonstance fortuite devait réveiller chez des sentiments endormis.

Il y a trois ans, son rédacteur en chef l'envoya en Palestine assister à l'inauguration du chemin de fer de Jaffa à Jérusalem ; ce fut son chemin de Damas. La visite des Lieux Saints l'impressionna au point qu'il revint transformé. Pendant de longs mois il resta silencieux, dans une attitude méditative ; on ne le vit plus nulle part.

Un soir, il y a cinq ou six mois, il me dit subitement : "Je viens de donner ma démission, je quitte le journal demain." Et il me raconta son histoire.

"J'ai trente-neuf ans et la conscience de n'avoir rien fait d'utile jusqu'à ce jour ; aussi je veux essayer de rattraper le temps perdu. J'ai donc décidé de consacrer le reste de mes jours à servir Dieu et mes semblables, bien que bon nombre de ces derniers aient contribué à me dégoûter du monde.

" Vous vous êtes sans doute aperçu que mes sentiments religieux s'étaient réveillés à la suite de mon voyage en Terre Sainte. C'est de cette époque que date ma résolution d'entrer dans les ordres. J'ai tenu cependant à laisser passer quelque temps pour voir si je persévérerais dans mon dessein. Plusieurs mois se sont écoulés, et enfin, sûr de moi, j'ai quitté le journalisme et suis allé faire une retraite à la Grande Trappe. Mon intention était de me retirer dans ce couvent, mais le supérieur m'en a dissuadé. — Vous aurez trop de peine, m'a-t-il dit, à supporter notre règle.

" Me faire dominicain, il n'y fallait pas songer, à cause de mon âge et des études qui sont trop longues. Enfin, je me suis rencontré un jour avec le supérieur des Assomptionnistes de Toulouse, un ancien confrère, qui dirigea un journal de Limoges. Il m'interrogea longuement, et finalement m'engagea à aller trouver le Père Picard, supérieur général de l'Assomption. Cette dernière démarche décida complètement de mon sort, et voilà comment dans deux heures, j'aurai dépouillé le vieil homme et serai un simple novice du couvent de Livry-sur-Seine."

* * *

Le "Canada" résume le programme de M. Whiteway, chef de l'opposition dans la législature d'Ontario :

" M. Whiteway se présente devant le peuple avec un programme parfaitement défini et honnête.

" Ce qu'il promet au peuple est la diminution des dépenses, la protection de nos forêts et de nos bûcherons contre les exploiteurs américains et une sage décentralisation des pouvoirs.

" L'un des principaux griefs que M. Whiteway fait ressortir contre le régime grit est cette centralisation des pouvoirs créés par M. Mowat pour s'en faire un instrument de coercition électorale.

" Grâce à cette centralisation, le gouvernement grit d'Ontario exerce un contrôle sur toutes les municipalités, sur tous les électeurs.

" Toutes les charges publiques, jusqu'aux maîtres d'école, sont sous sa main.

" M. Whiteway, lui, est en faveur de l'affranchissement complet des municipalités et de tous les fonctionnaires.

" Il promet même l'affranchissement du département de l'instruction publique, comme dans la province de Québec, sous le régime conservateur.

" Ce que veut M. Whiteway est le vote complètement à l'abri d'influences corruptrices.

" Bref, c'est le vote absolument libre."

* * *

M. J. E. Roy, notre aimable confrère archéologue et bibliophile, vient de mettre en volume une conférence qu'il a faite devant le barreau de Québec, l'hiver dernier, et qu'a éditée M. C. Théoret libraire de droit, à Montréal.

On sait que ces conférences ont eu un grand succès et ont été très suivies.

L'étude de M. Roy est spécialement intéressante par le ton aisé et facile dont sont exposés une série de faits intéressants et inconnus.

La conférence de M. Roy, tout en n'étant, comme il a soin de la marquer lui-même, qu'une ébauche rapide de l'histoire de l'ancien Barreau canadien, couvre cependant l'intéressante période de la naissance de cette institution, depuis la cession du pays à l'Angleterre jusqu'aux jours de l'Union des Canadas, en 1840.

On trouve là, racontés maints faits et épisodes pleins d'une saveur d'antiquité, et complétés de documents inédits et piquants à l'appui.

Mais la partie la plus précieuse de tout le travail est peut-être la liste complète de tous les avocats canadiens commissionés, depuis 1765 jusqu'en 1846 inclusivement, avec la date précise de leur commission.

La brochure de M. Roy fera le régal de tous les amateurs du vieux Canada.

* * *

Le bilan de la banque d'Angleterre indique les changements habituels à la fin d'un trimestre ; le compte du trésor a augmenté de 96,000 livres, les Fonds publics de 2,329,000, ce qui indique des emprunts de la part de l'Echiquier. Les particuliers ont versé 1,818,000. La réserve est en forte diminution ; elle perd 1,435,000 et tombe à 21,582,000 (la proportion est de 43.5 contre 48.3, il y a huit jours). Il est sorti 300,000 livres pour l'étranger, l'encaisse a diminué de 2,170,000, pour les besoins intérieurs. L'Amérique a pris de l'or à Londres.

La polémique au sujet de l'argent blanc continue en Angleterre, et le métal subit de véritables soubresauts, qui doivent faire le bonheur des spéculateurs et le malheur de ceux qui ont des affaires traiter.

* * *

Une cause bien intéressante vient de se juger à London, Ont., aux dernières assises.

M. Ira Collins avait poursuivi l'officier rapporteur Edward M. Fleming, pour voix de faits, arrestation illégale et privation de ses droits et privilèges électoraux, aux dernières élections générales fédérales, le 23 juin 1896. Il réclamait $2,000 de dommages-intérêts.

La première plainte était que le défendeur, Ed. M. Fleming, nommé par l'ancien gouvernement, sous-officier-rapporteur, avait malicieusement, illégalement et sans motif, fait enfermer le demandeur à la prison commune.

Le jury a accordé sur ce point du demandeur Collins, $150 de dommages-intérêts. Le jugement ne fut pas rendu sur le champ, le juge en chef voulant faire adjuger avant cela sur toutes les autres questions.

La seconde plainte était que Ed. M. Fleming, en qualité de sous-officier-rapporteur, avait illégalement empêché le demandeur d'enregistrer son vote, lui avait refusé un bulletin et l'avait empêché d'exprimer son vote en aucune façon.

Le juge l'a fait condamner sur ce chef, le sous-officier rapporteur, à $500 de dommages et les frais.

La troisième plainte était pour le paiement de $500 de pénalité imposée au défendeur, pour violation de l'acte électoral, en plus des dommages et ce en faveur du demandeur.

Jugement pour $500 sur ce chef.

La quatrième plainte était pour l'amende ordinaire de $200, prévue par l'acte électoral, pour négligence et omission.

En somme le sous-officier rapporteur se voit condamner à $1,150 de dommages et à des frais innombrables, pour avoir empêché un homme de voter.

C'est une rudement bonne leçon.

LA PREVENTION VAUT MIEUX que LA GUERISON.

Il y a des gens qui sont tellement absorbés dans la lutte pour acquérir des richesses qu'elles négligent de donner à leur santé les soins nécessaires. Aujourd'hui elles sont peut-être sur le bord du précipice. Pour empêcher leur chute fatale entraînant la maladie et la mort il faut un traitement approprié.

La faiblesse de la constitution ouvre la porte à toutes les maladies. Le meilleur moyen connu pour guérir et éloigner la maladie est

Abbey's Effervescent Salt.

Il purifie le sang, reconstitue le système tout entier et lui donne la force de résister à la maladie.

Voici ce que dit à ce sujet le *Canada Lancet*:

"Cette préparation mérite amplement tous les éloges qu'on en fait. Un échantillon est offert à tous les médecins, et ceux-ci en disent le plus grand bien. Il n'y a pas de doute que l'usage quotidien d'Abbey's Effervescent Salt sera un puissant moyen pour échapper aux attaques des maladies courantes."

Cette excellente préparation anglaise est en vente dans toutes les pharmacies.

Prix 2/6 ou 60 cts le flacon.
Flacon d'essai, 25 cts.
Echantillon gratis envoyé sur demande.

THE ABBEY EFFERVESCENT SALT CO., LIMITED.
MONTREAL, CANADA.

Un Dollar Par Jour

Est un joli montant—quand on ne peut pas avoir plus. Faites-vous valoir et on vous paiera d'après ce que vous gagnerez. Exercez votre jugement, afin de savoir où aller pour acheter des hardes faites de première qualité. Votre jugement vous suggèrera de venir chez nous. Nous vendons de beaux Habillements et Pardessus, à des prix plus bas que ceux que vous vous attendez de payer. Nous avons des vêtements qui sont à la portée de toutes les bourses.

Nous avons des PARDESSUS à $6.00, mais nous en avons aussi des meilleurs, que nous vendons à des prix un peu plus élevés. Nous avons de beaux Habillements de $5.00 à $12.00, à votre choix. Les prix de nos vêtements sont à la portée de toutes les bourses ; que vous ayez beaucoup ou peu d'argent, venez nous voir et vous obtiendrez satisfaction.

Cole & Thompson,
1850 RUE NOTRE-DAME
295—n

Prompte Liquidation

Le stock de banqueroute de M. Jules Huot, acheté par la maison D. Gagnon & Cie, doit être liquidé promptement, et par conséquent, la vente se fera à 50c dans la piastre.

Ouverture Demain, VENDREDI.

Rendez-vous en foule profiter des bargains.

D. GAGNON & CIE
165 rue Saint-Laurent,
309—1 Coin Dorchester.

BANQUE D'HOCHELAGA

Avis est par le présent donné qu'un dividende de trois et demie pour cent (3½ p. c.) pour les six mois courants, égal au taux de sept pour cent par an, a été déclaré sur le capital payé de cette institution, et qu'il sera payable au bureau chef, ou à ses succursales, le ou après mercredi, le 1er décembre prochain.

Les livres de transferts seront fermés du 16 au 30 novembre prochain inclusivement.

Par ordre du conseil de direction.

M. J. A. PRENDERGAST,
Gérant-Général.
Montréal, 27 octobre, 1897. 305—m—m.j.s

Celebre **Sel de Coleman**
Sans égal pour la laiterie, la table et la ferme.
Prompte livraison garantie.
CANADA SALT ASSOCIATION
CLINTON, ONT.

La Cie S. Carsley, Limitée

Rue Notre-Dame. Le plus grand Magasin de Montréal. 27 Oct. 1897

Le magasin qui augmente plus rapidement que n'importe quel autre magasin à Montréal, aujourd'hui.

LE GROS MAGASIN A UN ASSORTIMENT DE PRESQUE TOUTES SORTES D'ARTICLES

Prix 10 à 15 pour cent plus bas que ceux des autres magasins.

OFFRES SPECIALES de VENDREDI

Bons Marchés Extraordinaires en fait de Gilets

Gilets à des Prix Spéciaux

105 Nouveaux Gilets en Drap Cheviotte noir, devants croisés, collets et dos d'habit, ce sont des vêtements très élégants pour dames, et ils valent $5.00. Demain, $2.45.

170 Gilets en drap Melton anglais, devants croisés, collet et dos d'habit, poches de fantaisie, très bien finis, en noir et bleu-marin, pour dames, bonne valeur à $6.50. Ici, demain, $3.95.

92 Nouveaux Gilets en tweed, devants croisés, nouveau collet haut pour dames, splendide valeur à $7.00. Prix de demain, $4.70.

Etoffes à Robes de Couleurs

Bons plaids durables, en une variété complète de couleurs éclatantes ; c'est une ligne que nous vendions 25c. Prix de vendredi 12½c.

Nouveau drap en couleurs foncées, pour l'hiver, avec très belles raies uniques, prix régulier et bonne valeur à 40c. Prix du vendredi 22½c.

Nouveau tweed à costumes, 54 pouces, en effets domestiques et carreautés, prix régulier 90c. Prix de vendredi 67c.

Sous-vêtements

92 douzaines de camisoles à côtes tout laine pesantes, longues manches, bien faites pour dames, valant 18c ; demain 9½c.

118 douzaines de camisoles à côtes tout laine, pesantes, avec manches courtes en rose et couleurs naturelles pour dames, valeur à 33c ; demain 18c.

Costumes à combinaison, à côtes tout laine, pesants, avec manches courtes pour enfants, valant 75c chacun ; demain 50c.

Collerettes Golf à des prix bas spéciaux

58 collerettes en duck melton anglais, mélanges de drab, bonne longueur et bonne largeur, collet haut et capuchon à la mode, pour dames, valant $3.00. Demain $1.95.

95 collerettes en drap cheviotte noir, cousues tout le tour, taillées dans les derniers goûts, nouveau collet haut, pour dames, se vendraient ailleurs $5.00. Ici demain, pour $3.75.

85 collerettes en drap de Vigogne noir, cousues tout le tour, bonne longueur et bonne largeur, collet à la mode, très bien finies, pour dames, valeur régulière $7.00. Demain $4.95.

Bas ! Bas !

De la balance de ce lot de bas d'enfants qui a créé toute une sensation, vendredi dernier, il nous en reste encore un assortiment complet de grandeurs, à côtes, genoux et talons doubles, pas une paire ne vaut moins que 25c à 30c la paire ; notre prix pour les écouler, demain, 17½c.

38 douzaines de bas en laine à côtes pesante, pieds sans couture, pour petits garçons ; valant 25c, demain, 22c la paire.

85 douzaines de bas en laine unie molle et élastique à côtes, jambes à la mode et pieds sans couture, pour dames, valant 48c la paire ; demain 37c.

Chapeaux Garnis

Nous avons été très occupés, vendredi dernier, dans ce département. Voici un aimant puissant qui nous fera battre tous les records, demain.

150 chic chapeaux en feutre, à la mode, genre "walking hats", très bien garnis de ruban cordé pesant, bords en soie, doublure sicilienne ; on ne peut les acheter en cette ville à moins de payer $1.50. Ici, demain, pour 49c.

Chaudières à Charbon

100 grosses Chaudières à Charbon, vernies, avec anses forts, valeur régulière 18c, prix de vendredi 12½c.

Gants de Cachemire

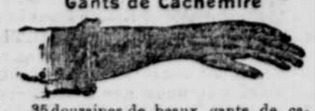

35 douzaines de beaux gants de cachemire pour dames, doublure ouatée, prix régulier 25c. Demain 13c la paire.

Blouses Plaid pour Dames

Un des nombreux attraits du gros magasin se trouve dans le département de blouses pour dames.

96 élégantes blouses en drap tartan, faites dans les derniers goûts, nouvelles manches, devant ample et doublées partout, prix régulier, $1.55. Tant qu'il y en aura nous les vendrons demain à 69c.

Habillements de Petits Garçons à des Réductions Spéciales

Les habillements de petits garçons sont offerts à des prix spécialement réduits qui les feront vendre promptement.

115 habillements deux morceaux en tweed diagonal gris de fantaisie, très bien plissés, boutons à l'avenant, pantalons courts, doublés partout, grandeurs 22 et 28 pouces, mesure de poitrine, pour petits garçons. Ces habillements sont excessivement convenables pour écoliers et valent $2.85. Demain $1.89.

Une autre offre spéciale pour demain consiste en 95 habillements de matelots, 2 morceaux en serge bleu marin, pantalons longs, veste en flanelle blanche, collet en duck extra et lanière, un véritable habillement Man-O'-War, pour petits garçons, valeur régulière $3.00. Demain $1.80.

Culottes pour petits garçons

Voici des bons marchés qui tenteront les dollars de sortir de leur cachette économique.

350 paires de culottes pour petits garçons, confortablement doublées, bien faites et taillées dans une serge bleu marin de bonne qualité. Toutes les grandeurs, de 22 à 28. Vous ne pouvez les acheter ailleurs à moins de 45c. Ici demain, 25c.

Tapis Echantillons

Environ 600 échantillons des meilleures qualités de Tapis Bruxelles, 1¼ verge de longueur, lisières aux deux extrémités. Ces échantillons proviennent des agents. Cette qualité de tapis est vendue ailleurs à $1.45 la verge ; le patron et la couleur sont des derniers goûts, et valent, comme échantillons, $1.25 la verge. Votre choix demain à 59c.

Appuis pour Taies d'Oreillers

100 Appuis pour Taies d'Oreillers qui s'ajustent. Voir la vignette, valeur régulière, 35c, prix de vendredi, 19c.

Gros Fanaux

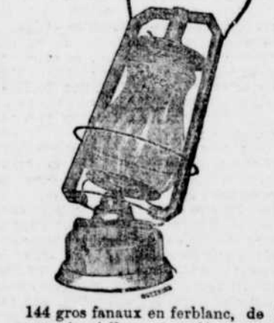

144 gros fanaux en ferblanc, de forme carrée, s'allumant et s'éteignant très facilement, valeur régulière 50c. Prix de vendredi 35c.

Moules à Gateaux

100 moules à gâteaux en ferblanc pesant, sur monture. Prix régulier 12c. Prix de vendredi 7½c.

Vaisselle

Pour Services à Dîner, Services à Thé, Services de Toilette.

Demain, Vendredi, ces articles compteront parmi nos plus belles offres.

Service à Dîner, ordinaire	$1.89
Service à Thé, décoré	2.45
Service à toilette, décoré, 10 morceaux	2.35
Lampes portatives	17
Lampes de cuisine	24
Lampes de table	29
Une lampe spéciale pour les besoins ordinaires du ménage, avec grand "burner"	40

Des centaines d'autres bons marchés seront offerts demain dans tout le magasin.

LA CIE S. CARSLEY LIMITEE
Nos 1765 à 1785 rue Notre-Dame. — MONTREAL — 189 à 191 rue St Jacques

X Allez chez De LORIMIER X
Pour vos Chemises blanches, valeur extra à 75c et $1 ; Chemises de nuit en flanellette à 75c ; grand assortiment de Corps et Caleçons en laine de 50c en montant
X 1691 et 1709 rue Notre-Dame. TELEPHONE 1988. 295-n X

CARTES DE VISITE
....GRAVEES....
Dans les styles les plus corrects. Ouvrage artistement fait par la
BISHOP ENGRAVING & PRINTING CO.
16 rue St Jacques, MONTREAL.
258—n

BREVETS D'INVENTION, Marques de Commerce et Dessins, obtenus dans tous les pays.—OWEN N. EVANS, membre de l'Institut des Agents de Brevets Etrangers, Londres, Ang. 18 ans d'expérience.—Applications rejetées ou d'autres mains, obtenues avec succès.—Temple Building, 185 rue St Jacques, Montréal. —Successeur de F. H. Reynolds. Tel. 192.
282—m j s—n

F. CHARLES LABERGE, I. C.
(Ingénieur diplômé de l'Ecole Polytechnique)
Travaux de Municipalité, une spécialité
INGENIEUR, ARCHITECTE ET EXPERT
Exécution de plans et surveillance pour constructions civiles e industrielles, distribution d'eau, égouts, chemins de fer, etc.
Bureau No 66 rue St Jacques, Montréal.
Téléphone 1119. 73—n

ALPHONSE GAGNIER
SUCCESSEUR DE M. A. MILLER
Peintre de maison et d'enseignes, tapissier et décorateur, doreur, vitrier imitateur, blanchisseur, etc., etc.
1950 Rue Ste-Catherine Montréal
Tel. Bell 398. 297—n

AVIS
Toutes les personnes endettées envers la succession de feu le docteur A. Edouard Painchaud, de Varennes sont requises de payer ce qu'elles peuvent devoir avant le premier décembre prochain.
Pour les Exécuteurs Testamentaires.
A. H. BERNARD, Notaire.
Varennes, 17 octobre 1897. 294—mjs—n

LA GOMME TUTTI-FRUTTI de ADAMS AIDE LA DIGESTION.
Certains marchands afin d'avoir un gros profit essaient à passer des imitations. Voyez à ce que la marque de commerce "Tutti-Frutti" soit sur chaque paquet de 5c. Conservez les coupons pour les derniers livres parus et les prix.

ARTHUR CAREAU
...Chirurgien-Dentiste...
117 RUE ST-DENIS, coin Dorchester
Couronnes en or ou en porcelaine posées sur vieilles racines. Dentiers en or, aluminium ou caoutchouc. Dents extraites sans douleur. Tél. Bell 0849. Bureau du soir de 7 à 8 hrs.
190—l, m, j, v, s—n

Dentier Garanti — $10.00
Dents posées sans palais. Obturation en or, platine, ciment, extraction sans douleur.
A. E. VADEBONCŒUR, L.C.D.
265—n Chirurgien-Dentiste, 205 St Hubert.

Dr ARTHUR LEMIEUX
DENTISTE
Gradué du Collège Dentaire de Philadelphie. Procédés américains les plus récents. Dentiers de tous genres. Prix modéré. 187 rue St-Denis
247—n

LIGNE DOMINION
Steamer de la malle Royale
SERVICE DE LIVERPOOL
Via LONDONDERRY

Steamer.	De Montréal.		De Québec.	
Vancouver, 28 oct.	(le jour)		24 oct.	9 a.m
Scotsman, 6 nov.	"		6 nov.	2 p m
Labrador, 13 nov.	"		14 nov.	9 a.m
Ottoman, 17 nov.	"		17 nov.	2 p.m

R. M. S. "CANADA" fera voile de Boston le 14 oct., 11 nov. et 9 déc.

Prix du passage, 1ère classe $52.50 à $70.00, 2ème classe, $34 à $36.25, entrepont pour Liverpool, Londres, Londonderry, Queenstown, Belfast et Glasgow, $22.50 et $23.50.

Salon au milieu du navire, lumière électrique, ponts spacieux pour la promenade. Pour plus amples renseignements, s'adresser à n'importe quel agent de la compagnie ou à
DAVID TORRANCE & CO.,
17 rue St Sacrement. Agents généraux.
Montréal. 214—n

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
CLUB DE FOOTBALL DU COLLEGE McGILL
Excursion à Bon Marché
OTTAWA $2.00 Et Retour
Billets bons pour partir par les trains de l'après-midi le 29 oct. et par les trains de l'avant-midi le 30 oct., et pour revenir pas plus tard que le 1er nov.
UN TRAIN SPECIAL
portant les membres du club, partira de la gare Bonaventure à 8.30 a. m. le 30 octobre.
Les trains réguliers quittent la gare Bonaventure pour Ottawa à 7.30 a. m., 10.30 a. m. 4.55 p. m. Pour revenir, ils partent d'Ottawa les jours de semaine à 8 a. m., 3 p. m. et 6.45 p. m., et les dimanches à 8 a.m.
N. B.—Le 30 octobre, le train devant partir d'Ottawa à 6.45 p.m. ne partira qu'à 7.00 p.m.
Pour les billets et renseignements, s'adresser au
BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE
137 rue Saint-Jacques
ou à la gare Bonaventure.

PACIFIQUE CANADIEN
EXCURSION
— A —
OTTAMA
ET RETOUR $2.00
Billets bons pour aller par les convois de l'après-midi le 29 octobre et les convois du matin le 30 octobre, bons pour revenir jusqu'au 1er novembre 1897.
CHEMIN DE FER N.Y.C. & H.R.
Billets pour aller directement et chars salon et chars dortoir réservés pour places d'eau des Montagnes Adirondack, New-York, etc.
Bureau des Billets de la ville et du Télégraphe
129 Rue St Jacques
Voisin du Bureau de Poste

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné que le village incorporé de Saint-Lambert, dans le comté de Chambly, s'adressera à la prochaine session de la Législature de Québec afin de faire adopter un acte d'incorporation comme ville sous le nom de Ville de Saint-Lambert, sujet aux clauses du chapitre I du titre XI des statuts revisés de Québec concernant les corporations de ville, avec pouvoirs additionnels pour effectuer et voter des emprunts, faire ces expropriations et des améliorations spéciales, obtenir les pouvoirs quant à la manière de procéder dans l'accomplissement de ces divers projets, et au mode de faire l'élection du maire et des conseillers et autres questions concernant l'administration et les affaires de la ville.

Montréal, 30 septembre 1897.

HUTCHINSON & OUIMET,
Avocats des requérants.
283—24

FRANCE-CANADA

La ligne directe franco-canadienne

LA SUBVENTION DE $50,000 PAR ANNEE EST OFFERTE A QUI VOUDRA LA PRENDRE

La pulpe du Canada expédiée en France par New-York

Le Canada à l'exposition de 1900

A deux heures, hier, sir Wilfrid Laurier donnait audience, à son bureau, à Ottawa, à la députation de la Chambre de Commerce française, dont nous avons annoncé le départ dans notre numéro d'hier.

M. Herdt, président de la Chambre de Commerce, présenta à sir Wilfrid un mémoire préparé avec soin, établissant que le commerce franco-canadien est beaucoup plus considérable que ne le feraient croire les rapports des douanes, vu qu'une grande quantité de marchandises de provenance indubitablement française figurent dans les tableaux des douanes comme importées d'Angleterre. En faisant le relevé de ces marchandises, on en vient à conclure qu'une ligne directe entre la France et le Canada, bien administrée, pourrait avoir, dès le début, un fret passable, de France au Canada, fret qui ne pourrait que s'augmenter, une fois le courant établi. Quant au fret du Canada en France, tout le monde sait qu'il peut être très abondant. Le gouvernement français accorderait à la ligne projetée la prime ordinaire à la navigation qui constitue une subvention considérable et, se rappelant les paroles sympathiques prononcées en France par sir Wilfrid Laurier, la Chambre demande respectueusement : 1o Si le gouvernement fédéral est toujours disposé à accorder une subvention à une ligne directe franco-canadienne et si cette subvention ne pourrait pas être portée à $100,000 ; 2o si le gouvernement pourrait garantir cette subvention pour un certain nombre d'années. Enfin, la Chambre expose quels grands avantages il y aurait pour le Canada à être dignement représenté à l'exposition de Paris en 1900 et demande à M. le premier ministre si son gouvernement a l'intention de prendre part à cette exposition.

M. Contant, président de la Chambre de Commerce du district de Montréal, dit qu'il est heureux d'appuyer, au nom de cette Chambre qui l'a délégué à cet effet, la démarche de la Chambre de Commerce française. La Chambre du district de Montréal a mis, il y a déjà plusieurs années, devant le gouvernement précédent, un travail très documenté dont l'honorable premier ministre a eu probablement connaissance et dont les conclusions sont identiques à celles du mémoire qui vient de lui être présenté.

M. Geo. Bolcer ajoute qu'il a mis devant le premier ministre une question connexe, celle de l'envoi d'une délégation du commerce canadien en France, question qui aura sans doute sa solution un peu plus tard.

Sir Wilfrid Laurier, après avoir demandé si quelque autre membre de la députation avait quelque remarque à présenter, fit la réponse suivante, dont nous garantissons le sens, sinon les termes :

"Vous me demandez, messieurs, si le gouvernement canadien est disposé à accorder une subvention à une ligne directe franco-canadienne, je suis heureux de vous dire que non seulement le gouvernement est disposé, mais qu'il est anxieux d'accorder cette subvention. La loi qui l'accorde est dans les statuts depuis quatre ou cinq ans et personne ne s'est présenté pour la réclamer.

"Je ne suis pas si cette offre de subvention est permanente ou seulement temporaire, n'ayant pas étudié la question récemment, mais si elle n'était que temporaire, il serait facile de la faire revivre. Dans tous les cas, je vous répète que le gouvernement est anxieux de voir quelqu'un réclamer la subvention.

Pendant mon séjour à Paris, je me suis spécialement intéressé à cette question d'une ligne directe franco-canadienne. J'ai eu une entrevue à ce sujet avec M. Boucher, le ministre du commerce ; je lui ai exposé que le gouvernement canadien offrait 250,000 frs. et lui ai demandé ce que pourrait faire le gouvernement français. Il m'a répondu : "Mais nous donnons la prime à la navigation !" Et j'ai compris que son gouvernement ne ferait pas davantage.

J'ai ensuite discuté longuement la question avec M. Adam, député du Havre, et avec son beau-père, dont le nom —un nom flamand—ne me revient pas à la mémoire, mais qui est un des plus grads armateurs de France. Nous en sommes venus à la conclusion, d'abord, que la prime à la navigation n'était d'aucun avantage à cette ligne,car elle n'est accordée qu'aux navires construits en France et que toute compagnie qui entreprendrait ce service voudrait acheter son matériel en Angleterre, les navires construits en Angleterre coûtant de 33 à 50 p. c. de moins que ceux qui sont construits en France. Ensuite, il y a la question du fret de retour de France au Canada, qui fait reculer les armateurs. Le beau-père de M. Adam qui, comme je vous l'ai dit, est un des plus grands armateurs de France, ne voit donc pas la chose possible dans les conditions actuelles.

Il n'y a guère de fret de retour que les vins, et, comme vous le savez, les vins sont ici un article de luxe, et non pas un article de grande consommation comme en France, ils ne peuvent donc donner qu'un fret restreint. Les articles de Paris, sont encore des articles de luxe. Il y a bien encore les ciments. Nous faisons ici une grande consommation de ciments de Portland que nous importons d'Angleterre et de Belgique et je ne vois pas pourquoi les fabricants français ne nous vendraient pas leurs ciments aussi bien que les Belges et les Anglais. A part ces articles : les vins, les articles de Paris et les ciments, qu'y a-t-il ?

M. Herdt.—Mais, M. le premier ministre, dans notre mémoire nous établissons que l'on importe ici beaucoup de marchandises de Roubaix, de Turcoing, de Saint-Etienne et de Lyon.

Sir Wilfrid.—Peut-être ; mais, dans tous les cas, ce sont des frets légers et les quantités ne sont pas considérables. Du Canada en France, nous avons trois ou quatre articles qui fourniraient un fret sûr : le bois, la pulpe de bois, les homards en boîtes. M. Boucher, qui est, comme vous le savez, un grand fabricant de papier, m'a dit, que, il y a quatre ans, il avait envoyé quelqu'un étudier le Canada, au point de vue de l'achat de la pulpe de bois et qu'il avait dû y renoncer.

M. Balcer—Mais depuis quatre ans, cette industrie a bien changé ; il y a quatre ans, la pulpe se vendait $20 et $21 la tonne ; aujourd'hui, on peut l'acheter pour $14.50 à $15. J'ai lu un rapport publié dans un journal suédois, qui dit que trois fabriques du Canada, celle du Sault Sainte-Marie, celle de Grand'Mère, et une autre du Nouveau-Brunswick, peuvent faire concurrence avec les fabriques de Suède et de Norwège.

Sir Wilfrid—J'en suis bien heureux. Et d'ailleurs, je me suis occupé de l'introduction de notre pulpe en France et j'ai obtenu du gouvernement français l'autorisation d'expédier en France par New-York, aux conditions du traité ; et l'on en expédie maintenant par cette voie.

Je dois vous dire aussi que certaines personnes s'occupent en ce moment, à Paris, d'organiser une ligne directe ; et je leur ai engagé ma parole pour jusqu'au 1er janvier prochain.

D'ici là, donc, je ne puis rien vous promettre ; mais à partir du 1er janvier, n'importe qui d'entre vous, Messieurs, qui viendra réclamer la subvention, sera le bienvenu ; nous serons heureux de la lui payer.

On m'a aussi parlé d'un projet de ligne franco-belge ; je vous assure que je préférerais beaucoup une ligne purement franco-canadienne ; mais faute de cette ligne, peut-être accepterions-nous des offres d'une ligne du Canada au Havre et à Anvers.

M. de Sièyes : — Ce que nous désirerions savoir, M. le premier ministre, c'est ceci : Dans le cas où il serait organisé une compagnie sérieuse, offrant toutes les garanties désirables, serait-il possible pour le gouvernement canadien d'augmenter la subvention et de la porter, disons, à $100,000 ?

Sir Wilfrid : — Que le gouvernement français donne $50,000 aussi, et la ligne aura ses $100,000.

M. de Sieyès : — Mais le gouvernement français donne la prime à la navigation, qui se monte à une somme considérable.

Sir Wilfrid : — La prime à la navigation n'est d'aucun avantage pour la ligne, qui devra employer des navires achetés en Angleterre, ou augmenter de 33 à 50 p. c. ses fais de premier établissement.

M. Schwob : — Si une compagnie se présentait, avec des navires construits en France ,et pouvant, par conséquent, toucher la prime à la navigation, pourrait-elle espérer une augmentation de la subvention canadienne ?

Sir Wilfrid : — Tant que le gouvernement français ne voudra rien faire, tant qu'il n'accordera pas une somme fixe, sans condition de lieu de construction des navires, je crains bien que mes collègues ne consentiront pas à augmenter la subvention. Il ne faut pas nous demander à nous de faire tous les sacrifices. Si le gouvernement français accordait une subvention de $100,000, il est probable que en ferions autant. J'ai fait mon possible pour obtenir cela ; je n'ai pu réussir. Si vous voulez bien, Messieurs, employer votre influence auprès de votre gouvernement, je vous assure que je ferai des voeux pour que vous réussissiez.

M. Schwob : — Il est clair, pour nous, que l'on peut établir une ligne payante entre la France et le Canada, pourvu qu'elle soit bien administrée ; ainsi, les Bossière, malgré leur administration horriblement mal faite, qui repoussait, pour ainsi dire, les chargeurs, ont fait un profit ; je ne dirai pas un gros profit, mais un profit passable avec la ligne de France au Canada. J'ai constaté cela moi-même, dans leurs livres, au Havre. Et leur déconfiture provient de ce que, grisés par ce succès, ils ont voulu faire concurrence à la Compagnie Transatlantique, avec une ligne sur les Antilles. Non seulement leurs navires ont eu un plein chargement à Montréal, mais ils avaient un fret de retour passable. Si donc une compagnie sérieuse, avec des navires construits en France, démontrait que la prime à la navigation, donnée par la France, équivaut au moins à la subvention canadienne, pourrait-elle espérer que le gouvernement canadien augmenterait le chiffre de sa subvention ?

Sir Wilfrid : — Comme je vous l'ai dit, je ne puis pas vous donner à espérer que la subvention sera augmentée, à moins que la France ne se montre plus généreuse. Nous sommes un petit pays et nous n'avons que très peu de ressources, tandis que la France en a tant ; il ne faut pas nous demander de faire tous les sacrifices.

Et quant à l'exposition de 1900, je puis vous assurer que le Canada y sera représenté. Nous ne répéterons pas la faute commise en 1889 et, dans le budget de 1898-1899, nous mettrons un crédit pour les frais préliminaires de notre représentation à cette exposition."

Puis, M. Herdt ayant présenté individuellement les membres de la députation à sir Wilfrid Laurier, les délégués se retirèrent.

—A. Brosseau, dentiste, dentiers faits d'après les procédés les plus récents, extractions de dents sans douleur, 7 rue St Laurent. 110-n

Livre Gratuit pour Hommes Faibles

Mon petit livre, "TROIS CLASSES D'HOMMES," envoyé cacheté gratis, sur demande. Il parle de mes trente années de pratique et des succès que j'ai remportés dans le traitement des maladies suivantes : ECOULEMENTS, PERTES, IMPUISSANCE, VARICOCELE, et le manque de DEVELOPPEMENT par le seul véritable remède de la nature—l'ELECTRICITE. Ma Ceinture Electrique avec support servant d'appui est connue et en usage dans le monde entier. Venez me consulter, ça ne vous coûtera pas un sou ou écrivez aujourd'hui, pour avoir un livre. **Dr P. SANDEN, 156 rue Saint-Jacques, Montréal, Qué.** Heures de bureau de 9 à 6. Les dimanches de 11 à 1 heurs. 302—j

VINS PLEINS DE CORPS.....
Du district de Bourgogne, France.

Nous offrons 100 caisses, pintes et chopines de

	La caisse.
Chauvenet Macon, en caisse de 1 doz. de pintes	$6.50
Chauvenet Beaujolais, en caisse de 1 doz. de pintes	7.00
Chauvenet Macon, en caisse de 2 doz de chopines	7.50
Chauvenet Beaujolais, en caisse de 2 doz. de chopines	8.00

Livré à n'importe quelle gare jusqu'à 300 milles de Montréal, prix du fret payé d'avance. Vous pouvez payer par traite sur une banque, mandat poste ou express.

FRASER, VIGER & CIE.
Seuls Agents.

Nous offrons un excellent THE ANGLAIS à déjeuner, à 50 cts la livre. Nous offrons **Un excellent CAFE à déjeuner,** frais rôti et moulu chaque jour, à 40 cts la livre. **NOTRE MELANGE SPECIAL.**
FRASER, VIGER & CIE.

Nos assortiments de Vins Clairet et Sauterne, sont maintenant complets.

MARGAUX & CLUB CLARET.

1000 douzaines de Clairet Margaux.

Notre embouteillage et notre marque.	Par caisse
Caisses de 1 douzaine de pintes	$3.00
Caisses de 2 douzaines de chopines	4.00

1000 douzaines de Club Claret.

Notre embouteillage et notre marque.	La caisse.
Caisses de 1 douzaine de pintes	$5.00
Caisses de 2 douzaines de chopines	6.00

Vins Sauterne de Choix,

Pour prendre avec des huitres et toutes sortes de poisson.

Livré gratis à n'importe quelle gare jusqu'à 300 milles de Montréal.

	La caisse		
Sauterne de Labrunte, en pintes	$ 5.00	Sauterne Barsac " en pintes	6.50
Sauterne " " en chopines	6.00	Sauterne " " en chop	7.50
Sauterne " Guilhou en pintes	5.00	Haut Sauterne de Johnston, en pintes	12.00
Sauterne " " en chopines	6.00	Haut " " en chop	13.00
Sauterne " Johnston, en pintes	6.00	Haut " de Barton & Guestier, pt.	13.00
Sauterne " " en chopines	7.00	Haut " " chop.	14.00
Sauterne " Barton & Guestier, en ptes	6 00	Sauterne Château Yquem de Barton pt	23.50
Sauterne " " en chop.	7.00	Sauterne " " chop	24.00
Sauterne Graves de Johnston, en ptes	6.00	Grand vin Château Yquem, vendange de 1884, de Jounston mis en bouteilles au château, en pintes seulement	35.00
Sauterne " en chop	7.00		

FRASER, VIGER & CIE
IMPORTATEURS,
207, 209 et 211 rue St Jacques - - - - MONTREAL

ALMANACHS FRANÇAIS
—1898—

Nous recevrons dès qu'ils seront parus en France les ALMANACHS FRANÇAIS 1898 :

ALMANACH HACHETTE, broché,40 cents; cartonné, 50 cents ; reliure cuir, 80 cents.

Ajoutez 5 cents pour recevoir franco.

ALMANACH VERMOT, broché, 40 cents ; relié, 65 cents.

Ajoutez 12 cents pour recevoir franco.

GRAND ALMANACH P. DUPONT, broché, 40 cents ; relié, 65 cents.

Ajoutez 12 cents pour recevoir franco.

Nous prions donc les personnes qui désirent ces almanachs de nous donner leur commande maintenant. Dès janvier de cette année, l'ALMANACH HACHETTE et l'ALMANACH VERMOT étaient épuisés en France.

Notre librairie recevra aussi tous les autres ALMANACHS FRANCAIS édités chaque année ainsi qu'un grand choix de CALENDRIERS A EFFEUILLER avec pensées pieuses, maximes littéraires, proverbes, anecdotes comiques, etc.

PARAITRA SOUS PEU

L'ALMANACH DU PEUPLE, illustré, pour 1898, ménage cette année à ses lecteurs, des surprises. Ne manquez pas de le voir. Prix, 5 cents. En vente partout.

LIBRAIRIE
C. O. BEAUCHEMIN & FILS
256 rue Saint-Paul
MONTREAL
23,28

ILS PROTESTENT

Les hôteliers demandent protection

Toronto, 28—Une foule de détenteurs de licence de cette ville manifestent beaucoup d'indignation contre certains dénonciateurs qui agissent d'après les instructions de l'inspecteur Dexter. Ils veulent que le gouvernement provincial y mette un frein. La mise en vigueur de la loi des licences a été de 6 plus à de la loi des licences a été de la plus grande rigueur cette année. Les inspecteurs n'ont rien épargné pour découvrir les fraudes qui pouvaient être commises, et naturellement ils ont fait de fausses dénonciations contre certains libéraux éminents qui n'entendent pas se laisser tranquillement maltraiter. Une campagne des plus actives vient d'être inaugurée contre les "informers", que l'on veut faire disparaître à tout prix. On veut bien que les inspecteurs fassent leur devoir, mais on ne veut pas souffrir de mouchards. Le "Globe" appuie l'association des détenteurs de licences. Le gouvernement étudie la question.

UN VRAI SUCCES

La grande vente à bas prix, commencée lundi matin, au Syndicat de Montréal, a été un vrai succès. Tout est si bon marché qu'il ne pouvait en être autrement. Nous conseillons à ceux qui n'y ont pas assisté de profiter de cette vente à réduction qui se continuera jusqu'à samedi soir. N'oubliez pas l'adresse : Coin des rues Sainte-Catherine et Amherst.

—Toutes les mères le disent que c'est un véritables trésor pour les enfants que le Sirop Calmant du Dr Fred. J. Demers. Le sommeil produit est calme, naturel, la dentition facile, et la santé des bébés s'améliore rapidement. En vente partout. Dépôt, 1157 rue Saint-Laurent. 213-mjs

VIN MORIN CRESO-PHATES

guérit invariablement le rhume, la toux, coqueluche, asthme, catarrhe, bronchite et consomption.
Essayez-le.
En vente partout. 300-5

JOHN MURPHY & CIE

Vente Fin de Mois

VENDREDI, SAMEDI ET LUNDI

Bons Marchés qui feront épargner de l'argent dans tous les départements. Lisez-les, ils parlent d'eux-mêmes.

Une autre grande vente à bon marché plus grande encore que celle offerte pour la fin du mois dernier. Plus de $5,000 valant d'étoffes à robes de choix achetés à peu près à 50c dans la $1.00 et seront offertes au public aux mêmes avantages, c'est-à-dire à 50c dans la $1.00 et moins. Ce lot immense consiste dans toutes les nouvelles étoffes et choix de couleurs. De fait, c'est la production des manufactures d'Europe. C'est pourquoi nous espérons que tout acheteur habile de Montréal devra prendre avantage de cette offre. La pratique de campagne peut aussi en bénéficier en écrivant pour des échantillons. Nulle part au Canada vous trouverez de telles valeurs offertes.

Etoffes à robes tout laine dans les beaux mélanges en toutes nouvelles couleurs, valant 65c pour 39c.

Etoffes à robes (covert cloth) l'étoffe la plus en vogue de la saison, valant $1.10 pour 69c.

Etoffes à robes (camel's hair) dans les nuances recherchées, valant $1.25 pour 65c.

Etoffes à robes serge cheviot dans les couleurs foncées, valant 55c pour 29c.

Etoffes à robes soie et laine brochées, en magnifiques patrons pour robes de chambre, valant $2.50 pour 95c.

Etoffes à robes côtelées tout laine nuancées, valant $1.50 pour 95c.

Aussi un immense assortiment d'étoffes laine et soie de fantaisie, valant $1.50 à $3.00. Votre choix, seulement $1.00.

Jamais dans le règne de notre commerce, nous n'avons pu offrir un aussi grand choix d'étoffes à robes à aussi bon marché.

Venez de bonne heure pour éviter la foule.

Patrons en Papier New Idea

Plus de 5,000 Patrons en papier, la dernière innovation du jour, les célèbre patrons "New Idea" ne se vendent que 15c, nous avons tous les styles connus et les genres les plus nouveaux, seulement 15c chacun.

Mouchoirs pour Dames

Plusieurs centaines de Mouchoirs pour être vendus à des prix spéciaux durant notre vente de fin du mois.

50 doz de Mouchoirs brodés, valant 20c pour 9c.

30 doz de Mouchoirs brodés, valant 30c pour 15c.

10 doz de Mouchoirs brodés, valant 40c pour 20c.

Et beaucoup d'autres à très bon marché,

Savons de Toilette

N'allez pas manquer les nombreux avantages que nous offrons dans nos Savons de Toilette durant notre vente de fin du mois.

10 caisses de Savon de Marseilles, 5c pour 2½c le morceau.

10 caisses de Bouquet Murphy, 20c pour 12½c la boîte.

10 caisses de Savon à l'huile d'olive, 5c pour 2½c.

100 boîtes de Savon au Bay Uni et à la Glycérine, 27c pour 21c la boîte.

Poudres de Toilette

150 paquets de Poudre Gellé et Frères, 10c pour 7c.

75 boîtes de Lys argenté, 50c pour 31c.

150 bouteilles de Poudre à dents, à la rose, etc., 25c pour 15c.

Sous-Vêtements en Coton pour Dames

Ayant acheté la balance d'un stock de manufacturier, nous offrirons pendant cette vente ces marchandises à 25 p.c. d'escompte sur le prix de la manufacture.

Ce stock consiste en chemises, jaquettes, caleçons, cache-corsets, jupons et tabliers pour servantes, le tout à 25 p. c. d'escompte.

Jupes de Robes

500 jupes de robes offertes à grand sacrifice. Ces jupes sont très bien faites et d'une coupe élégante, voyez les prix.

100 jubes doublées et bordées en velours pour 95c.

75 jupes en étoffes brochées, valant $3.50 pour $2.00.

30 jupes en diagonal très pesant, valant $6.50 pour $4.50.

50 jupes en cheviot très pesant, valant $8.50 pour $5.50.

65 jupes en poil chameau, très pesantes et en drap Vienna, valant $10.00 pour $6.00, et bien d'autres lignes que nous avons en stock.

Manteaux pour Enfants

Echantillons de manteaux d'un manufacturier pour être vendus à très bas prix.

Un beau manteau pour enfant à $1.35.

Département pour Garçons

Une ligne de gilets reefers, petites grandeurs, à 95c.

Habillements dans les petites grandeurs à $1.90.

C'est la moitié du prix pour la meilleure valeur en habillements pour graçons, venez ici.

Département des Manteaux

Nous montrons dans ce département toutes les dernières productions avec le choix le plus considérable et aux prix les plus bas de la ville. Pendant notre vente de fin de mois nous offrirons de grands bargains en manteaux, gilets, collerettes et ulsters. Exemples :

Ulsters pour dames en tweed Diagonal, garnis en braid, $14.50, pour $7.75.

Ulsters pour dames, en tweed frieze, $14.50, pour $9.75.

Ulsters pour dames en drap reversible, $22.50, pour $14.75.

Et beaucoup d'autres lignes également bon marché.

Plusieurs manteaux russes sacrifiés pendant la vente, valeurs de $14.50, $17.50, $19.00, pour $4.95 seulement.

75 gilets de dames, faits de beau cheviot tout laine, ajustement parfait, prix seulement $3.50 ou le prix du gros.

50 collerettes en drap cheviot noir avec collet en fourrure Thibet, prix $3.95 valant $5.50.

Un autre lot de collerettes Golf en drap reversible pour $3.85.

Une variété immense de capots pour enfants, prix depuis $2.90.

Département des Fourrures

Collerettes en seal du Groënland (première qualité), prix réduits $7.50.

Collerettes en seal électrique, 30 pouces de longueur, $38.00 pour $18.50.

Très belles collerettes en seal électrique, première qualité, $16.50.

Gilets en seal électrique, première qualité, à $50.00.

Ginghams

1000 verges de Ginghams, rayés et carreautés, valant 25c, durant la vente mensuelle, 12½c.

Flanellettes

50 pièces de Flanellettes de fantaisie, grande largeur, seulement 4½c la verge.

Couvrepieds

200 Couvrepieds blancs, grands et pesants, valant $1.25 pour 87c.

1 caisse d'Edredons, couverts en belles satines françaises, seulement $3.99.

100 " Tea Cosies " en duvet et couvert en soie, valant $1.25 pour 69c.

Toiles

Quantités de Toiles seront offertes à grand marché, durant cette vente.

300 belles Nappes de toutes grandeurs, en toile damassée blanche très fine, prix de $2.00 à $12.50 et 33⅓ par cent d'escompte durant la vente mensuelle, exemples :

$3.00 pour $2.00 ; $4.50 pour $3.00 ; $6.00 pour $4.00.

Quantités de Serviettes de chambre à bon marché.

Quantités de Serviettes de tables, à bon marché.

Quantités de dessus de buffets, à bon marché.

Quantités de dessus d'oreillers en appliqué, à bon marché.

Venez voir nos soles

Vous trouverez les dernières nouveautés à des prix très bas.

Couvertes

1000 paires de Couvertes en laine fabriquées pour notre commerce, prix depuis $1.75 la paire.

Département de Mercerie

De grands bargains dans ce département. Valeur exceptionnelle dans les articles pour hommes. Voici quelques articles dont les prix sont convaincants :

200 Cravates Four-in-hand pour hommes. Balance de lignes dont les prix étaient de 20c, 35c et 50c, pendant la vente le choix à 8c chacune.

150 chemises non repassées avec devant et poignets en batiste de couleur dans tous les nouveaux dessins. Cette chemise a été faite pour vendre à $1.00, pendant la vente à 49c chacune.

300 chemises de nuit en flanellette croisée pour hommes dans des très beaux dessins, très bien faites, grandes, longueur 54 pouces. Valeur régulière $1.25, prix de la vente 69c chacune.

50 Chemises Sweaters, blanches avec collets de 6 pouces. Vendue à 50c, pour la vente à 19c chacune.

20 Chemises de bain (Turkish Towelling) pour hommes, prix de la vente $1.99.

50 douzaines de beaux Mouchoirs de soie pour hommes, pendant la vente à 23½c chacun.

Bargain captivant pour les Enfants

Tuques en laine de fantaisie pour les enfants. Prix 25c et 30c, pendant la vente à 10c.

500 Cravates Windsor, en soie, 20c pour 8c chacune.

300 Casques Serge bleu marin pour garçons, valant 15c pour 9c chacun.

50 douzaines de Mouchoirs valant 85c la doz., pendant la vente 6 pour 23½c.

Cravates Windsor pour Dames

25 doz de ces Cravates à moitié prix, 20c pour 10, 25c pour 12½, 30c pour 15c.

Menus Articles

Nos comptoirs sont encombrés de divers petits articles toujours en grande demande, en voici quelques-uns :

Rédicules depuis 23c.

Bourses en cuir français, 35c pour 19c.

Fers à friser, 10c pour 4½c.

Brosses à main, 2½c.

Blaireaux, 12c pour 5c.

Brosses à dents, 10c pour 4½c.

Boîtes à poudre, 15c pour 10c.

100 doz de vaporisateurs valant 25c pour 15c.

10 doz d'Epingles dorées pour Chapeaux, valant 15c la boite, 2 boites pour 5c.

Ceintures

Grand assortiment de Ceintures au prix du gros, 25c, 30c, 40c et 50c,

Ceintures de fantaisie, $1.65 pour 85c.

La Ceinture "Altesse Royale", 65c pour 25c.

Garnitures en "Braid"

Nous ferons la même offre dans ce département que nous avons faite la semaine dernière. Profitez de la grande vente fin du mois.

36 vgs "Braid" militaire, ¼ pouce de large, 18c, valant 36c.

36 vgs "Braid" militaire, ½ pouce de large, 35c, valant 70c.

36 vgs "Braid" militaire, 1½ pouce de large, 70c, valant $1.40.

Nous donnerons 18 vgs de n'importe quel de ces "Braids" pour la moitié des prix ci-dessus mentionnés.

Parfums et Eaux de Toilette

Nos parfums méritent d'être essayés. Spécialités de parfums à la mesure. Bouteilles gratis. Grand assortiment.

Durant la vente mensuelle, nous offrirons nos parfums aux prix suivants :

Parfums, à l'once, de Gelly Frères, de Paris, vendus ordinairement 75c l'once, prix pendant la vente mensuelle 37½c.

200 bouteilles " Bay Rum " St Thomas, 25c pour 13½c.

100 bouteilles de Sels 50c pour 25c.

Gants de Kid, Gants de Laine, Gants Doublés au prix du Gros

Nous sommes en tête du marché dans ces lignes ; nos Gants sont connus par tout le Canada. Nous avons les dernières nouveautés en Gants pour l'automne et l'hiver.

25 doz de Gants de laine, chauds, pour Dames, 30c pour 19c.

10 doz de Mitaines doublées pour enfants, 65c pour 45c.

20 doz de Gants de laine, pesants, pour messieurs, 35c pour 23½c.

Epingles, feuilles d'érables, couleurs d'automne, valeur 35c, prix de vente, 17c chacune.

Bijouteries

300 paires de Boutons de manchettes pour messieurs, de toutes sortes, valeur 35c, 40c, 50c, 60c. Votre choix à 23½c.

Bas et Sous-Vêtements

Le comptoir de ce département sera chargé pour la vente mensuelle de marchandises à grand marché. Exemple :

28 Sous-Vêtements combinaison en laine fine, pour Dames, valant $2.00 pour 70c.

240 paires de Bas de Cachemire noir, sans couture, pour dames, valeur régulière 35c. Prix de vente, 22½c la paire,

Vente fin de mois dans notre Soubassement

100 bouilloires à poisson, faites du meilleur ferblanc battu, avec couloir en dedans, ces bouilloires n'ont jamais été offertes à moins que $1.25. Pour notre vente fin de mois, notre prix sera 69c chacune.

Steamers et bouilloires, vous pouvez faire bouillir et cuire à la vapeur en même temps, faits du meilleur ferblanc battu, prix régulier $1. Pour vente fin de mois notre prix sera de 60c chacun.

Le même steamer et bouilloire avec saucepan sur le dessus pour faire bouillir le lait ou le riz etc. Prix régulier $1.25. Pour vente fin de mois notre prix sera 75c.

Sas à charbon, ceux que vous payez 25c. Notre prix 10c chacun.

Chaudières à charbon en fer galvanisé demi couvertes, valant 50c pour 30c.

Notre célèbre Savon Quaker, absolument pure, le meilleur savon de buanderie qu'il y ait sur le marché, 3 bars pour 10c, ou 35c la douzaine.

Plats à hacher, en bois, du meilleur bois franc, valant 40c pour 20c chacun.

Crochets pour habits, de la meilleure broche de coppe, 5c chacun, ou 50c la douzaine.

200 Escabeaux, toutes de bois franc solide, très bien assemblés, un escabeau de 3 pieds pour 36c, de 4 pieds pour 48c.

Une ligne spéciale d'horloges de cuisine en ordre parfait, valant $1.75 pour 3 jours seulement, nous allons vendre ces horloges à 98c chacune.

Nous avons justement reçus les derniers goûts dans les sets à thé décorée, pour la vente de la fin de ce mois, nous allons offrir un set en pierre de 44 morceaux, valant $7.00 pour $5.00 le set, 2 différents patrons à votre choix. Aussi une ligne en demi porcelaine, de très jolis patrons de $3.37 en montant.

Sets à dîner, en demi porcelaine, 5 patrons à votre choix, dans toutes les dernières décorations, sets de 97 morceaux, valant $9.00 pour $6.50 comptant.

Sets à dîner en pierre Carlsbad de première qualité, 4 patrons à votre choix, faits du dernier goût et dernière décoration, set de 95 morceaux, valant $20.00 pour $15.50.

200 Théières en grès de première qualité pour être envoyés à 9c chacune.

Une table spéciale de Pots en pierre de toutes grandeurs, toutes couleurs, de toutes façons, pour être vendus à très bon marché, de 7c en montant.

Beurriers en cristal, valant 18c, pour vente fin de mois 10c chacun.

Une ligne spéciale d'Assiettes colorées et dorées, couleurs de fantaisie, valant 25c, pour 15c chacune.

JOHN MURPHY & CIE
2343 rue Ste Catherine,
Coin de la rue Metcalfe
Conditions Comptant Tel. 3833

Nouvelles Cravates 'PUFF'
Nouvelles couleurs, Nouveaux dessins, 50c

Gants Cape
Notre gant à $1.10
Est le meilleur en cette ville.

Lombards et Boucles
Nos nouveaux Lombards et Boucles, à 3 pour ... $1.00
SONT ELEGANTS.

JACQUES BRAIS & CIE,
263 rue St Jacques,
Angle du Square Victoria.

A. V. ROY
Ingenieur des Arts et Manufactures
(Ecole Centrale de Paris)
Membre de la Société des Ingénieurs Civils de France.
TRAVAUX PUBLICS, AQUEDUCS, PONTS, INSTALLATIONS D'USINES, BREVETS D'INVENTIONS, EXPERTISES.
Consultations Techniques.
Spécialité de questions minières et d'Exploitations Métallurgiques.
(Chambres 5 et 6)
Tél. Bell 2437. 16 RUE ST-JACQUES
169—mjs—n

LES BROSSES & PINCEAUX DE BOECKH
SONT LES MEILLEURES
EN VENTE CHEZ
TOUS LES PRINCIPAUX MARCHANDS
CHS. BOECKH & SONS
1 et 3 rue DeBresoles 278—mje

Seulement que 25 cts la bouteille

LAURENT'S HAIR HELPER est une préparation qui rend aux cheveux leur beauté et leur couleur primitives, arrête la chute des cheveux, fait disparaître les dartres farineuses et fait aussi pousser les cheveux. Ce n'est pas une teinture. Les parties chauves de la chevelure deviens en revivantes. Elle est égale à n'importe quelle autre préparation de 50c ou $1. En vente chez toutes les pharmacies. 52—mj s—n

PETITES ANNONCES

...TARIF...

Elèves demandés, Emploi demandé, Chambres à louer, Trouvé — 20 Mots pour 10 Cents (1c par mot extra)

Situation vacante, Servante demandée, Maison à louer, A vendre, Propriété à louer, Perdu — 25 Mots pour 25 Cents (1c par mot extra)

"Personnel," 2c par mot

EMPLOI DEMANDE

BEAUX ARTS—Pour décoration d'album, enluminure et rédaction d'adresse pour anniversaire, enterrement de vie de garçons, bouquet, s'adresser à Albert Ferland, artiste, 595 Sanguinet, Montréal. 7,9,12,14,16,19,21,23,26,28,30,2

COMMIS — Commis et teneur de livres, dix ans d'expérience, gros et détail, parlant anglais et français, avec les meilleures références, demande place. Ecrire C. G. G., "La Presse." 298—6

COMMIS EPICIER, 10 ans d'expérience, bonne éducation anglaise et française, avec les meilleures références, demande une place. Ecrire P. A. S., "La Presse." 301-4

COUPEUR — Un bon coupeur demande place soit comme coupeur, assistant coupeur, couturier ou voyageur; parle anglais et français. Ecrire P. A. V., "La Presse." 301—2

FEMME — On trouvera une femme de journée au No 150 rue Sanguinet. 301—2

HOMME — Un homme demande place, soit "driver," gardien, ou autre emploi. S'adresser 70 rue Saint-Jacques. 302—1

HOMME — Un homme honnête, ayant les meilleures références, demande place comme boucher pour conduire un express, storeman ou emploi quelconque. S'adresser 18 rue Sanguinet. 302—7

MODISTE — Une modiste très recommandée, capable dans tous les ouvrages pour dames, désire se placer dans une maison prisse entre 7 et 9 heures du so... le Montigny. 302—3

MODISTE — Une bonne modiste d'expérience dans les robes et manteaux avec bonne clientèle, demande un département de modes dans un magasin. S'adresser 149 rue St Alexandre, de 5 à 8 heures. 299—6

SERVANTE—Une fille demande place comme servante générale. S'adresser 183 rue Ste Elizabeth, St Henri. 300—3

TENEUR DE LIVRES bien versé dans la méthode dite américaine de comptabilité, demande emploi. Prétentions modérées. Ecrire à P. A. O., LA PRESSE. 302—3

UN JEUNE HOMME de 18 ans demande une position, dans le gros préféré, bonne écriture, français et anglais. S'adresser à boîte 144, Huntingdon, P.Q. 302—1

ELEVES DEMANDES

ELEVES DEMANDES — Leçons de piano pour les commençants, données au No 446 rue Sanguinet. 302—3

ELEVES DEMANDES — Professeur d'expérience donne, pendant le jour et la soirée, des leçons de tenue des livres, d'arithmétique commerciale, de français, d'anglais, etc. Prix Modéré. 4 Sainte-Julie, près 152 Saint-Denis. 302—3

FRANÇAISE — Mme Duriez, française d'origine, diplômée école modèle, excellents certificats, donne des leçons de français, de calcul et de dessin, le matin et le soir à domicile ou chez elle, 288 rue Craig. Elle instruirait les enfants, comme gouvernante, dans une famille privée, durant la matinée. 296—8

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE un associé avec capital de $1,200 à $1,500 pour une manufacture de chaussures étant en opération. Ecrire M. G. P. "La Presse." 297—6

ON DEMANDE une bonne servante générale, personne âgée préférée ; références. S'adresser 96 avenue Laval. 301—3

ON DEMANDE une servante pour aider à la cuisine. Pas de lavage. Pas d'enfant. Au No 140 rue Berri. 301—2

ON DEMANDE un jeune homme d'expérience dans l'épicerie, parlant l'anglais et le français ; devra fournir de bonnes références. S'adresser 856 rue Sainte-Catherine. 301—8

ON DEMANDE immédiatement une fille de salle au No 26 rue Sainte-Elisabeth. 302—n

ON DEMANDE des trieuses de guénilles. John André, coin des rues McCord et William. 302—1

ON DEMANDE une servante générale au No 661 rue Saint-Denis. Sans lavage ni repassage. 302—1

ON DEMANDE des agents d'assurance sur la vie. S'adresser au No 1760 rue Notre-Dame, Geo. Daveluy, département français. 302—1

ON DEMANDE des lavages au No 86a rue du Champ de Mars. 302—2

ON DEMANDE immédiatement un garçon de 14 à 15 ans, au No 837 rue Saint-Denis. 302—1

ON DEMANDE des bonnes mains pour faire des pardessus de magasin. S'adresser à J. G. Kennedy et Cie, 31 rue Saint-Laurent. 302—3

ON DEMANDE une servante fille de chambre et devant s'occuper spécialement des enfants ; il y a déjà une autre fille pour la cuisine. S'adresser 394 rue Sherbrooke, près de la rue Saint-Denis. 302—1

ON DEMANDE un bon pâtissier, Montréal Cash Bakery, 89 rue Shannon. 302—1

ON DEMANDE des personnes compétentes pour finir des habits ; aussi des personnes pour faire des vestes. Se présenter au No 2096 rue Sainte-Catherine. 302—1

ON DEMANDE des filles de moulin et des filles de table au No 298 rue Saint-Paul. 301—2

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE immédiatement une fille ou un garçon pour faire des boutonnières aux habits d'hommes. Goodwater Bros, 3222 rue Notre-Dame, angle Napoléon. 301—3

ON DEMANDE de bons mouleurs en cuivre. S'adresser à The Robert Mitchell Co Lim, Sainte-Cunégonde. 301—2

ON DEMANDE une servante bien recommandée au No 410 rue Saint-Antoine. 302—1

ON DEMANDE un bon couvreur pour bardeaux. E. R. Gareau, 1511 rue Notre-Dame, entre les rues Gosford et Bonsecours. 302—1

ON DEMANDE une servante au No 166 rue Saint-Hubert, pas d'enfant, pas de lavage à la maison. 302—1

ON DEMANDE un homme marié sans enfant, pour tenir une maison où il n'y a pas d'enfant. S'adresser ce soir, entre 7 et 8 heures, No 1414 rue Ontario. 302—1

ON DEMANDE un bon storeman ayant déjà travaillé dans un magasin de gros. Inutile de se présenter autrement. O. Moreau, 6 Bonsecours. 302—1

ON DEMANDE des filles parlant français et anglais, aussi un menuisier, hôtel du Louvre, 27 et 29 rue St Gabriel. 302—1

ON DEMANDE un jeune garçon pour ouvrage d'hôtel. S'adresser O. Trépanier, 1974 rue Notre-Dame. 302—1

ON DEMANDE deux jeunes hommes intelligents désireux de se faire un bon salaire. Ecrire P. A. C., LA PRESSE. 302—1

ON DEMANDE un bon barbier au No 1229 rue Demontigny. Wilfrid Laumière. 302—1

ON DEMANDE immédiatement un barbier. 1289 rue DeMontigny. 302—1

ON DEMANDE des jeunes filles pour laver la vaisselle et les planchers. Devront coucher chez elles. S'adresser à la ménagère, Hôtel Balmoral. 302—1

ON DEMANDE une fille de chambre expérimentée et une jeune fille bien instruite pour accompagner et prendre soin de deux enfants, l'après-midi; il faut qu'elles soient toutes deux canadiennes-françaises. Se présenter au No 9 avenue Ontario, à l'extrémité de la rue Crescent. 302—2

ON DEMANDE à l'Hôtel St. James deux garçons de cloche. 302—1

AGENTS DEMANDES pour vendre une marchandise bien en demande. Echantillons franco. Faye remise chaque semaine. Blackford & Cie, Toronto. 294—mje—n

DEMANDÉS par une grande compagnie qui s'occupe de terrain, deux hommes d'un âge mayen, connaissant bien la ville, bien vus et bien connus chez les marchands de gros. Une occasion superbe de faire beaucoup d'argent. S'adresser par lettre P. A. P., bureau de LA PRESSE. 302—3

LES AGENTS qui nous écrivent, ce mois, peuvent se procurer un emploi permanent, pour vendre nos patates de semences et nos arbres qui sont levés au Canada. Salaire payé à la semaine. Pelham Nursery Co, Toronto. Ont. 174—n—m—j—s

NOUS demandons six hommes capables comme Agents-Gérants dans la Province de Québec. Salaires et dépenses garantis à des hommes capables. Stone and Wellington, Toronto. 294-m-j-e-n

REPRESENTANT—Aux manufacturiers et maisons de gros. Une maison d'importation, (casquettes, etc.,) demande à représenter auprès du détail, une bonne ligne de marchandise à commission—chapeaux ou marchandises sèches seraient préférés. Sécurités ou références données. Ecrire P. N. L., LA PRESSE. 26,28,30

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 1644 rue Notre-Dame, vis-à-vis l'hôtel de ville — Main d'oeuvre de toute sorte fournie. — On demande un garçon de 14 à 15 ans, pour apprendre la culture, aussi une jeune fille pour la campagne ; quatre charpentiers-menuisiers. On trouvera à ce bureau un commis connaissant bien le commerce de bois, mesureur (culler), un copiste, un garçon de salle soit pour hôtel ou maison bourgeoise, un chauffeur de fournaise qui se rendra aussi utile comme commissionnaire ou pour pelleter la neige, un mouleur, un charretier, un commis épicier capable de conduire un express, deux garçons de salle, un jardinier-fleuriste, dix typographes, deux presseurs, deux cuisiniers. La semaine prochaine, le gérant du bureau donnera des numéros d'ordre qui seront publiés dans "La Presse," lorsque l'applicant aura obtenu une position. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. — Urbain Lafontaine, gérant.

MAISONS A LOUER

A LOUER—582 rue Amherst, un haut de maison contenant 7 appartements, loyer modéré. No 584 rue Amherst, un soubassement contenant 4 appartements et écurie. S'adresser au No 586 rue Amherst. 133—n

A LOUER — Haut, 110 rue Saint-Hubert, milieu 496, et bas, 500 Drolet. Loyer, $10 et $6 respectivement. S'adresser au notaire Lévy, 36 rue Saint-Vincent. 302—1

A LOUER—Maison détachée, 128 rue St Denis, 10 pièces en parfait ordre. Se présenter 132 rue St Denis. 302—3

A LOUER—Grand magasin, 146 St Laurent, avec ou séparément un étage au-dessus, mesurant 50 par 100 pieds, entrée sur la rue St Charles-Borromée et élevateur pour marchandises. Alfred Brunet, 58 St Jacques. 302—4

MAISONS A LOUER—$12.00 jusqu'au 1er de mai. Maisons neuves, bien éclairées et chaudes, ayant vue sur le Parc Mont-Royal, près de l'avenue du Parc, 7 chambres, bain, w. c., eau chaude et froide, fournaise. Pour autres renseignements se présenter No 45 rue St Jean. 330—3

CHAMBRES A LOUER

A LOUER — Une grande chambre, maison privée sans enfant. S'adresser ce soir, entre 7 et 8 heures, No 1414 rue Ontario. 302—1

CHAMBRE — Une dame respectable trouvera une chambre meublée au No 446 rue Sanguinet. 302—3

CHAMBRES — Magnifiques chambres avec améliorations modernes. S'adresser 17½ place Chaboillez. 302—3

CHAMBRES doubles et simples, avec pension de première classe, confort du chez soi. Belle localité. Téléphone, etc. Prix modéré. 163 St Denis. 302-5

CHAMBRES — A louer, chambres doubles et simples, pour couple mariés ; confort du chez-soi, 494a Lagauchetière. 301—3

CHAMBRES—Deux belles chambres meublées ou non. Prix raisonnable. Au No 336 rue Dorchester. 299—6

A VENDRE

A VENDRE — Une boulangerie avec grosse clientèle. S'adresser Jos. Gosselin, Saint-Vincent de Paul. 301—3

A VENDRE

A VENDRE à bon marché, une belle jument brun foncé, 6 ans, saine, pesanteur 1200. Prix, $125. Se présenter au No 24 rue Philippe. 302—3

A VENDRE — Pour tout le monde — Bois pour allumer le poêle, etc., $2, érable coupé, $2.50; blocs de moulins, longueur du poêle, $1.50 ; blocs d'épinette, $1.75 le voyage, livré dans une partie quelconque de la ville. J. C. Macdiarmid, Carré Richmond, Téléphone 2053. 168—n

A VENDRE—Nouveaux arrivages.—Une paire de magnifiques chevaux brun phoque, 16 mains de famille. Une paire de chevaux bruns, 15.2 mains, bien appareillés, paraissent très bien sous harnais, aussi un grand nombre de chevaux de carrosses simples de première classe et 2 trotteurs rapides. Chevaux de trait toujours en mains. Vente privée chaque jour. Vente à l'encan chaque lundi, et jeudi, à 2.30 p. m. T. D. Buzzell & Co., Auction Mart and Repository, 730-740 rue Dorchester. 300—3

A VENDRE—$1.00 le voyage, bois sec de moulin scié, livré à domicile, chez G. Vaillancourt, 874 rue Beaudry Tél Marchands 281. 16—n

A VENDRE—Epiceries, hôtels, restaurants et tout autre genre de commerce. L. Harris, 118 rue St Jacques, ou le soir 429 rue St Laurent. 281—24

A VENDRE—Les personnes qui désirent acheter, hôtel, bar, restaurant, magasins de cigares, bonbons et autres commerces, adressez-vous à J. Castelin. 1572 Notre-Dame, en face du Palais de Justice. 302—1

A VENDRE—Deux réservoirs à Phulle en fer galvanisé, pouvant contenir 50 gallons chacun, en bon ordre et très convenables pour épicier. Prix raisonnables. Se présenter au No 729 rue Cadieux. 302—1

A VENDRE — A Granby, une boutique de barbier, en face de l'hôtel Windsor. Stock très considérable et clientèle satisfaisante Pour autres références, s'adresser à Euclide Auclair, barbier, Granby, Qué. 300—3

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE—Maison de $6,500 pour $5,000 ; $1,000 comptant. J. A. Charland, 1618 rue Notre-Dame. 256—n

A VENDRE — Moulin, à rouleau, à vendre, par eau et par vapeur. Bon centre pour blé. Conditions faciles. S'adresser à B. Lalonde, 1140 de Montigny. 23,26,28,30,2,4,6,9,11,13

A VENDRE—Une grande propriété ayant front sur les rues Saint-Denis et Dorchester. Superficie 27,000 pieds. Se présenter 22 rue Shuter. 302—3

MAISON A VENDRE — No 152 rue Maisonneuve, maison à 8 logements, en bois lambrissée en brique. Renseignements, s'adresser à 152 Maisonneuve. 302—8

PERDU

PERDU — Sur la rue Notre-Dame, le 26 octobre, un porte-feuille contenant billets et autres écrits n'ayant de valeur que pour le propriétaire lui-même. Récompense à celui qui le rapportera au No 37 rue Dubord. 302—1

PERDU, sur les rues Crescent, Sherbrooke ou Mance, un porte-feuille en cuir jaune, ornements en argent. Récompense libérale à 168 rue Mance 302—1

PERDU — Sur la route entre l'avenue Wood, les rues St Catherine, Bleury et Milton, une montre et chaîne en or pour dame. La personne qui la rapportera au No 256 avenue Wood sera récompensée. 302—1

TROUVE

TROUVE — Le 19 octobre, rue Sherbrooke, un trousseau de clefs. Le propriétaire pourra le réclamer en s'adressant aux bureaux de "La Presse." 301—3

DIVERS

AUX MAITRES BOULANGERS — Ayant appris la fabrication du pain de houblon et d'orge, d'après le procédé de M. Joseph Beauchemin, boulanger, 935 rue Sanguinet, Mile - End, il me fait plaisir de le recommander à toutes les personnes qui désirent apprendre ce procédé et de leur annoncer qu'ils pourront voir M. Beauchemin à l'adresse ci-haut. — Médéric Laporte, boulanger, 963 rue Sanguinet. 302—1 d

ACCORDEUR—On trouvera un accordeur de piano expérimenté, à l'institution des jeunes aveugles, 2009 rue Sainte-Catherine. S'adresser à M. Dionne. 299—10

LIVRES ET COLLECTIONS de timbres poste, achetés, vendus et échangés. Aussi, timbres jubilaires, vieux ou neufs, vieille porcelaine, curiosités, armes à feu, etc. Commandes prises pour catalogue de timbres de Scotts, édition de 1898. 2114 rue Ste Catherine. 26,28 30

MME A. LEFRANCOIS — Garde-malade pour dames, pension confortable et les soins des meilleurs médecins; strictement privée. Conditions faciles, 381 rue Saint-Laurent. 298—5

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue pour faveur obtenue avec promesse de publier. 302—1

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue, pour grâce obtenue avec promesse de faire publier. — Une lectrice. 302—1

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue, pour faveur obtenue promptement. — B. H. D. et A. D. 302—1

REMERCIEMENT à St Antoine de Padoue pour grâce obtenue avec promesse de publier. 302-1

LE PAIN

Si vous désirez avoir toujours sur votre table un pain agréable au goût et très digestif, puisqu'il est fait avec des matériaux de première qualité et à un prix défiant toute compétition.

Adressez-vous à

La Montreal Cash Bakery

91 RUE SHANNON

302—1 Tel. Bell 367.

KLONDYKE

La Sun Life Ass. Co. of Canada, émanera des polices d'assurance sur la vie avec un léger lien sur toutes personnes allant à Klondyke. S'adresser à O. LÉGER, Chambre 7, Sun Life, 1766 rue Notre-Dame, Montréal. 82—n—7

LA VIEILLE CAPITALE

Notes de la ville

De notre correspondant particulier

Québec, 28 — La barque norvégienne "Nebo", naufragée sur la côte de l'Ile Anticosti, a été vendue à l'enchère publique, hier, sur le quai Napoléon, et adjugée à M. Antoine Gagnon, navigateur, pour la somme de $400. Ce vaisseau est tout neuf et a coûté $5,000.

—L'enquête du coroner sur le corps du "tramp", Narcisse Paquet, trouvé mort le long de la ligne du chemin de fer des Basses-Laurentides, a résulté en un verdict de mort mystérieuse, attendu le manque de témoins pour attester si le défunt est tombé ou a été jeté sous le train qui l'a tué.

—La société Permanente de Construction déclare un dividende semi-annuel de 3 pour cent, payable le 2 du mois prochain.

—Le Club de Chasse de cette ville a décidé de faire des courses de chevaux, samedi prochain, sur les plaines d'Abraham.

—Une dépêche reçue hier après-midi, annonce la mort d'un ancien québecois, M. Wm McKay, en Amérique du Sud. Le défunt est tombé victime de la fièvre jaune.

—Un nouvel assaut brutal vient d'être commis. Cette fois, c'est un jeune Le Tarte qui, en rentrant chez lui, l'autre soir, a été assailli et battu par une bande de voyous.

—Sa Grandeur, Mgr Bégin officiait à la messe de "Requiem", chantée hier à la Basilique, pour le repos de l'âme de feu Mgr Baillargeon.

—Le choeur de l'église Saint-Jean-Baptiste se prépare pour fêter dignement la fête Sainte-Cécile, le 25 du mois prochain.

—Ce matin, a été lancé le nouveau ponton, construit aux chantiers Gingras, sur la rivière Saint-Charles. Ce ponton est destiné à être placé à l'un des quais du marché Champlain.

—L'arpenteur O'Sullivan, du département des terres de la couronne, est de retour d'un voyage à la Baie d'Hudson. M. O'Sullivan a remarqué l'absence quasi complète d'ours et caribous dans les bois retirés. Par contre, les lacs servent de refuge à des armées innombrables d'oies sauvages.

—Une délégation des électeurs du comté de Bellechasse a eu une entrevue, hier, avec les ministres provinciaux, demandant à ce que la paroisse Saint-Raphaël devienne le chef-lieu du comté, à la place de Saint-Michel. A l'appui de leur demande, les délégués représentèrent que Saint-Raphaël occupe le centre du comté, et est beaucoup plus avantageux que Saint-Michel, comme chef-lieu.

—D'ici à la clôture de la navigation, le steamer "Savoy" transportera des provisions et du fourrage sur l'Ile Anticosti. Il y a en ce moment 400 âmes sur l'île. Une centaine de journaliers de bonne volonté, y trouveraient de l'emploi pour tout l'hiver, à la construction d'un quai et dans les chantiers de bois.

—De bonne heure, hier matin, des malfaiteurs ont tenté d'incendier la résidence de Mme veuve Langlois, au coin des rues Saint-Germain et Dollar.

—Dans la côte de la rue de la Couronne, l'autre soir, un tramway électrique a renversé un véhicule occupé par un couple étranger. La jeune femme tomba dans le filet protecteur du char et de même que son compagnon, elle en fut quitte pour la peur.

—La cité a décidé de remettre à l'an prochain, les travaux de prolongement de la rue Saint-Joseph.

—D'après le recensement qui vient d'être fait, la ville de Lévis comprend 1,217 familles catholiques dont 4,556 communinats et 1,595 non communiants. Le total d'âmes catholiques s'élève à 6,151.

Le nombre de familles protestantes s'élève à 44, formant un total de 221 âmes. La population de Lévis, les concessions comprises, s'élève à 6,804 âmes.

—Tel qu'annoncé dans "La Presse", d'hier, la rumeur que l'hon. M. Déchêne avait acheté l'"Evénement" est niée. M. L. J. Demers, propriétaire de ce journal, déclare que l'"Evénement" n'est pas à vendre.

—L'enquête dans l'affaire du capitaine Bernier, gouverneur de la prison, devant l'assistant procureur général Cannon, touche à sa fin. La défense est à faire entendre ses témoins. Tous les détectives sont appelés, par M. Bernier, pour rendre témoignage.

—On vient de fonder, au bénéfice de l'hospice du Sacré-Coeur, une nouvelle association charitable, sous le vocable de saint Crépin. Le but est d'aider l'institution à chausser ses nombreux pensionnaires.

—Des jeunes gens inconnus, mais évidemment assoiffés, ont enfoncé la vitrine de M. Fradette, épicier, rue de la Chapelle, et ont dérobé quelques bouteilles de cognac.

—Les plans de la nouvelle avenue projetée en arrière de la Grande Allée, à travers les Cove Fields et les Plaines d'Abraham, jusqu'au Belvédère, sont terminés, et vont être incessamment soumis au gouvernement fédéral, pour approbation.

BROMA

Puissant tonique, qui donne force, vigueur, embonpoint. Qui guérit la dépression nerveuse, faiblesse, tuberculose, consomption, dyspepsie, troubles de l'estomac, du foie et des reins. — En vente partout. 300-5

AU CERCLE VILLE-MARIE

L'inauguration a lieu hier soir

Hier soir, a eu lieu, au Cabinet de Lecture Paroissiale, l'inauguration de la série de séances littéraires et musicales du cercle Ville-Marie.

Dans l'assistance, qui était nombreuse, nous avons remarqué plusieurs prêtres de Saint Sulpice, des médecins, des avocats et des notaires. Les dames y assistaient aussi en grand nombre.

Le but de cette séance, qui fut présidée par M. Jules Leclair, avocat, était la seconde partie de la conférence de M. H. C. Saint Pierre, C. R., commencée l'an dernier sur les reminiscences d'un conscrit. Après un duo de piano par MM. A. Dufour et J. Thibault, M. J. A. Pilon, E. E. D., a récité une magnifique pièce de vers. M. Leclair a ensuite présenté le conférencier à l'auditoire.

M. Saint Pierre a vivement intéressé l'auditoire pendant plus de trois quarts d'heure. Dans un style vif et concis, il a raconté quelles sont les us et coutumes des soldats américains et a rappelé une foule d'incidents de la vie militaire, les misères qu'il a eues comme prisonnier de guerre, les moyens qu'il a dû prendre pour améliorer sa position qui était très désagréable, alors que seul et sans ressources aucunes, il s'est trouvé perdu au milieu d'une population de 60,000 prisonniers de guerre, tous aussi pauvres que lui.

Après avoir donné des détails intéressants sur la vie des prisonniers, le savant conférencier a raconté d'une manière très émouvante dans quelles circonstances un grand nombre d'entre eux sont morts. Il a ému l'auditoire jusqu'aux larmes en racontant la mort d'un jeune tambour de seize ans dont il a reçu les adieux de la vie et le dernier soupir.

M. Saint Pierre a terminé sa conférence par les chaleureuses paroles qui suivent : "Comme je m'adresse à des jeunes gens, laissez-moi vous dire : Jeunes gens, jeunes Canadiens-français, vous appartenez à une race de forts et de courageux. Si jamais le malheur vous accable, s'il vous arrive de tomber dans l'infortune, dans la misère même, rappelez-vous à quelle race vous appartenez et même à la dernière extrémité ne vous laissez jamais abattre.

"Ne perdez jamais courage."

Le président a ensuite donné lecture des programmes des quatre prochaines séances et a annoncé aux membres du cercle le départ de M. Jos. Saucier pour l'Europe, où le jeune artiste terminera les études de son art.

Les autres personnes qui ont contribué au succès de la séance sont : Mme H. C. Saint Pierre, M. J. Lemay et M. J. Saucier.

JUGEMENTS A LA COUR SUPERIEURE, DEMAIN

Demain, l'honorable juge Cimon, rendra jugement dans les causes suivantes : O'Leary vs Francis, Warren vs Francis, Francis vs O'Leary, Francis vs Warren, Vinet vs Larette, Aubin vs Charest et la Singer Mfg. Co. vs Gratton.

CLUB NATIONAL

Le club National aura une assemblée demain, (vendredi, à huit heures, aux salles du Monument National, pour la prise en considération des affaires régulières et spécialement pour régler les détails de la démonstration Mercier.

Par ordre du président. J. A. Mercier, secrétaire.

SOCIETES COMMERCIALES

Equitable Mercantile Company. — M. B. Mendell.

Montreal Tent Awning et Tarpaulins Co. — Dame Wm. H. Griffin.

UN TEST CASE A WESTMOUNT

La ville de Westmount réclame $746 de taxes des soeurs du Saint-Nom de Jésus ces dernières résistent à cette demande prétendant qu'elles forment une communauté religieuse et en sont exemptes.

—Il est connu que les sauvages se servaient de bourgeons de sapin dans leur composition appelée "divine", qui guérissait infailliblement les affections de poitrine. Tel est préparé le fameux Sirop de Gomme de Sapin composé du Dr Fred. J. Demers, qui guérit toujours si vite et si bien rhumes, bronchites, asthme et coqueluche. En vente partout. 15c la bouteille. Dépôt, 1157 rue Saint-Laurent. n q

ON DEMANDE

Un Agent Général pour le Département Français.

La Cie d'Assurance sur la Vie et contre le Feu Guardian (Limitée) est prête à recevoir des applications pour la position d'agent général pour son département français. La compagnie ne s'oppose pas à donner tout le contrôle du département français à l'agent général, si l'occasion favorable se présente. Les applicants devront avoir l'expérience des affaires et parler le français et l'anglais.

Les applications peuvent être faites personnellement ou par lettre.

E P. HEATON, Gérant.

28—30

LES AMIS D'ANDREE

Voient leurs espérances diminuer

Christiana, 28—La nouvelle qui est parvenue jusqu'ici du port de Vardoe, Finlande, le port le plus septentrional de l'Europe, a beaucoup augmenté l'inquiétude des amis d'Andrée. On croit généralement au récit des pêcheurs de baleines qui ont atterri à l'Ile de Vardoe. Le ballon naufragé d'Andrée aurait été vu près du promontoire Prince Charles, Spitzberg. L'explorateur arctique Brackmo se propose de partir immédiatement pour le promontoire Prince Charles, pour retrouver le ballon s'il est possible.

—Le capitaine Sverdrup, de l'exploration Nansen ne croit pas à ce que raconte les baleiniers de Vardoe.

PILULES ROUGES

Du Dr Coderre

Pour les Femmes Pales et Faibles

286—n-w

Vue Faible

Essai gratuit de la vue par un opticien pratique et d'expérience.

Lunettes, Lorgnons en tous genres.

A. MONGEAU

OPTICIEN

42 St Laurent

302—mjs-n

Pour Bronchite Aigue et Capillaire

ROY & BOIRE DRUG CO.

J'ai employé avec succès votre **Menthol Cough Syrup** dans deux cas de bronchite capillaire. C'est une préparation sans doute approuvée par tous les médecins qui en feront usage.

J. A. E. LANOUETTE, M. D., M. C.
Manchester, N. H.

Le **Menthol Cough Strup** est en vente partout, **25 cts la Bouteille.** 273—n-w

Faillite et Liquidation

Demain, Vendredi, le meilleur "Bargain Day", aura lieu la vente de liquidation de faillite du stock de Jules Huot à 50c dans la piastre

PAR LA MAISON

D. GAGNON & CIE,

Coin des rues St Laurent et Dorchester.

302—1

Remarques... Complimentaires

LES PROPRIETAIRES nous félicitent au sujet de notre étalage de tapisseries.
LES MILLIONNAIRES nous félicitent sur notre esprit d'entreprise et au sujet de notre stock de tapisseries.
LES BANQUIERS nous félicitent sur notre esprit d'entreprise et au sujet de notre stock de tapisseries.
LES MARCHANTS de chemins de fer nous félicitent de notre esprit d'entreprise et au sujet de notre assortiment de tapisseries.
LES MINISTRES nous offrent leurs compliments au sujet de notre esprit d'entreprise et de notre assortiment de tapisseries.
LES DAMES, de près ou de loin, nous complimentent au sujet de l'étalage de nos tapisseries et de nos merveilleuses valeurs.
LES FEMMES ne sont pas battues pour découvrir où sont les meilleures marchandises et les meilleures valeurs.

LES TAPISSERIES...

sont notre ligne principale de commerce, mais nous ne négligeons pas les articles musicaux, le département des paniers, département des jeux, département des jouets, poupées, département des marchandises de fantaisie, lampes de salon, bourses, brosses à cheveux, articles de sport.

Consignations immenses arrivées dans tous les départements.

G. A. HOLLAND & FILS,

2411 rue Sainte-Catherine.

UN JUBILE DE SUCCES

1837 — 1897

Etablie en l'année rendue mémorable par l'avènement de la reine Victoria au trône d'Angleterre, la maison Knabe depuis 60 ans jouit de la plus haute réputation parmi tous les fabricants de pianos et ses pianos ont été reconnus comme étant les instruments les plus artistiques de l'univers. Ces pianos étant pourvus d'une échelle nouvelle et les modèles de ces pianos étant tout à fait nouveaux c'est un progrès merveilleux sur tous ceux qui avaient été faits précédemment.

On peut voir un splendide assortiment de pianos grands et droits pour concerts et salons, dans toutes les variétés de bois, aux entrepôts de

WILLIS & CIE

Agents en gros et en détail pour la province de Québec, la Nouvelle-Ecosse et l'Ile du Prince-Edouard.

1824 RUE NOTRE-DAME, près de la rue McGill, MONTREAL

Aussi seuls agents pour la vente des pianos Bell et Williams et les orgues Bell. k

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Escomptes Spéciaux....

....Sur Tuyaux de Renvoi

ET ACCESSOIRES

Donnez vos Commandes de bonne heure...

GARTH & Co.

536-542 Rue Craig 207—n

FEUILLETON DE LA PRESSE"

LES VOLONTES DU MORT

16

(SUITE)

"Il lui fallait d'ailleurs ce talent de causeur pour faire accepter les hardiesses de sa conversation. Cet homme semblait l'incarnation du paradoxe et les idées qu'il émettait avec une verve intarissable étaient concertantes que l'existence qu'il menait dans son réduit mystérieux.

"Jamais on ne vit, je pense, un tel composé de contradictions : il croyait aux progrès indéfinis de l'humanité, rêvant dans l'avenir un état social absolument perfectionné grâce aux lumières scientifiques et qui ne laisserait place à aucun vice et à nulle infortune. En même temps, il donnait éperdument dans toutes les chimères suramenées du "magisme" et de "l'occultisme", mêlant ainsi dans le plus stupéfiant assemblage l'ardent amour de la science et la fureur des superstitions.

"Parfois il vous faisait venir aux yeux des pleurs d'attendrissement en vous dépeignant la vie sociale telle qu'il l'avait conçue. C'était le plus délicieux retour à l'âge d'or. Grâce à la libre expansion laissée aux instincts humains, jadis odieusement mis en tutelle par les impostures et les tyrannies, tous les hommes vivaient en parfait accord et regardaient le bonheur d'autrui comme partie intégrante de leur bonheur personnel. C'était une sorte de rêve évangélique, mais sans l'esprit de pénitence et sans l'obligation du sacrifice ; c'était le Paradis sur terre !...

"Puis le doux songeur se transformait en réformateur farouche, ne reculant devant aucune violence pour faire triompher ses idées. Il prêchait une guerre sanglante et immédiate pour obtenir une paix idéale, qui, de son propre aveu, ne pouvait survenir que dans un temps très indéterminé.

"Tout à l'heure vous pensiez entendre Fénelon, maintenant il vous semblait écouter Marat et la douce chaleur qu'il vous avait mise dans l'âme se transformait en frissons mortels.

"Malgré tout, il vous séduisait, et, charmant utopiste ou terroriste en furie, vous ne vous lassiez jamais de l'entendre.

"J'avais cru comprendre à quelques-uns de ses propos, d'ailleurs assez vagues, qu'une histoire d'amour avait joué un rôle important dans sa vie. — Mais mon mari et moi n'avions aucune idée, même approximative, de ce que pouvait être ce roman sentimental : et M. de Champreux m'affirmait que même dans sa jeunesse, à l'époque de la guerre de Crimée, le prince était aussi réservé que possible au sujet des affaires de coeur....

Le prince vint plusieurs fois passer la soirée chez nous, — puis, comme mon mari me l'avait bien prédit, il disparut soudain....

"Le colonel alla plusieurs fois lui faire visite, mais lorsque je lui demandai des nouvelles de son singulier ami, il eut l'air un peu gêné et je n'insistai pas....

"Un an s'écoula....

"Dans les derniers jours du mois de janvier 188...—j'étais alors grosse de toi et mon terme approchait, — un événement qui eût pu être de fort médiocre importance vint tout à coup altérer le bonheur sans mélange dont je jouissais depuis mon mariage.

"Une nuit, j'entendis ton père, dont la chambre n'était séparée de la mienne que par une mince cloison, se lever et s'habiller tout doucement comme s'il eût craint que je ne l'entendisse. J'eus d'abord idée de frapper à sa porte et de lui demander s'il était souffrant ; mais quelque chose de plus fort que ma volonté me cloua sur place et je me bornai à écouter avec toute l'attention possible.

"Le colonel descendit l'escalier avec des précautions infinies ; et bientôt la porte de la maison s'ouvrit.

"Je me levai brusquement et me hâtai d'aller regarder à la fenêtre : il descendit la rue du Faubourg-Poissonnière où nous demeurions alors, et, marcha d'un pas rapide dans la direction des grands boulevards. Un ample "macfarlane" l'enveloppait et un petit chapeau mou, qui lui servait pour la chasse, était rabattu sur ses yeux.

"Mon premier sentiment fut un sentiment de jalousie, — passion bien cruelle et dont pour la première fois je ressentais les atteintes ?

"Je me crus menacée dans mon honneur et dans mon bonheur d'épouse et durant toute cette nuit, je ressentis des souffrances morales dont je n'avais aucune idée et que je prie Dieu de t'épargner à jamais !

"Il devait être environ quatre heures du matin lorsque j'entendis mon mari rentrer : j'éprouvai un grand soulagement de le savoir de retour et j'eus l'idée d'aller l'interroger sur son absence momentanée ; mais je me décidai à attendre le jour, et, brisée de fatigue et d'émotion, je finis par m'endormir jusqu'au moment du déjeuner.

"Lorsque ma femme de chambre me dit que mon mari m'attendait pour le repas du matin, je m'habillai en toute hâte, et lorsque je fus prête, je ne pus maîtriser un grand accès de larmes.

"Le colonel vit tout de suite que j'avais pleuré : de mon côté, je le trouvai extraordinairement pâle et ému.

"Je l'interrogeai donc sur ce qui s'était passé la nuit précédente, et après avoir montré un grand embarras, il finit par me dire :

—Vous voulez tout savoir, vous saurez tout : mais armez-vous de courage, car un grand malheur nous menace !

"A ce moment, Fabien, le soldat qui lui servait de valet de chambre, vint lui dire qu'un homme de la police le demandait.

"Malgré sa dignité habituelle, le colonel manifesta un grand trouble, puis sortit.

"Une mortelle inquiétude me tordait le coeur.... Peut-être serais-je tombée dans une attaque de nerfs, justifiable par mon état de grossesse avancée, si le colonel n'avait pas reparu au bout de quelques minutes.

"Sa figure me sembla quelque peu rasserénée.

"—Savez-vous ce qui arrive à ce pauvre capitaine Cambot ? me dit-il. Eh bien ! il est devenu fou cette nuit !

"Cette nouvelle m'affligea.

"De tous les officiers du régiment de mon mari, le capitaine Cambot était celui pour lequel je me sentais le plus d'estime et de sympathie.

"Je demandai quelques détails au colonel sur ce triste accident, et il me dit que le capitaine Cambot, qui assistait cette nuit même à un bal travesti chez la duchesse de Preuilly, s'était rendu tout costumé dans un bureau de police et là avait tenu des propos tellement extravagants et s'était livré à de telles violences qu'on avait dû le ligotter et le transporter à l'infirmerie du dépôt.

"—Il paraît, ajouta le colonel, que ce pauvre garçon a une f

LES CANADIENS DES ETATS-UNIS

CONNECTICUT

WATERBURY. — Une belle et imposante cérémonie avait lieu, lundi soir, à l'église Sainte-Anne. Il s'agissait de la bénédiction de la statue de saint Antoine de Padoue. L'église était bondée de monde. M. l'abbé Roy, curé de Hartford, nous donna l'instruction de circonstance. Il prit pour texte, ces paroles du psalmiste : "Dieu est admirable dans ses saints". Il fut éloquent comme toujours. La cérémonie se termina par l'exposition solennelle du Très Saint Sacrement. Les jeunes demoiselles de l'Académie et le choeur de l'église Sainte-Anne ne contribuèrent pas moins à rehausser cette belle cérémonie par leur chant et leur musique. La bénédiction de la statue de saint Antoine fut faite par M. l'abbé Bourret, curé de la paroisse. La statue de saint Antoine est exposée dans le sanctuaire, du côté de l'Epître. Elle est de grandeur naturelle.

—M. Adélard Courtemanche a été admis membre de l'Institut, à l'assemblée régulière de dimanche dernier, et M. Arthur Frenette a produit sa demande pour le devenir.

—La santé de l'ex-maire Kilduff s'améliore de jour en jour.

—Les travaux, à l'intérieur du nouvel opéra, sur la rue East Main, avancent rapidement. Plusieurs de nos Canadiens y travaillent, entre autres MM. Dulac et Frenette.

—Le jeune Almanzard, fils unique de notre estimé compatriote Armand Tourangeau, était gravement indisposé par la maladie du croup, ces jours derniers. Il est sous les soins assidus du docteur L. G. Bourret.

—Au delà de cinquante hommes mariés ont été admis membres de l'Apostolat de la Prière, Ligue du Coeur de Jésus, dimanche dernier.

—Le plus grand cercueil qu'on ait jamais vu à Waterbury, Conn., a été fourni ces jours derniers par J. G. Twining, pour l'enterrement d'une jeune Canadienne. Elle était fille de Napoléon Daigle, gardien de nuit à la fabrique Holmes, Booth et Haydens, domicilié au No 456 de la rue Mill. Il y a environ un mois, Mlle Rebecca Daigle, âgée de 14 ans, tomba malade. Le docteur J. N. Bellemare fut appelé à lui donner ses soins, et il déclara qu'elle était atteinte d'une maladie de coeur incurable. Peu de temps avant sa maladie, elle s'était pesée, et la balance marqua un peu plus de 350 livres ! La mère était aussi très grosse, mais les autres membres de la famille sont d'une taille moyenne. Comme la plupart des jeunes filles grasses, Mlle Rebecca était d'un caractère très bon enfant ; cependant elle était excessivement sensible aux plaisanteries qu'on lui faisait sur sa grosseur, à tel point qu'elle avait cessé de suivre les cours de l'école paroissiale de Sainte-Anne, parce que ses amies se moquaient d'elle. Le cercueil était si large qu'il ne put être introduit dans la maison de la défunte par la porte ; on dut le faire passer par une fenêtre.

MAINE

WATERVILLE.— Notre bazar, qui s'est tenu samedi, a été un succès sur toute la ligne et a rapporté la jolie somme de $3,750. C'est un résultat tout à fait inespéré, vu les temps durs que nous avons traversés. Si les reproches qu'on fait aux Canadiens d'avoir été un peu turbulents durant les représentations données durant le bazar sont un peu vrais, il faut leur rendre cette justice qu'ils y ont été bourse déliée. Aussi notre vénéré vicaire, J. N. Désilets, le principal organisateur de ce bazar, est on ne peut plus enchanté du succès qui a couronné ses efforts. Mais, hélas! il n'y a pas ici bas de bonheur sans mélange. M. Désilets nous a annoncé dimanche qu'il devait nous quitter. Il va prendre la cure de Farmington, Me. Les voeux de tous les catholiques de Waterville l'accompagnent dans sa nouvelle demeure.

—La femme de Johnny Labbé et quatre de ses enfants se sont empoisonnés lundi dernier, en mangeant du saumon en boîte. Le docteur, appelé en toute hâte, leur administra un puissant émétique et réussit à leur sauver la vie, mais ils peuvent se vanter de l'avoir échappé belle.

—Il y a 19 ans, un nommé Vital Lachance partait un bon matin pour son ouvrage comme à l'ordinaire ; le soir il ne revint pas à la maison. On ne s'en inquiéta pas outre mesure, vu son inclination au vagabondage. Quelques jours après on obtint la conviction qu'il avait quitté la ville. Il laissait une femme et quatre enfants, dont l'un encore au berceau. On n'en entendit jamais parler depuis. On le supposait mort depuis longtemps, lorsque lundi dernier, il fit son apparition en cette ville. A son grand désappointement, sa femme ne voulut point le recevoir. Ses trois garçons, qui sont mariés, le reçurent aussi très froidement. Pour noyer sa peine le malheureux Lachance ne crut rien de mieux faire que de se jeter dans les bras de la dive-bouteille, qu'il a caressée outre mesure depuis son arrivée en cette ville.

—Notre commerçant de volailles, M. Nap. Tardif, demeurant au No 202 Water street, a bien failli se faire tuer, jeudi dernier, en tombant de voiture tête première. N'eut été de deux coqs, "Plymouth Rock", dont il venait de faire l'acquisition de Fred. Mace, autre commerçant, et qui sont tombés sous lui, amortissant ainsi sa chute, M. Tardif se serait certainement casse le cou. Grâce à ses coqs, il en a été quitte pour une légère contusion.

NEW-HAMPSHIRE

MANCHESTER — Dimanche prochain, Mgr Bradley administrera le sacrement de confirmation à l'église St Augustin.

—Les chevaux de M. Jos. Quirin et de M. B. Kamber se rencontreront vendredi de cette semaine sur l'hippodrome pour une bourse de 75 dollars.

—Les nombreux amis de M. Euchariste Tremblay, de la Lake Avenue, lui fait une agréable surprise, samedi, en lui présentant une jolie montre. La soirée a été des plus agréables.

—Il nous fait plaisir de constater que la santé de M. Chas E. Dufort, pharmacien, s'est beaucoup améliorée durant son séjour au Canada. M. Dufort nous est revenu complètement rétabli.

—Il est probable que l'escouade du Tug of War de la Garde Lafayette ira rencontrer l'escouade de North Adams, le 30 courant. Ces derniers ont envoyé un défi à nos gens pour cette date, et les Lafayette ne sont pas gens à tirer de l'arrière.

—M. P. C. Gamache, sa vieille mère ainsi que son fils Pierre, sont partis pour le Vermont, où Mme J. B. Gamache va avec ses fils assister à la profession religieuse de l'une de ses filles dans un couvent de cet endroit.

—Un incendie assez considérable a presque complètement détruit le magasin de gros de M. J. E. Towle et Cie, mardi matin. Les autres locataires ont aussi subi des dommages assez forts. La bâtisse, qui était en brique, appartenait à M. Frank P. Carpenter et était assurée pour $15,000. Les pertes de J. E. Towle et Cie sont de près de $5,000. Assurance $8,000.

—A une assemblée régulière de l'association des Zouaves Pontificaux, lundi soir, quarante-trois candidats ont pris leur premier degré d'initiation.

—Comme la première soirée du cercle Bourdon, celle de dimanche a été très intéressante. De mieux en mieux, chacune des demoiselles qui ont figuré sur la scène ont su remplir son rôle. Il y avait même de ces amateurs, dimanche, qui n'étaient pas loin de la perfection, Melles Léa Brault, Eva Bailey, E. Hevey, étaient on ne peut plus naturelles dans leurs gestes, et leur élocution était presque parfaite. Quant à Melles E. Bureau, R. Harbour, M. Coulon, A. M. Gingras, C. Traversey, O. Gaillardet, R. Beaudet, elles ne pouvaient pas s'acquitter de leur tâche avec plus de succès si l'on en considère toutes les difficultés. M. W. Barnabé et M. Albert Robitaille ont aussi été fort applaudis pendant l'exécution d'une comédie qu'ils ont su rendre avec beaucoup d'habileté. Il ne faut pas non plus manquer d'ajouter que les chants canadiens, quatuor composé de MM. R. Bolduc, J. E. Philie, L. Théroux, W. Barnabé ont été des mieux goûtés et que ce quatuor a mérité l'honneur du rappel. Pendant les entr'actes, l'orchestre Philie fournissait la musique. Le R. P. Godin accompagnait au piano.

—Il y a environ un mois, un nommé G. P. Blanchette, 146 rue Walker, fut arrêté parce qu'il refusait de donner à sa famille la subsistance nécessaire. Il fut envoyé à Goffstown pour six mois. Là, il lui fallait travailler tous les jours, et, lundi, vers 11.30 heures, quelques minutes avant le dîner, il a tenté de conquérir la liberté. Il a tout à coup cessé de travailler et il a pris la fuite. Le gardien John C. Clarke lui a crié d'arrêter, puis il a tiré deux coups de revolver en l'air pour l'effrayer, mais les détonations de l'arme à feu semblaient donner au fugitif une ardeur nouvelle. C'est alors que Clarke tira pour tout de bon sur Blanchette. Il l'atteignit, et la balle, entrée derrière l'oreille droite, alla se loger dans la joue. Le blessé fut de suite transporté dans la maison du comté, et le Dr Blaisdell examina sa blessure. Les personnes qui ont charge de l'institution ne voulaient pas dire grand'chose, lundi. Il n'est pas certain que les gardiens aient le droit de tirer sur les prisonniers qui s'enfuient de la maison de correction.

Mardi matin, on considérait que Blanchette avait une bonne chance d'en revenir. On a dû lui extraire la balle qu'il avait dans la joue. Il a dit lui-même au surintendant de l'institution qu'il avait reçu deux leçons dernièrement. La première, en cour de police. Là, il en est venu à la conclusion qu'il était nécessaire de travailler pour vivre. Lundi, il a appris, qu'une fois entre les mains de la justice, il vaut mieux obéir.

—Lorsque l'escouade de North Adams qui a été vaincue à la souque-à-la-corde, par l'escouade de la garde Lafayette, a quitté Manchester, après le dernier concours, il avait été convenu qu'on se rencontrerait de nouveau à North Adams, dans le courant de l'hiver prochain. Les messieurs de l'Etat voisin ont changé d'idée, paraît-il, car ils ont envoyé un défi à nos gens, leur demandant de les rencontrer à North Adams, samedi prochain. Veulent-ils surprendre l'escouade Lafayette ? On ne le sait. Mais toujours est-il que si l'escouade Hunter envoie un montant suffisant pour payer les frais de transport, la rencontre aura lieu le 30 courant.

MASSACHUSETTS

WORCESTER — Le professeur J. B. Gagnon, pianiste, est de retour d'un voyage de 12 semaines, dans le New-Hampshire, le Maine et le Massachusetts, avec M. A. G. Lalime.

—La société Y. W. C. A., de cette ville, est revenue de Montréal, enchantée d'un si beau voyage. Cette société s'est réunie en convention dans la métropole du Canada. On est aussi enchanté de la réception que les dames de Montréal ont faite aux sociétaires et thousiasmé de la beauté de cette dernière ville.

—Elie Bélisle, entrepreneur, a commencé les travaux d'excavation, sur le terrain de la paroisse Notre-Dame, à l'encoignure des rues Green et South Harding, pour la construction d'un édifice que le Rév. Jos. Brouillet, curé de la paroisse, est en frais d'ériger à cet endroit. L'étage inférieur sera construit pour des magasins, et les étages supérieurs pour des logements privés.

—Le comité de réception pour la visite du fameux docteur Nansen, l'explorateur du pôle Nord, s'est réuni pour mettre la dernière main aux préparatifs. Herman Schence, Peter Holter, Martin Bye, O. G. Strom et Remald T. Forkelson, ont été nommés pour voir aux derniers détails de l'affaire. Le docteur Nansen fera une conférence sur les régions arctiques. Cette conférence se donnera aux salles Mechanic, rue Main.

ADAMS — Il y aura une grande conférence donnée par M. D. Monet, membre du parlement d'Ottawa, à Adams, Mass., demain, vendredi, sous les auspices de la société Saint-Jean-Baptiste, dans l'église neuve. Après cette conférence il y aura réception dans la vieille église, ainsi que concert et souper aux huîtres. Les recettes de cette soirée se ront pour le maintien des écoles paroissiales. Le prix d'admission n'est que de 25 centins. Nul doute que les Canadiens de Adams et North Adams se rendront en foule à cette belle soirée et en même temps contribueront, tout en s'amusant, à l'avancement de l'éducation chrétienne et française.

SALEM — Les organisateurs du banquet du club républicain canadien-français, de Salem, ont donné la liste des santés qui seront proposées lors de ces agapes, le 11 novembre prochain.

Tout indique que ce sera quelque chose de grandiose, car les Canadiens en tête de l'organisation n'ont négligé aucun détail. Le menu est de première classe. Comme on le verra par la liste des orateurs, on a choisi avec soin et pris le dessus du panier. Nous y remarquons entre autres le lieutenant-gouverneur de l'Etat, l'hon. W. M. Crane, l'hon. W. H. Moody, membre du congrès pour le 6e district, et les RR. MM. Gadoury, Pelletier et Lévesque, le curé et les deux vicaires de la paroisse canadienne de Salem, ainsi que Son Honneur le maire James H. Turner. La musique sera fournie par l'orchestre de la fameuse Salem Cadet Band.

Voici le programme :

Musique, Salem Cadet Orchestra.

Le président des Etats-Unis, Alden P. White.

L'Etat du Massachusetts, Hon. W. Murray Crane.

Notre ville, Hon. James H. Turner.

Le parti républicain, Hon. W. H. Moody.

L'importance de la naturalisation, Rév. J. O. Gadoury.

La presse, Aimé Gauthier.

La France, Rév. J. H. Pelletier.

Les dames, Dr J. A. Bédard.

La paroisse canadienne, Rév. J. L. M. Lévesque.

LOWELL. — L'ouverture du bazar organisé par le Rév. Père Lamothe a été un splendide succès, lundi. Une foule de nos compatriotes, l'élite de notre société canadienne, s'y étaient aussi donné rendez-vous. Le programme était splendide et la fête a été magnifique. L'oeuvre de l'église Saint-Jean-Baptiste est en bonne voie et il n'y a pas de doute que ce bazar aura contribué puissamment à sa réussite.

NEW-BEDFORD. — Comme le public a pu s'en convaincre, le bazar de la Garde d'Honneur a été jusqu'ici un succès et promet de continuer sur les mêmes traces jusqu'à la fermeture qui aura lieu dans deux semaines. Une chose que certaines personnes ne comprennent pas ou ne se donnent pas la peine de comprendre, c'est que ce bazar n'est pas au profit de la société de l'Union Ouvrière, mais au bénéfice de la "Garde d'Honneur" qui a l'intention de renouveler ses habits. Dans les bonnes oeuvres, dans les organisations de patriotisme, de charité et de dévouement ou a vu toujours la Garde d'Honneur prêter de bonne grâce son concours, se sacrifier joyeusement, aussi le public accueille-t-il partout avec bienveillance les collecteuses et les collecteurs pour son bazar. On nous assure que si le public continue au bazar son bienveillant patronage durant les deux prochaines semaines comme il l'a fait par le passé, la Garde sera en position de se procurer des habits qui feront honneur aux Canadiens de notre ville et leur feront oublier les quelques sacrifices qu'ils ont faits.

ILLINOIS

SAINTE-ANNE. — Un nommé George Serles, fermier de cette place, a été trouvé mort dans sa grange. Le coroner a tenu une enquête et le verdict du jury a été "mort d'apoplexie". Le défunt était âgé de 65 ans, né au Canada, il vint s'établir aux Etats-Unis voilà 44 ans. Il laisse plusieurs enfants.

KANKAKEE. — Le Révérend Vetter est parti pour chez lui à Aberdeen, S. Dakota après quelques jours de visite chez M. John Knecht et d'autres amis en cette ville.

BOURBONNAIS. — La fête de saint Viateur, patron du collège de ce nom, a été célébrée avec beaucoup d'éclat. La fête de ce saint tombait le 21 du courant. Mercredi soir une très belle séance a été donnée. Ca été tout un succès. Les acteurs du collège ont joué leur rôle avec une aisance et une compétence vraiment remarquables. Ils méritent des félicitations. Un auditoire nombreux était présent à ce joli spectacle et un brillant programme a été rempli. La pièce de résistance était le "Richard III" de Shakespeare. Parmi les visiteurs, nous avons remarqué, les Révérends Pères Granger, Hackett, Poissant et Sixt, de Kankakee ; Bourdeau, de Saint-George ; Labrie, de Momence ; McDevitt, Dugas, Lesage, Foster, de Chicago ; les Pères Hudon, de Manistee, Michigan ; le Fr. Francis O'Reilly, de Peoria, Ills. ; les Pères Gregan, Chicago et Kelly, de Gilman, Ills. étaient aussi présents.

—Un jeune élève du collège, le jeune McNamara, est décédé au collège même, jeudi dernier. Il est mort d'inflammation cérébrale. Ce jeune élève était très intelligent et promettait beaucoup pour l'avenir.

NEW-YORK

COHOES. — Jerry Soulière qui n'est pas à sa première offense, a été condamné à 9 mois de pénitencier par le recorder, lundi matin. Soulière est accusé de vol et de voies de fait.

—De jolies médailles en argent ont été présentées aux élèves du collège Saint-Joseph, dont le travail a donné satisfaction. MM. Jos. Bélanger, H. Gibeau, John Demers, L. Gibeau, Ls. Emond, A. Auger, C. Marsolais, V. A. Galarneau.

—Le Rév. Père Louis Lavigne, le nouveau titulaire, curé de l'église du Sacré-Coeur, sur l'île Adams, a officié pour la première fois dimanche à la grand'messe. Le Rév. P. Lavigne a fait quelques remarques très bien goûtée à ses nouveaux paroissiens. Il a aussi officié à l'église Sainte-Anne du North Side

—M. Fred. W. Vaine, le marchand populaire de la rue Congress, est candidat pour Supervisor, inspecteur dans le quatrième quartier. Tous les Canadiens de ce quartier devraient voter pour élire M. Vaine qui est le seul candidat canadien de ce quartier.

—Le Rév. M. Ferron, de New-Haven, Conn., est en visite en cette ville et l'hôte de Mgr L. M. Dugas, de l'église Saint-Joseph.

—Cent doses, une piastre, en voilà assez pour démontrer l'économie réalisée en se servant de la Salsepareille de Hood. (No 9)

—Bicycles et machines à coudre réparés avec soin et promptitude, chez I N. SOLY,
178—j—n 1953 rue Notre-Dame

UNE VERITABLE METAMORPHOSE

Les personnes constipées qui se traitent avec l'eau minérale purgative Carabana ne tardent pas à voir disparaître la plupart des malaises qu'elles doivent à la constipation : les digestions s'opèrent mieux, l'estomac supporte des aliments ou des boissons qui, jusque-là, l'incommodaient plus ou moins ; la tête se dégage, le sommeil est meilleur, le réveil agréable et le travail intellectuel se fait bien plus facilement. Les effets de l'eau Carabana se produisent avec plus de certitude qu'avec les autres purgatifs et sans laisser aucune irritation. Tous les pharmaciens l'ont en vente. Boivin, Wilson et Cie, seuls agents pour le Canada.

BON RESULTAT

Si vous toussez, le Baume Rhumal vous soulagera et vous guérira rapidement. Tous ceux qui en ont fait usage en ont obtenu les meilleurs résultats. Les médecins eux-mêmes s'en servent et le prescrivent à leurs malades. q h

N'hesitez pas.

Servez-vous de la Pearline.

C'est le secret du confort, du plaisir et de la santé pour la femme. Ne restez pas penchée ainsi sur votre cuvette à faire ce dur et accablant ouvrage qui n'est pas fait pour la femme. Prenez la Pearline. Faites tremper le linge une nuit, pendant que vous dormez ; faites bouillir un peu ; il ne reste plus ensuite d'autre ouvrage à faire qu'à rincer le linge. Ne vous rendez pas esclaves à frotter les choses pour les nettoyer comme on fait trop souvent. Servez-vous de la Pearline et tous ces ouvrages seront faits plus aisément, plus rapidement et d'une manière plus économique. 587

Des Millions de personnes font maintenant usage de la Pearline
26.28.30—h

HYPNOTISME

Les séances d'hypnotisme données par le professeur Carpenter, à la salle Windsor, cette semaine, remportent tous les soirs, un succès éclatant. On a rarement vu un hypnotiseur s'emparer aussi vite de son sujet.

Les différentes phases de la séance sont aussi savamment ménagées, de manière que l'intérêt va toujours progressant jusqu'à la fin de la soirée.

Quelques scènes sont d'un comique irrésistible.

La série des séances doit se terminer à la fin de la semaine.

VOUS N'Y GAGNEZ PAS

à acheter des liqueurs enivrantes pour vos petits garçons—vous n'y gagnez pas à acheter des liqueurs enivrantes pour vous-même. Vous y gagnez en cessant d'en faire usage, mais la difficulté c'est d'y réussir. La Cure Végétale Dixon fera disparaître complètement tout désir des liqueurs enivrantes en une couple de jours, sans aucune abnégation de vous-même et sans que personne sache que vous prenez des remèdes. Vous éconorniserez de l'argent, vous améliorerez votre santé et vous serez plus considéré. Le remède est parfaitement inoffensif ; il est agréable au goût, stimule l'appétit, procure un sommeil paisible, fortifie les nerfs et n'empêche pas celui qui en fait usage de vaquer à ses affaires.—Renseignements complets sous enveloppes cachetées. THE DIXON CURE CO., No 40 avenue du Parc, Montréal. 299—6 w

L'ONGUENT CORAL

Pour les Maladies de la Peau

—50 cts—

LA FIGURE ET LE TEINT CLAIR CONSTITUENT LA

BEAUTE

EMPLOYEZ TOUJOURS

Le-Savon-Coral

—25 cts—

Leeming, Miles & Co., Montréal
161—j nk

IL LUI SAUVE LA VIE

Une glorieuse victoire remportée par le Céleri Composé de Paine

Mme Neil McKay, de North Hill, P. Q., qui fut pendant longtemps dangereusement malade, déclare qu'elle doit la vie au Céleri Composé de Paine. Elle donne le témoignage suivant, qui a été corroboré par un citoyen bien connu de la localité :

" Je considère qu'il est de mon devoir de joindre mon témoignage à ceux que vous avez déjà reçus en faveur du Céleri Composé de Paine. Mon cas était tout à fait sérieux. Après avoir épuisé la science d'une foule de médecins qui ne comprenaient rien à ma maladie je les abandonnai. Toutes mes forces étaient épuisées, et je ne pouvais me mouvoir qu'au prix des plus grandes difficultés. J'avais continuellement une douleur au côté gauche. Jusqu'à il y a quelques années, j'étais une femme d'embonpoint et je pesais 185 livres, mais par l'effet de l'épuisement continuel de mon système, je ne fus plus que l'ombre de moi-même. J'ai pris sept bouteilles de Céleri Composé de Paine et je me trouvai une toute nouvelle femme ; je ne ressens plus maintenant aucune douleur, mes forces sont revenues, et je prends de l'embonpoint. C'est au Céleri Composé de Paine que je dois mon retour à la santé, et je puis en parler avec beaucoup de force, car il m'a sauvé la vie. J'écris ceci avec beaucoup de plaisir et je recommande hautement le Céleri Composé de Paine à tous ceux qui souffrent."

M. J. A. Pennoyer, maître de poste, dit : " Je connais personnellement Mme Neil McKay, et je me porte garant de la vérité de ce qu'elle dit." k

Le Massage Et la Manipulation

du procédé du massage quand on prend un bain turco-russe aux Bains Laurentiens mettent le système musculaire en mouvement, lui donnant de l'exercice sans effort—sans l'épuiser ou le fatiguer, —et fortifient ainsi directement aussi tout le corps.

BAINS LAURENTIENS

Angle des rues Craig et Beaudry.

Jours des Dames : Le lundi matin et le mercredi après-midi. 801—2

Municipalité Scolaire de la Ville de Westmount

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que les Commissaires d'Ecoles de la Ville de Westmount s'adresseront à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir un acte amendant la section huit du chapitre huit de 56 Victoria, concernant l'émission de débentures, pour obtenir le pouvoir d'augmenter le montant d'icelles et pour amender et regulariser la manière d'imposer et de percevoir les taxes scolaires et pour autres matières.

294—30 E. W. T. RADDON, Sec.-Trésorier

MINE PLUS ABORDABLE QUE LE KLONDYKE

LISEZ :—Je, soussigné, viens de découvrir un trésor dans l'Onguent Boucheanet. J'y ai trouvé la guérison complète d'un mal qui m'a fait souffrir pendant plusieurs années, sans pouvoir obtenir aucun soulagement. J'entendis parler de cette cure merveilleuse des " Hémorroïdes " par l'onguent Bouchonnet. Je m'en suis servi aussitôt et une seule boîte a suffi pour me guérir. Ma petite fille, Albertine, âgée de trois ans, a été également guérie par deux applications. Avec mes remerciements, je suis votre dévoué. J. Bte Kor. capitaine de barge. En vente dans toutes les pharmacies, $1.00 la boîte. 311—mje—n

GRANDE VENTE DU VENDREDI

—A LA—

Maison Hamilton

MODES D'ELEGANCE

Une Véritable Exposition de Valeurs Economiques pour Demain

La balance qui nous reste de 25 caisses d'Oiseaux, Fleurs, Plumes d'Autruche, Plumeaux, Aigrettes, etc., que nous avons achetés en douane, d'un importateur de New York, sera offerte sur nos comptoirs, demain, à 15 cents dans la piastre . . .

100 boîtes de Fleurs en velours, valant 40c. Demain, pour clairer ce lot..... 10c

2000 Aigrettes noires ou de couleurs, valant au prix régulier 50c. Demain..... 10c

Des milliers de Plumeaux de fantaisie assortis dans toutes les nouvelles nuances, pour garnitures de chapeaux, valant jusqu'à $1.25. Demain.. 25c

Des milliers de chapeaux en feutre et en poil de chameau, forme Sailor, chapeaux de promenade, ne se détaillant jamais à moins de $1.25. Vendredi **42c.** — 20 chapeaux importés, garnis, valant de $15 à $20, parmi lesquels vous pourrez choisir vendredi à **$5.00** chacun. — Une grande table remplie de chapeaux en feutre pour dames et enfants, valant $1, pour **19c.** — Une table remplie d'Aigrettes en jais et autres ornements, valant de 25 à 40c. Vendredi 3c chacun. — Nets à voiles valant de 50 à 75c, sacrifiés pour demain à 12½c. — Braids à garnitures, 2 pouces de largeur, valant 25c la verge. Vendredi **10c** la douzaine de verges. — Braids mohair pour garnitures, noirs ou de couleurs, valant 12c. Vendredi **7c.** — 3000 pièces de Rubans pure soie, unis ou de fantaisie, valant de 25 à 50c la verge. Pour être sacrifiés demain à **5, 10 et 15c** la verge.

Ceux qui aiment à avoir beauconp pour leur argent, après avoir vu ces prix, sauront où aller demain, car c'est la dernière chance de la sorte qui vous sera offerte.

Prélart

25 pièces de bon Prélart, magnifiques patrons, bonne valeur à 30c. Vendredi, la verge carrée 18½c

32 pièces de magnifiques prélarts anglais, assortis dans tous les nouveaux patrons, 2 vgs de large, prix régulier 38c. Vendredi..... 22c

Ferblanteries

N'importe ce dont vous avez besoin en fait de ferblanterie, vous pouvez être sûre de le trouver ici et cela à meilleur marché que dans n'importe quel autre place. Voici quelques items qui vous en donneront la preuve.

10 grosses de couteaux pour ouvrir les canistres, valant 5c. Vendredi..... 2c

7 grosses de grandes cuellères en granit blanc, vendues partout 15c. Vendredi.. 4c

20 doz. de tamis en gros ferblanc n'ayant jamais été vendus moins de 12c. Vendredi..... 6½c

200 canistres à l'huile, ½ gallon, valant 15c. Vendredi..... 7½c

18 doz. de bons balais en blé-d'inde, 3 cordes. 20c. Vendredi.. 11c

10 grosses de couteaux pour ouvrir les huîtres, valant 25c. Vendredi 9c

5 grosses de bonnes pelles à charbon. Vendredi..... 2½c

10 doz. de chaudières à charbon. Vendredi.. 12½c

Aussi plusieurs lots d'articles dont l'assortiment n'est pas au complet, seront offerts entre 8 et 10 heures a.m., ils valent la peine d'être vus, et le prix sera le vôtre.

Verrerie

Ne payez donc pas 5c pour un verre à l'eau, quand nous en offrons 25 grosses pour Vendredi chacun..... 2c

Magnifiques plats à pouding, en ovale, en pierre Rockingham, valant de 15c à 20c. Vendredi, chacun à..... 6½c

Chaussures et Guêtres

250 paires de guêtres noires, pour dames, que nous ne détaillons jamais à moins de 25 cts. Vendredi, 17½c

100 paires de bottines boutonnées, bouts pointus ou carrés, valant prix régulier $1.35. Vendredi, la paire..... 95c

Votre choix dans toutes les grandeurs.

Paraplules et Fourrures

Bonnettes en feutre, garnies en mouton blanc, pour bébés, valant 60c. Vendredi, chacune..... 39c

Bons grands parapluies en farmer satin, satin noir, couleur garantie, valant $1.15. Vendredi..... 69c

Collets de Dames

Ruches en chiffon noir pour le cou, valant $1.50. Pour clairer le lot, Vendredi..... 79c

Il est plus que propable qu'il n'en restera plus demain après-midi.

Gants

100 douzaines de gants en kid français (seconds) magnifique coupe, 4 boutons d'écaille, coutures blanches, dans les couleurs de tan et de rouge anglais, valant $1.00 la paire. Vendredi..... 59c

25 douzaines de magnifiques gants de cachemire noir, 4 boutons, finis pesants pour l'automne, assortis dans les Nos 3 et 6½, valant 25c la paire. Vendredi.. 12½c

Mouchoirs

90 douzaines de mouchoirs en lawn suisse, bords ourlés et dentelés ; ces mouchoirs se détaillent généralement de 20c à 25c. Vendredi..... 10c

Dentelles et Broderies

20 pièces de dentelle de coton, 2 pouces de largeur, convenant surtout pour garniture de manches et du cou et, aussi, pour ouvrage de fantaisie, 10c la verge. Vendredi..... 2½c

Bourses et Articles en cuir

20 douzaines de bourses en cuir, imitation de cuir Alligator, monture nickelée, valant 19 cts. Vendredi..... 10c

Savons et Parfums

Célèbres parfums de Roger Gallet (velouté de Lys) couleurs de rose ou blanc, valant 50c. Vendredi..... 29c

Couvertes, Couvrepieds et Confortables

Quelque le temps se tienne chaud, il ne faut pas croire que nous n'aurons pas besoin de couvertes et confortables plus tard. Profitez de l'occasion que nous vous offrons de vous procurer ces articles à des prix ridicules.

Belles grandes couvertes en laine blanche avec magnifiques bords de couleurs, pesant 8 lbs, valant prix régulier $4.50 la pr. Vendredi.. $3.85

Nouveaux confortables très grands, faits en ouate blanche, couverts en sateen, aux couleurs garanties, pouvant être lavés sans changer, valant $2.75 ch. Vendredi..... $1.95

Menus Articles

Laine à repriser noire ou de couleurs, sur des cartes. Vendredi, la carte..... 1c

25 grosses d'aiguilles assorties en paquet. Vendredi, le paquet..... 1c

Agrafes sur cartes, 12 douz. chacune. Vendredi, la carte..... 1c

Peignes de toilette en écaille ou cachou noir. Vendredi..... 5c

200 peignes de couettes, de toutes formes, en imitation d'écaille de tortue, valant de 10c à 75c chacun. Vendredi..... 5c

Dessous de bras (stockinettes) pour robes. Vendredi..... 5c

Doublures

Il est très difficile de s'approcher du comptoir dans l'après-midi tous les vendredis, la foule abonde à ce département.

5 pièces de toile de foin française (élastique) pour doublures, valant 10c. Vendredi..... 5c

20 pièces de batiste croisée anglaise pour doublure de corsage de robes, valant 15c. Vendredi, la verge..... 10c

Etoffes à Robes de Couleurs

Pour vous donner une idée où acheter vos étoffes à robes, si vous voulez épargner votre argent, voici quelques items qui vous guideront.

Nouveau drap melton pour costumes, double largeur, dans les nouvelles couleurs nuancées, vous coûterait ailleurs 25c la verge. Vendredi notre prix sera de..... 17½c

Etoffes à robes de couleurs, 42 pouces de large, assorties dans les plus nouvelles nuances, et unies, valant le moins 40c. Vendredi..... 22½c

Nouveaux satins brochés français, 42 pcs de largeur, finis pesants, pour costumes d'hiver, couleurs des mieux assorties, valant partout ailleurs 50c la verge. Notre prix vendredi sera de..... 37½c

Etoffes à Robes Noires

Voici des lignes qui ne manqueront pas d'intérêt aux acheteurs qui cherchent le BON, à BON MARCHE.

Quelques lignes extra qui feront fureur demain.

Serge noire à costumes, 40 pouces de large, très belle valeur, valant 25c. Vendredi..... 19c

Nouveau satin soleil, le vrai matériel pour jupes et costumes, 42 pouces de large, valant le moins 39c. Vendredi.. 25c

Etoffes matelassées noires (hautes nouveautés de la saison) 42 pouces de largeur, vendues ailleurs 79c. Ici Vendredi 59c

NOUVELLE MUSIQUE

—:o:—

583 morceaux de Musique moderne, se détaillant partout dans les magasins de musique à 15c, 20c et 25c le morceau. Votre choix vendredi à 1c chacun.

Soies

Vous ne manquerez pas d'apprécier les avantages que nous vous offrons si vous achetez ici. Remarquez bien ces prix.

50 pièces de nouvelles soies Habitua, couleurs unies, 27 pcs de large, assorties dans toutes les couleurs. Vendredi, la verge..... 89c

10 pièces de soies noires merveilleuses (pure soie), convenant surtout pour matinées ou garnitures. Vendredi, la v ... 42c

Des meilleurs choix de nouvelles soies Brocard ou barrées. Jamais montrés par aucune maison de la cité, pour matinées. Votre choix dans le lot s, la verge 52c

Riche Peau de Soie ou Tricotine Noire, provenant de la manufacture de Bonnet, Fran e, ces 2 étoffes ne se vendent jamais moins de $1.50. Votre choix Vendredi a..... 98c

Toiles

La balance de nos serviettes de table en belle toile Damassée, valeur régulière $1.50 la douzaine. Vendredi, chacune 5c

Pure Toile Damassée écrue, d'irlande, pour Nappes, 50 pcs de largeur, valant 40c. Vendredi, la verge..... 25c

Flanelles

5 pièces de Bon Coton Ouaté Jaune, pour être vendues plus bas que le prix de la Manufacture. Vendredi, la verge..... 5½c

N'achetez pas des guenilles, quand on vous offre une belle flanelle grise, très épaisse, bien large, dans les couleurs pâles ou foncées, unies ou croisées, dont le prix est de 15c ailleurs, ici, Vendredi, la verge..... 10½c

Bas et Merceries

Corps par côtes, pour dames, valant 20c. Vendredi..... 9½c

Corps couverts en avant, pour dames, valant 25c. Vendredi..... 12½c

Corps très pe ants pour dames, valant 30c. Vendredi..... 15c

Bas en cachemire, par côtes, pour dames et jeunes filles, valant 25c. Vendredi... 15c

Bas importés, par côtes, genoux et talons doublés, valant 39c. Vendredi.... 25c

Bas en laine très épais, pour dames, valant 49c. Vendredi..... 29c

SPECIAL.—20 doz. de Chemises repassées, choisies dans notre stock, valant 75c, $1.00, $1.25, $1.50 et $1.75, comme elles sont un peu salies, votre choix Vendredi dans le lot, chacune à..... 49c

Manteaux

Nous voulons, demain, faire de notre département de manteaux, le rendez-vous de tous les bons acheteurs de ceux qui aiment leur argent et surtout aiment à le conserver.

Voici des lignes que vous pourrez sans doute trouver ailleurs, les mêmes coupes, les mêmes valeurs, MAIS JAMAIS AU MEME PRIX.

Gilets en cheviot, noir, bleu-marin, manches nouvelles, nouveaux collets, ces gilets valent au moins $5 ; nous les offrirons demain à $2.39

Gilets faits avec les nouveaux tweeds aux couleurs mêlées, parfaite imitation de tweed écossais, que nous devions vendre à $6 ; réduits, pour demain, à $3.39

125 gilets d'automne, faits en tweed bouclé ou en frieze, devants boutonnés et carrés, nouvelles manches, quelque chose de goût dont le prix était de $7.50 Vendredi..... $4.39

Magnifiques Gilets en beaver noir ou de couleurs, faits par des tailleurs de première classe, nouveau collet, nouvel es manches, fini le même que les manteaux de $10.00. Votre choix demain, dans toutes les grandeurs à..... $6.39

Tous ces Gilets sont de cette année, par conséquent dans les plus nouvelles formes, quand nous annonçons des vieilles marchandises nous le disons bien clairement, afin de ne pas tromper personne.

Sous-Vêtements

Bonnettes en soie cordée pour bébés, valant $1.00. Vendredi..... 49c

Jaquettes en flanellette pour dames, valant 75c. Vendredi..... 49c

Gilets de toilette en jersey, valant $1.35. Vendredi..... 99c

Corsets

LES TROTTOIRS

On veut en faire avec de la cendre

COMMENT LES $6,000 VOTEES PAR LE CONSEIL SERONT PARTAGEES

Le parc Logan sera terminé cet automne

A la séance de la commission de la voirie, la question des trottoirs en bois est revenue sur le tapis. M. Saint-George suggère que les $6,000 votées à cette fin, à la dernière séance du conseil, soient employées à faire des trottoirs en face des constructions nouvelles, qui sont très nombreuses, cette année, dit-il, et cette somme suffira à peine. D'après les calculs qui ont été faits, il faudrait au moins $80,000 pour satisfaire à tous les besoins dans les différentes parties de la ville. Vu la somme tout à fait minime à la disposition du comité, l'inspecteur de la cité propose que ces $6,000 étant dépensées, l'on continue à réparer les trottoirs défectueux, en remplissant les trous avec de la cendre en attendant mieux. Quant aux $6,000 les deux tiers seraient données à la section Est, qui comprend huit quartiers, et le reste à la section ouest qui n'en contient que cinq. Ces dernières suggestions sont agréées, mais comme elles comportent que c'est l'inspecteur de la cité qui sera juge de la meilleure manière de faire la distribution de ces deux sommes dans les différentes localités comprises dans ces sections, il propose qu'aucun trottoir ne soit fait dans aucune division sans qu'il ait été demandé par le représentant de celle-ci.

Les échevins, dit M. Grothé, connaissent mieux que qui que ce soit les besoins de leurs constituants ; malgré cela, il arrive souvent qu'on demande des trottoirs considérés comme absolument nécessaires et on nous les refuse. Survient un contribuable qui fait la même demande pour le même endroit, et sa requête est accordée. Ceci, dit le représentant du quartier Saint-Jean-Baptiste, nous met dans une position ridicule et nous expose au mépris de nos constituants. Les échevins Brunet et Dupré expriment la même opinion, mais le président ne le voit pas ainsi et il trouve, pour des raisons qu'il ne définit pas très bien, qu'adopter une motion dans le sens indiqué par ses collègues serait établir un mauvais précédent et se montrer injuste vis-à-vis du public.

M. Saint-George ajoute que quand quelqu'un s'adresse au département, soit pour confection ou réparation de trottoirs, un inspecteur est envoyé sur les lieux et s'il y a un juste sujet de plaintes, les travaux sont faits pour éviter à la ville, des dommages soit pour accident ou autrement.

On passe ensuite à autre chose sans plus insister sur le sujet. L'échevin Prenoveau se présente et demande que le nivellement de la rue Chambord se fasse au plus vite ; la demande est accordée. Il voudrait aussi que l'on continue les égouts de cette rue jusqu'aux carrières.

Le rapport à ce sujet est devant le conseil et l'on en hâtera l'adoption.

On ouvre ensuite les soumissions, relativement aux égouts qui doivent être construits sur les rues Saint-Denis et DeMontigny. Voici les noms et les prix des différents soumissionnaires :

Rue Saint-Denis, de la rue Saint-Louis allant vers le chemin de fer C. P. R., M. A. Campeau et Cie, $4.43 ; L. Laporte et Cie, $4.60 ; L. Gosselin, $4.80 ; Hefferman et Keegan, $5.85.

Excavation dans le roc pour la même rue, M. A. Campeau et Cie, $3.13 ; L. Laporte et Cie, $3.25 ; L. Gosselin, $3.25 ; Hefferman et Keegan, $2.70.

Rue de Montigny, de la rue Beaudry à la rue Montcalm, M. A. Campeau et Cie, $6.23 ; L. Laporte et Cie, $7.70 ; L. Gosselin, $5.75 ; Hefferman et Keegan, $850.

Excavation dans le roc pour la même rue, M. A. Campeau et Cie, $3 ; L. Laporte et Cie, $3 ; L. Gosselin, $2 ; Hefferman et Keegan, $3.50.

M. A. Campeau étant le plus bas soumissionnaire pour la rue Saint-Denis, a obtenu le contrat. Quant à la rue de Montigny, le contrat a été accordé à M. L. Gosselin, pour la même raison.

M. S. J. B. Casgrain écrit au comité, demandant à être payé pour avoir fait le relevé des limites du quartier Hochelaga. Comme il n'y a pas d'argent, l'on ne pourra le payer que l'année prochaine.

L'inspecteur de la ville dit qu'il lui faudrait $1,500 pour les travaux de la rue Saint-François-Xavier et $5,000 pour terminer l'embellissement du parc Logan, cet automne même. Ces deux sommes seront demandées au conseil et on les prendra à même les $117,000 votées par la législature et qui ne sont pas encore toutes dépensées.

L'échevin Jacques présente une requête de la part des citoyens de Saint-Gabriel, demandant que la station du chemin de fer, au tunnel de la rue Wellington, soit transférée à la traverse de la rue Hibernia. On écrira au Grand-Tronc à ce sujet.

M. L. J. Ethier, avocat de la cité, donne son opinion au sujet des difficultés survenues entre la ville, les entrepreneurs de pavage, la compagnie des tramways et autres compagnies relativement aux réparations aux pavages permanents. Il dit que la ville a les pouvoirs nécessaires pour obliger les entrepreneurs à faire les réparations voulues. Mais si ces derniers croient avoir des droits contre les compagnies en question, qui défont le pavage dont ils ont la responsabilité, c'est à eux de les faire valoir.

On annonce officiellement que le Pacifique, plutôt que de se laisser poursuivre, a résolu de réparer sans tarder le pont de la rue de la Montagne, puis la séance est levée.

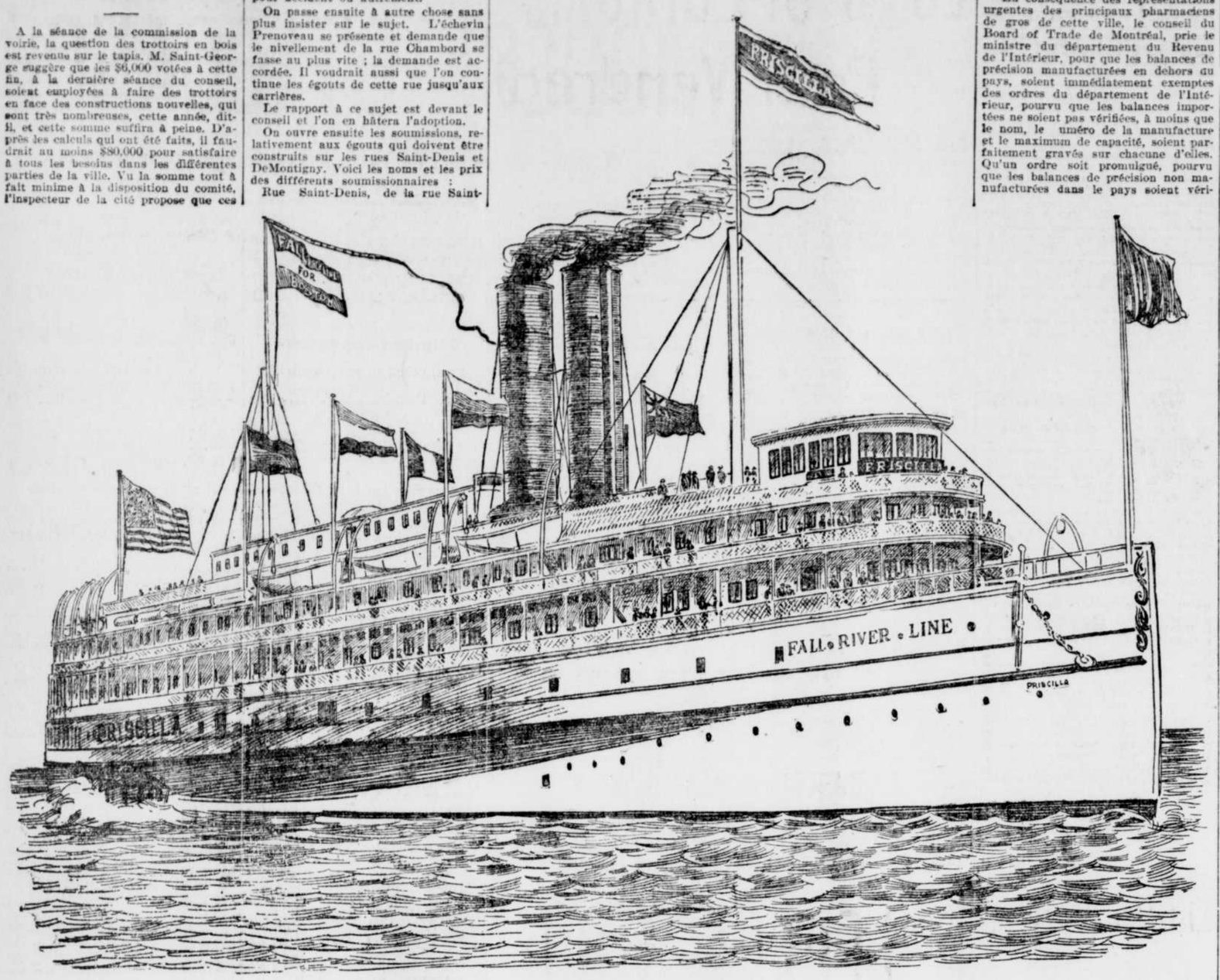

Le "Priscilla," de la ligne de Fall River, sur le modèle duquel doivent être construits les deux nouveaux bateaux de la Compagnie du Richelieu. Pour plus amples détails, voir la 1ère page.

AU BOARD OF TRADE

Une lettre de protestation des pharmaciens

L'assemblée régulière du Board of Trade qui a eu lieu, hier après-midi, sous la présidence de M. John McKergow a été très intéressante.

Les membres présents étaient : MM. James Crathern, 1er vice-président ; Chas. F. Smith, 2e vice-président ; Henry Miles, trésorier ; E. L. Bond, Chas. McLean, A. J. Brice, James W. Pyke, A. W. Stevenson, F. W. Evans, W. B. Matthewson, David Watson.

On a consacré une bonne partie de l'assemblée à la discussion au sujet de la distribution de l'actif des débiteurs insolvables. Il a été unanimement résolu de travailler à obtenir du parlement fédéral, à sa prochaine session, une loi de distribution équitable de l'actif des débiteurs insolvables. Le conseil a décidé de renouveler la demande qu'il a fait en janvier dernier au gouvernement fédéral, laquelle demande comporte que le bill présenté en 1894 et 1895 a été généralement accepté par le Board of Trade de Montréal. On a aussi décidé d'adresser des lettres aux différents Boards of Trade du pays pour leur demander leur concours à l'effet d'obtenir la loi demandée, au sujet des faillites.

Le secrétaire a ensuite donné lecture d'une lettre du maire de Montréal annonçant que le comité chargé de la revision de la charte, continue son travail, et que les membres du conseil du Board of Trade seront admis à prendre part à la discussion qui aura lieu, avant l'adoption de la nouvelle charte par le conseil municipal. Sont aussi invités à prendre part à cette discussion, les membres de la Chambre de Commerce, ceux de l'association de la halle aux blés, de l'association immobilière, etc.

Le secrétaire a aussi donné lecture d'une lettre des principaux pharmaciens de gros de Montréal, protestant contre le nouveau règlement du département du revenu de l'Intérieur au sujet des balances de précision importées de France. Le conseil, après avoir considéré la question, a adopté la résolution suivante :

"En conséquence des représentations urgentes des principaux pharmaciens de gros de cette ville, le conseil du Board of Trade de Montréal, prie le ministre du département du Revenu de l'Intérieur, pour que les balances de précision manufacturées en dehors du pays, soient immédiatement exemptes des ordres du département de l'Intérieur, pourvu que les balances importées ne soient pas vérifiées, à moins que le nom, le uméro de la manufacture et le maximum de capacité, soient parfaitement gravés sur chacune d'elles. Qu'un ordre soit promulgué, pourvu que les balances de précision non manufacturées dans le pays soient vérifiées seulement dans le cas où elles porteraient le nom du vendeur".

Avant l'ajournement, M. A. Mossman, de la maison N. K. Fairbank et Cie, a été admis membre du Board of Trade.

UN BON AMI

C'est une bonté que de recommander un bon hôtel à un ami. Tel est l'hôtel Queen's, à Montréal. C'est un des plus jolis hôtels du Canada et très bien conduit et les taux y sont très raisonnables. C'est le rendez-vous, à Montréal, des marchands et touristes canadiens. 274—n—mjs

MANTEAUX

Nous invitons les dames à venir voir notre assortiment de manteaux. Elles seront surprises du grand choix que nous leur montrerons et de nos bas prix. Le Syndicat de Montréal, coin des rues Sainte-Catherine et Amherst.

Des Milliers D'Epiciers...

Déclarent avec plaisir que personne ne s'est jamais plaint, jusqu'à présent, de la qualité de . . . .

"SALADA"

THE DE CEYLAN

Il est d'une valeur exceptionnelle et possède un délicieux arôme.

EN PAQUET DE PLOMB SEULEMENT. 302—1 Y

Chez tous les Epiciers à 25c, 40c, 50c, 60.

LE

....POUVOIR IRRESISTIBLE

qui attire les gens chez J. G. Kennedy & Co., provient du fait que les vêtements que nous confectionnons et qui sont prêts à mettre, sont égaux aux vêtements les mieux faits sur commande, sous tous les rapports essentiels,

La Qualité, le Bon Gout, l'Ajustement et le Fini

sans perdre de vue une considération très importante, c'est que nos prix sont les plus bas cités par n'importe quel établissement de vêtements à Montréal. Les tailleurs qui régnaient dans l'histoire ancienne n'ont plus leur raison d'être, le progrès fait les méthodes modernes et nos possibilités illimitées ont causé cette révolution. Examinez nos offres superbes et voyez vous-mêmes les raisons de notre progrès.

LISEZ CES OFFRES SPECIALES :

BEAUX PARDESSUS POUR HOMMES

Très beaux pardessus d'automne et d'hiver, faits de beavers et keyseys de la meilleure qualité, doublés partout de doublures de fantaisie tout laine, pour messieurs. Votre tailleur exigerait $24.00 pour un de ces pardessus, mais J. G. Kennedy & Co. ont importé la marchandise et les ont fait faire par les meilleurs ouvriers et ils vous les offrent à..... $12.00

Pardessus d'automne très bien finis, faits de draps covert anglais, double, croisé et importé, devants français, doublés partout de véritable drap italien, pour messieurs, valant certainement $13.00. Les hommes qui veulent un élégant pardessus verront que c'est une des meilleures offres qu'ils puissent obtenir cet automne à..... $9.00

Pardessus d'hiver faits de beaver de Moscou tout laine, doublés de plaid et tricot tout laine, collets en velours de soie, poches en peluche, nuances bleues et noires, pour messieurs, sous tous rapports un vêtement de $15. Notre prix, seulement.. $10.00

Pardessus d'hiver en drap de pilote anglais fort, doublés de tweed pesant et poches en peluche, garantis durer 2 ans, genres populaires demi box, couleurs bleu et noir, pour messieurs, valant réellement $10.00. Une superbe occasion aux prix de J. G. Kennedy & Co..... $6.50

BEAUX HABILLEMENTS POUR HOMMES

Habillements d'hommes d'affaires tout laine, en magnifiques cheviotte bleue, noire et brune, et en tweed foncé uni, taillés dans les derniers goûts, fortement faits et bien doublés, cousus de soie et toile. Ils vous coûteraient $10 chez la plupart des marchands. Le prix spécial de J. G. Kennedy & Co., tant qu'il en aura est.. $7.00

Beaux habillements faits en tricot noir, bleu et brun et en tweed de fantaisie, devants français larges et couture double, pour messieurs, valeur régulière $12.50 et $14 ; un habillement qui donnera excellente satisfaction et le prix n'est que de..... $10.00

Les plus beaux habillements semi-toilette, comprenant toutes les meilleures lignes de notre récent gros achat, faits des plus beau tricots importés unis et de fantaisie, genres sac et frac, pantalons étroits et moyennement étroits, taillés dans les derniers goûts, pour messieurs, pas un ne vaut moins que $20 et quelques-uns valent $23. Une excellente offre de J. G. Kennedy & Co., à..... $12.00

BEAUX PANTALONS POUR HOMMES

Les plus beaux pantalons faits des meilleurs tweeds et tricots importés de l'ouest de l'Angleterre, faits par les meilleurs tailleurs, sont aussi bons que les pantalons pour lesquels les tailleurs vous chargent $6.00 et $7.00, pour messieurs. Un vêtement qui vous surprendra, chez Kennedy, pour seulement..... $3.00

RAPPELEZ-VOUS—Les prix les plus bas sont marqués en encre rouge. Si vous n'êtes pas entièrement satisfait, rapportez-nous la marchandise et nous vous remettrons votre argent.

J. G. KENNEDY & CO.,

Les drapiers à un seul prix,

31 rue Saint-Laurent.

F ou G

LA CANADIAN TRADING STAMP CO

(ENREGISTREE)

1872 RUE STE CATHERINE, coin St Justin

Publiera, **SAMEDI, LE 30 OCTOBRE,** dans "La Presse" et le "Star,"

Une liste des Marchands ou vous pourrez vous procurer ses

TIMBRES ★ DE ★ COMMERCE

Venez chercher un livret (gratis) et commencez à collectionner les timbres de la CANADIAN TRADING STAMP CO., qui vous donneront droit à de . . . .

MAGNIFIQUES ET RICHES CADEAUX -- -- GRATUITEMENT

LE CAS DE HENDRICKS

Accusé du crime d'incendie

Plusieurs témoins entendu hier après-midi

On a commencé, hier après-midi, en cour de police, l'enquête dans la cause de Charles Hendricks, qui est accusé d'avoir mis le feu à son établissement de peinture, No 2504 rue Sainte-Catherine, coin de la rue Crescent.

Le premier témoin entendu a été M. Edmond Emond, secrétaire des commissaires des incendies. Ce dernier déclare qu'il a porté plainte contre le défendeur, d'après l'avis de ses chefs lorsqu'il a fait le rapport de sa visite sur les lieux après le feu qui a eu lieu, le 16 octobre courant.

On a ensuite entendu le témoignage du pompier Andrew McCullogh, de la caserne No 10, coin des rues Sainte-Catherine et Guy. Ce dernier déclare qu'on a dû répondre à quatre alarmes le samedi en question. La première à trois heures et demie. Le feu avait éclaté dans la cave de la maison occupée par Hendricks. Ce commencement d'incendie a été éteint à l'aide d'un babcock. Un peu plus tard, on était obligé de se rendre au même endroit pour un commencement d'incendie qui avait pris naissance au rez-de-chaussée.

La troisième alarme est arrivée vers cinq heures. Le témoin avec l'aide de ses hommes, a réussi de nouveau à étouffer le feu. Il a vu entre les rayons au-dessus du comptoir où se trouvent des bidons de vernis, peintures, vitres, etc. un petit paquet de guenilles qui semblait imbibé d'huile. En le jetant dans la rue, le paquet prit feu. Enfin vers 9 heures du soir le témoin et ses hommes durent se rendre au même endroit. Cette dernière fois aussi le feu avait éclaté dans les casiers. Il n'y avait personne dans le magasin, parce que ordre avait été donné à la police de ne permettre à personne d'entrer dans l'établissement. Le témoin produit en cour ce qui reste des chiffons de coton qui sont supposés avoir causé une combustion spontanée.

Le capitaine de police Gray, du poste No 10 dit qu'il s'est rendu à l'endroit en question lors de la seconde alarme. Il est aussi retourné là quand les pompiers ont été appelés la troisième fois. Il a alors commencé à soupçonner qu'il y avait du louche dans cette affaire. Il a constaté que quelqu'un avait jeté des allumettes sur le plancher.

M. Jean Landry, professeur de musique, tient une salle d'études au-dessus du magasin de l'accusé. Entre la première et la seconde alarme, il déclare avoir vu Hendricks ramasser des guenilles dans la cour, et les transporter dans la maison.

L'enquête s'ajourne alors jusqu'à vendredi après-midi. M. P. Davidson défend l'accusé.

Hendricks possède au nom de sa femme une assurance de $1,200. Son stock est évalué à environ $400. Les dommages causés par ces divers commencements d'incendie, sont insignifiants.

UN GRAND FABRICANT SE RETIRE

M. Wm. Bell, de la Bell Organ and Piano Co., limited, de Guelph, Ont., qui a abandonné la position de gérant général, a été remplacé dans cette charge par M. John C. Kirby.

Ce changement, dans la grande fabrique de pianos et orgues, est devenu nécessaire par suite de la grave maladie de M. Bell et dont il a été fait mention dans "The Presto". En se retirant, M. Bell laisse les affaires de l'établissement auquel il a été attaché pendant si longtemps, en bon ordre. La compagnie vient de lancer sur le marché plusieurs nouveaux genres de pianos que l'on considère comme étant les pianos au premier rang de l'Amérique. MM. Willis and Co., du No 1824 rue Notre-Dame, près de la rue McGill, sont les seuls agents pour la vente des pianos et orgues Bell, dans la province de Québec, l'est d'Ontario et les provinces maritimes.

CE SOIR CE SOIR

Le grand concert militaire, par 5 corps de musique, a lieu, ce soir, au Parc Sohmer, à 8 heures précises. Rendez-vous de bonne heure.

LE CONCERT DE M. CLARKE

Un concert des plus intéressants sera donné le 10 novembre prochain au Y. M. C. Association Hall par M. Ed. Clarke, professeur et célèbre pianiste de Montréal, avec le concours de Mlle Lebouthiller, le gracieux rossignol du jour, de M. Lebel, le sympathique tenor que tout le monde connaît, et enfin, de M. Arthur Pruneau, magnifique voix de baryton.

Nous félicitons notre jeune ami d'avoir eu la bonne idée d'organiser ce concert car tous les amateurs de l'art, seront heureux de constater les progrès étonnants qu'il a faits depuis quelques années. Quant à ceux qui comme nous n'ont pas eu le bonheur de connaître et d'apprécier M. Clarke, nous les assurons qu'ils seront étonnés d'entendre cet artiste aveugle, exécuter les oeuvres les plus difficiles de Liszt avec une aisdresse et une dextérité telles qu'en l'entendant, un de nos hommes d'Etat les plus distingués, disait un jour: "Il est invraisemblable qu'un aveugle puisse jouer ainsi". Aussi, ne craignons-nous pas d'ajouter qu'un pareil talent avec une telle infortune rende notre incomparable pianiste supérieur à la plupart de nos grands musiciens qui peuvent à peine jouer une note sans y regarder.

Nous souhaitons donc à notre ami tout le succès qu'il mérite. Notre illustre professeur, M. D. Ducharme, a gracieusement offert pour le concert de son élève son magnifique piano Steinway dont il a fait l'acquisition l'an dernier.

ETOFFES A ROBES

Le plus beau lot d'étoffes à robes qu'il y ait en vente, à Montréal, aujourd'hui, est certainement celui du "Syndicat de Montréal, coin des rues Sainte-Catherine et Amherst. Les dames qui veulent avoir deux robes pour le prix d'une n'ont qu'à se rendre à cette adresse. Il est bon d'ajouter que ces marchandises sont de la plus haute nouveauté.

LE NIVELLEMENT DE LA RUE CHAMBORD

A l'assemblée de la commission de la voirie qui a eu lieu, hier, M. Edouard Roy a demandé qu'il lui soit accordé de faire le nivellement de la rue Chambord, de la rue Mont-Royal à la rue Gilford. Cette demande a été accordée à l'unanimité.

PIANOS ! MUSIQUE !

Granve vente de pianos à sacrifice, chez Hurteau et Gervais, coin des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis. Concert tous les soirs par des artistes distingués. Admission gratis.

21,23,25,28,30

COMMERCE

Montréal, 28 octobre 1897.

FARINES

La demande, en farines, est enfin réveillée; les derniers jours de tarif d'été sur les chemins de fer seront bien employés, d'autant plus que les prix du blé paraissent tendre encore une fois vers la hausse, avec une constance remarquable. Les commandes reçues hier ont été considérables et presque toutes sont pour livraison immédiate. Aussi, les prix sont fermes surtout pour les farines de blé de Manitoba. Les farines d'Ontario ont fléchi un peu avant-hier, mais elles se sont raffermies ensuite, sans pourtant regagner tout à fait les prix antérieurs.

Nous cotons ici en lots de char :

Farines d'Ontario :
Patentes d'hiver, le quart, $4.75 à $4.90.
Straight Rollers, le quart, $4.20 à $4.60.
Straight Rollers, le sac, $2 à $2.15.
Farines de Manitoba :
Patentes du printemps, le quart, $5.30 à $5.40.
Fortes, premières marques, le quart, $4.85 à $5.
Secondes, fortes, le quart, $4.20 à $4.50.

FARINES D'AVOINE

Il n'y a, dans ce marché, que la demande ordinaire en petits lots et les prix sont soutenus, sans changement appréciable.

Nous cotons de $3.50 à $3.60 au quart, et de $1.70 à $1.75 en poches.

ISSUES DE BLE

Assez bonne demande en son et gru aux prix précédents. Peu de stock sur place.

Nous cotons au char :
Son d'Ontario, en grenier, $11 à $11.50.
Gru d'Ontario, en grenier, $12 à $12.50.
Son du Manitoba, en sacs, $11.50 à $12.
Gru de Manitoba, en sacs, $12.50 à $13.

GRAINS

Le marché de Chicago a été encore très ferme hier, dépassant de près de 1 cent le prix le plus élevé de samedi.

Le blé sur décembre a clôturé à 95 7-8 cents et sur mai, à 80¾c. Comme on le voit, mai ne suit pas la direction donnée par décembre. Ce qui fait surtout monter décembre, et ce qui a redoné de l'activité à la livraison d'octobre, c'est l'absence de stock du blé de "contrat," c'est-à-dire de la qualité livrable en vertu des contrats à terme, à Chicago. On dit même qu'à Duluth, il n'y a que 500,000 minots de ce blé.

Si l'on pouvait en juger par l'expérience de mai, de juillet et de septembre, on serait porté à croire que les gros détenteurs de contrats livrables en décembre, qui contrôlent le marché, vont faire monter ce mois d'ici au milieu de novembre, puis ils réaliseront leurs bénéfices en vendant peu à peu jusqu'à ce qu'ils soient débarrassés de tout le blé qu'ils portent. Les probabilités seraient, par conséquent, que les cours vont monter pendant quinze jours ou trois semaines, puis ils reprendraient graduellement leur niveau naturel.

Le mois de mai est en dehors de cette influence de la rareté des stocks ; il est d'ailleurs influencé par les nouvelles des pays de l'autre hémisphère, dont la moisson a lieu en janvier et février et de l'Inde, dont la récolte a lieu en avril. C'est pour cela qu'il ne monte pas aussi rapidement que le mois de décembre.

Le principal élément ostensible de la hausse, hier, c'est la sécheresse qui continue à sévir dans les Etats à blé d'hiver, comprenant la prochaine récolte de ce blé. Une des autorités en la matière, M. Prime, de Chicago, dit à ce sujet :

"Il y a une vaste étendue du pays, aujourd'hui, où l'on a grandement besoin de pluie. Le blé d'hiver a un mauvais début et il ne prendra guère de force à moins que nous ayons un automne tardif et un hiver doux. Il n'est pas probable que nous aurons une superficie normale de blé d'hiver. Une proportion considérable du blé d'hiver de cette année a déjà été vendue. Les cultivateurs ont un très beau temps pour la moisson du maïs, qui, jusqu'ici, se trouve de bonne qualité, et il y a des signes que le mouvement de ce grain va bientôt commencer.

A New-York, le marché à terme s'est ouvert ferme et a haussé constamment toute la journée sur des câblegrammes en hausse, des achats actifs en ouverture, des affaires considérables pour l'exportation, des nouvelles à la hausse de la situation aux Etats-Unis et des signes d'une manipulation du mois de décembre, il a clôturé à une fraction en-dessous du cours le plus élevé, sur des réalisations. Il a été vendu 100,000 minots d'avoine disponible à des prix plus fermes : blanche de l'ouest en gare cotée 25 à 31 cents.

Sur les marchés de l'intérieur du Manitoba, dit le "Commercial", de Winnipeg, les livraisons de blé par les cultivateurs continuent à diminuer, les cultivateurs étant occupés aux travaux de la ferme. Les livraisons ont été en moyenne de 125,000 à 150,000 minots par jour.

Le mouvement vers l'est a été considérable et une grande partie de la récolte sera exportée avant la clôture de la navigation. Il y a dans les élévateurs, aux principaux points de concentration de la province, environ 4,500,000 minots de blé et plus de 1 million à Fort William, tandis qu'il en a été expédié de trois à quatre millions de minots, ce qui représente de 9 à 10 millions de minots livrés par les cultivateurs, quoiqu'une partie de blé en élévateurs soit emerposée pour le compte de ces derniers. Les prix ont été plus irréguliers à la campagne, variant de 75 à 76 cents pour No 1 dur dans le Manitoba et de 72 à 74 cents plus à l'ouest."

Des dépêches plus récentes cotent les prix payés aux cultivateurs au Manitoba, de 79 à 83 cents et à Fort William, de 94 à 95 cents.

Toronto cote les farines fermes, le blé en hausse, le sarrasin soutenu, l'orge terne, l'avoine ferme, les pois sans changement, le seigle soutenu et le blé d'inde plus ferme.

Sur notre marché, on a fait des ventes considérables par câble en blé d'Ontario, de Duluth et de Manitoba, à des prix en hausse de 1s sur hier. Il y a eu aussi quelques ventes d'avoine à des prix soutenus et de sarrasin à des prix un peu plus faibles. On a coté le blé roux d'Ontario de 93 à 94 cents ; le blé blanc de 92 à 93 cents, à flot à Montréal; les pois No 2, 52 cents en élévateurs par 60 livres ; l'avoine blanche No 2, de 26 à 26½ cents par 34 livres ; sarrasin, 38 cents par 48 livres ; orge à moulée, 34 à 38 cents par 48 livres ; seigle, 51 cents par 56 livres.

BEURRE ET FROMAGE

Pas de changement à noter dans le marché du beurre. On cote encore de 17½ à 18 cents à Montréal, pour les fabricants. Les détailleurs paient de 18½ à 19 cents suivant qualité. Le beurre des townships, frais, de choix, se détaille à la tinette de 16 à 17 cents et le beurre commun de 14 à 15 cents.

Le fromage est toujours au même point, de 8 à 8¼ cents, mais sans affaires ; les exportateurs disent qu'ils n'ont pas d'ordres et ne se dérangent pas pour aller voir le fromage qu'on leur offre. On dit que des offres ont été faites de Montréal à Liverpool, en fromages d'automne d'Ontario à un prix équivalent à 8½ cents ici.

Napanee, Ont., 27 octobre — En vente, 175 fromages blancs et 350 colorés. Prix offert, 8¼ cents ; pas de vente.

Peterboro, Ont., 27 octobre — En vente, 7,150 meules ; fromages colorés, du mois d'octobre et 2,650 fromages blancs, ventes : 1,450 à 8 5-16 cents ; 2,288 à 8 3-8 cents ; 1,520 à 8 7-16 cents.

Picton, Ont., — Neuf fromageries ont mis en vente 1,325 fromages colorés. Prix offert, 8 cents ; pas de vente.

Stirling, Ont., 27 octobre — En vente, 1000 meules de septembre, 2,250 octobre. Prix offerts, 8½ cents pour septembre ; 8¼ cents pour octobre. Pas de vente.

Woodstock, Ont., 27 octobre — En vente, 5,262 meules de septembre. Prix offert, 8⅝ cents ; 1,000 meules vendues à 9 cents.

PRODUITS DE LA FERME

Pas de changement bien notable dans les oeufs ; le prix à la caisse pour les oeufs de glacière, mirés, est de 13 à 13½ cents ; les oeufs frais d'automne se vendent de 16 à 17 cents.

Les fèves jaunes se vendent de $1.10 à $1.20 au minot et les blanches de $1 à $1.10. Le prix au char, triées à la main, est de 90 à 95 cents.

Les perdrix valent de 55 à 60 cents la paire, pour No 1 et de 35 à 40 cents pour No 2.

Le marché des pommes de terre reste bien approvisionné. On cote de 45 à 50 cents par 90 livres au char en gare de Montréal.

FOIN PRESSE

Marché tranquille et encombré. On cote le No 1 de choix, récolte 1896, de $11.25 à $11.50; le No 1 de cette année, de $10.50 à $11 ; le No 2, de $8.50 à $9 la tonne, au char, en gare de Montréal.

DEPECHES COMMERCIALES

Liverpool, 28 octobre — Ouverture. Blé disponible ferme ; No 1 Californie, 7s 11½ à 8s 1; No 1 du printemps, 7s 8 à 7s 9. Blé à livrer soutenu, octobre, 7s 7⅝ ; décembre, 7s 7½ ; mars, 7s 7½ ; mai, 7s 5. Mais disponible tranquille ; américain mélangé, 3s 1½ ; mais à livrer soutenu, octobre 3s 1 ; novembre, 3s 1 1-8 ; décembre, 2s 11½. Farines fortes de Minnéapolis, 20s.

Londres, 28 octobre — Ouverture. Blé à la côte sans affaires, en hausse de 3d; blé en route tranquille et soutenu, en hausse de 3d; No 1, californie, octobre 38s net; No 1 du printemps en route, 36 s. No 1 dur de Manitoba, novembre-décembre, 37s 9. Marchés anglais de province fermes. Mais à la côte sans affaires; en route un peu plus ferme. Américain novembre, 14s 7½. Avoine américaine, rognée, novembre, 13s 3. Paris, blé octobre, 28 frs 85; novembre, 28 frs 60 ; farines, octobre, 60 frs 90 ; novembre, 60 frs 70. Marchés français de province soutenus.

Liverpool, 28 octobre, 12 heures 30 p.m. — Blé disponible ferme ; No 1 Californie, 7s 11½ à 8s 1d ; No 1 du printemps, 7s 8 à 7s 9. Mais disponible tranquille.

Beurre des Etats-Unis, finest, 90s ; do, bon, 60s.

Fromage américain, blanc ou coloré, finest, 45s.

Londres, 28 octobre — Clôture. Blé à la côte sans affaires ; en route, plus demandé ; No 1 California, 38s 6 ; No 1, dur de Duluth, à ordre, 37s. Mais à la côte sans affaires ; en route tranquille et soutenu ; américain mélangé, novembre, 14s 9. Danube disponible, 14s 3; américain do, 15s 6. Farines patentes de Minnéapolis, 31s 6. Anvers, blé ferme ; No 2 roux d'hiver, 22 francs. Paris, blé ferme, octobre, 29 frs 10 ; novembre, 28 frs 80. Paris, farines fermes ; octobre, 61 frs 80 ; novembre, 61 frs 25. Beau temps.

Liverpool, 28 octobre — Clôture. Blé disponible ferme ; No 1 du printemps, 7s 8. Blé à livrer soutenu; octobre, 7s 7 ; décembre, 7s 6⅞ ; mars, 7s 6 5-8 ; mai, 7s 4 1-8 ; mais disponible soutenu ; américain mélangé, 3s 1½; mais à livrer tranquille, octobre, 3s 1 ; novembre, 3s 1-8 ; décembre, 3s 1½ ; mars, 3s 1-8. Farines fortes de Minnéapolis, 20s.

New-York, 28 octobre — Marché au comptant. Farines et blé soutenus ; No 2 roux d'hiver, $1.03½ f. à b. Mais soutenu. No 2, 31 1-8 cents. Avoine soutenue, seigle soutenu ; 51 à 53 cents. Lard salé soutenu, $5.50 à $9.50 ; saindoux tranquille et nominal, $4.60 ; suif, tranquille, 3 3-8 cents.

Chicago, 28 octobre — Midi. — Blé, décembre, 96 1-8 à 96¼ cents ; mai, 95½ cents.

Toronto, Ont., 28 octobre. Marché tranquille. Farines fermes, bonne demande, détenteurs tenant fermes à leurs prix. Straight Rollers pour exportation cotée $3.85 à $3.90 ouest et $4 à $4.10 frets moyens. Blé assez actif et plus ferme, clôturant aux plus hauts prix. Achats faits de roux d'hiver de 82 à 82 ½cents frets élevés et 83½ cents frets moyens. Blé blanc vendu 81 à 82 cents ouest et blé de printemps 76 cents est. No 1 dur de Manitoba ferme à 84 et 86 cents. Fort William et 81 Midland. Son tranquille à $7.50 ouest et $8 frets moyens ; gru $11.50 à $12 ouest. Sarrasin soutenu, ventes à 30 cents ouest. Orge terne; offres limitées. No 2 cotée de 31 à 32 cents et orge à moulée 24 cents frets élevés. Avoine ferme, demande assez bonne; forts lots de No 2 blanche vendus à 21½ cents ouest et mélangée de 20½ à 21 cents. Pois sans changement; ventes faites de 42 à 42½ cents frets élevés et 43 cents frets moyens. Farines d'avoine tranquille, prix fermes, de $3.10 à $3.15 au char, sur wagon. Seigle soutenu, offres assez bonnes ; lots de char vendus 42 cents frets moyens. Blé d'inde tranquille, prix plus fermes ; lots de char vendus à 27 cents ouest.

FAILLITE

Cusson et Leduc (Antoine Ovide Leduc), ont consenti à déposé leur bilan à la demande de L. C. Leduc.

ORDRE DES FORESTIERS CATHOLIQUES. Cour Mont-Royal No 124. A l'assemblée régulière des membres de la Cour Mont-Royal No 124, ordre des Forestiers Catholiques, tenue dans leur salle, No 3757 rue Notre-Dame, mardi le 26 octobre 1897, les résolutions de condoléances suivantes ont été adoptées. Attendu qu'il a plu au Dieu Tout-Puissant de nous enlever par la mort notre estimé confrère, G. L. Rolland, et attendu que par cette mort nous perdons un membre précieux sa famille, un bon père et un bon mari, en conséquence, qu'il soit résolu que tout en nous soumettant humblement à la volonté du Très Haut, nous offrons à Dieu se et à la famille de notre confrère défunt, notre sympathie la plus cordiale pour la perte qu'ils viennent d'éprouver et qu'ils soit de plus résolu que notre charte soit drapée en noir en signe de deuil, pendant soixante jours, et que ces résolutions soient transmises à la veuve et publiées dans La Presse.

302—1 Signé I. E. MAILLOUX, W. H. WINSLOW.

Quartiers Généraux

ORDRE No 1

Le Bataillon paradera vendredi, le 29 courant, à 8 hrs, pour l'inspection du commandant, avec le corps de musique, clairons et tambours. Uniforme, petite tenue.

ORDRE No 2—L'inspection annuelle du Bataillon par l'inspecteur d'infanterie et le commandant du district aura lieu sur le Champ de Mars samedi après-midi. Tous les membres du Bataillon devront se rendre aux quartiers, à 2 heures. Uniforme, grande tenue.

Par ordre, J. E. PELTIER, Capt.
302—3 Adjt 65e Bat.

Mme NILCA

Cantatrice Parisienne,
ÉLÈVE DE
ROSINE LABORDE ET MARCHESI,
de Paris.

Réouverture de ses Cours de Chant, en sa résidence, 76 Union Ave.

Pour tous renseignements, s'adresser chez Mme NILCA, les jeudis, de 2 à 4 heures.
241—mje—n

VENTE — DE — Banqueroute

La Maison D. Gagnon & Cie fera demain, vendredi, une vente extraordinaire à prix coupé en deux, afin de liquider promptement le stock de banqueroute de M. Jules Huot.

D. GAGNON & CIE,
165 Rue ST LAURENT,
302—1 Coin DORCHESTER

Chaines de Montre.....

Les seules véritables pièces de bijouteries pour hommes, doivent être de haut goût et de belle qualité. Les deux conditions se rencontrent dans notre chaine en or solide Alberts 15 carats. Chaque anneau est fait à la main.

$14.00 à $40.00

Pièces envoyées en approbation

HENRY BIRKS & FILS
Carre Philippe

CACAO EPPS

Le Cacao du Dejeuner Anglais

Possède les Mérites Distinctifs suivants:
DELICATESSE DE GOUT.
SUPERIORITE DE QUALITE.
AGREABLE ET SOULAGEANT.
Pour les Nerfs et la Dyspepsie.
QUALITES NUTRITIVES SANS RIVALES.
Se vend en ¼ de livre, en boîte de fer-blanc. Préparé par James Epps & Cie, Ltée, pharmaciens homeopathiques, Londres, Ang.
AGENT SPECIAL :
C. E. COLSON,
284—m—j—s—n—h MONTREAL.

Dr FRANCHERE
DENTISTE
Graduées Etats-Unies du Canada. Professeur au collège dentaire. Extraction des dents sans douleur. Procédés américains les plus récents. Couronnes en or et aluminium. Denis et dentiers de tous genres. Prix modérés.
1092 RUE CATHERINE,
156—lmMjv—n (Vis-à-vis DUPUIS & FRERES).

BUREAU DU VENDREDI SOIR

Le Bureau restera ouvert, Vendredi soir, de 7.30 à 8.30 heures, pour permettre à ceux qui ont l'intention d'acheter, de se renseigner parfaitement au sujet de nos lots à bâtir, que nous vendons depuis $145 jusqu'à $500.

Petit montant comptant requis, la balance par paiements mensuels.

45 RUE ST JEAN.
302—2

75—nX E. N. Cusson & Cie., Montreal.

LOTS SPECIAUX... Pour Vendredi

Le 29 Octobre courant.

25 pièces de MELTON à robes, 52 pouces de largeur, brun, bleu marin et grenat, la valeur de 55c la verge. Spécial tant qu'il y en aura..... 22c

Une quantité de SOIES de tout genre et de toute nuance, des valeurs jusqu'à 50c la verge. Spécial tant qu'il y en aura.... 10c

Un choix immense de BRAID et garnitures à robes, haute nouveauté, ça vaut la peine de voir ce lot, il y a des marchandises qui valent jusqu'à 50c la verge. Spécial vendredi..... 5c

200 paires de COUVERTES en flanellette, 10|4, grises ou blanches, (très pesantes), la valeur ordinaire est de 89c. Spécial vendredi..... 59c

EXTRAORDINAIRE— 25 services à dîner, contenant 44 morceaux, de pierre anglaise, dessins choisis. Vendredi de 9 à 10 hrs et 2 à 3 hrs p. m.. $1.89

50 caisses de savon "SUNLIGHT", vendu partout 5c et 7c la barre. Vendredi, quantité limitée..... 2½c

20 caisses de poudre à laver PREMIER, reconnue la meilleure sur le marché, valeur de 5c. Vendredi spécial..... 2c

200 boites de riches PLUMEAUX, haute nouveauté de la saison, couleurs les plus recherchées. Vendredi, pour rendre ce département intéressant nous offrirons le choix de ces valeurs de 50c à $1.00. Spécial à 25c

UN JOB EXTRA — 200 pièces de rubans pour chapeaux dans les couleurs suivantes : noir, blanc, rouge, vert, violet, brun, bleu marin, bleu pâle, etc. Une occasion spéciale vendredi.... 8c

Un lot de TWEED anglais tout laine, patrons de choix, fini extra, venant du stock de banqueroute de J. Perrault & Cie, valant 75c et $1.00. Vendredi spécial 33c

200 pots de CONSERVES, de Cross & Blackwell, valant 40c. Spécial vendredi..... 12c

Ne manquez pas de voir l'annonce de "Samedi Soir" elle vous sera d'un grand intérêt.

Nous venons de nous approprier le stock d'ustensiles de cuisine et d'épiceries, de

LARAMEE & MASSICOTTE,

que nous avons acheté du "Syndicat de Montréal", à un bon marché inouï. La vente de ce stock sera annoncé dans toutes ses particularités samedi, dans LA PRESSE.

E. LEPAGE & CIE,

949, 951, 953, 955 RUE ST LAURENT,

Coin Avenue Duluth

GARANTIE Dans les MODES

Il y a encore des gens à Montréal qui n'ont pas visité notre Département de Modes—nous serions bien heureux de vous voir. **Vous pouvez épargner votre argent**, parce que—nous avons le stock le plus beau et le plus considérable en fait de modes à Montréal. **Nous achetons uniquement argent comptant**, ayant par là le bénéfice de larges escomptes et de très bas prix. **Nous vendons au comptant seulement**, et ainsi nous ne contribuons pas à charger vos épaules de lourdes dettes.

Nous garantissons les prix de nos Articles de Modes De 25 à 50 p. c. plus bas QU'AUCUNE autre maison à Montréal. Venez vous convaincre . . . .

Ailes de Fantaisie
En couleurs assorties, derniers goûts. Prix régulier 20c..... 5c

Nouveaux Gilets
A la mode. Ne manquez pas d'examiner cela. Prix réguliers $4.50, $6.25, $3.75 pour $2.75, $3.75, $1.99.

Ornements pour chapeaux
Grande variété, valant 15c à 35c..... 5c

Roses d'automne
De nuances choisies et chic. Bonne valeur à 19c. 5c

Boas en Plumes
Nous venons de recevoir 5 caisses de Boas en plumes, la moitié du prix du gros.

Les Dernières Nouveautés
En collerettes. Prix spéciaux $3.80 pour.. $1.79

Chapeaux de Feutre
Non garnis. Notre stock en est trop considérable. Prix réguliers 65c à $1.00. Votre choix pour..... 25c

Chapeaux Garnis
Avec goût. Prix 90c à $25.00. Demandez à les voir.

THE GLASS BLOCK

BASTIEN & VALIQUETTE

Angle sud-ouest des rues Université et Ste Catherine

UNE DOUBLE EPARGNE DE CHARBON

En se servant du **Double Sac à Cendre "Krasel"** breveté aux Etats-Unis et au Canada. Le seul sac sur le marché qui donne satisfaction. On peut s'en servir dans la maison sans faire de poussière. Il sépare aussi les grosses des petites escarbilles et ne laisse tomber que la cendre.

Sur réception de $2.50, nous livrerons un double sac à cendre dans n'importe quelle partie du Canada et nous paierons nous-mêmes les frais d'express. Ecrivez pour avoir des circulaires descriptives et références.

Gros et Detail. Droits de brevets des Etats-Unis à vendre. S'adresser à

P. R. KRASEL, - Brevetaire et Fabricant,
2329 rue Sainte-Catherine, Montréal, P. Q.
Téléphones Bell, 4752 et 8379. m—n

PAR MARCOTTE FRERES

GRANDE VENTE A L'ENCAN — DE — Beaux Meubles et Fournitures de Maison.

Nous avons reçu instruction des Consignataires de vendre à l'encan, sans réserve:

2 magnifiques pianos cottage, 1 piano carré, 21 splendides sets de salon en brocatelle de soie, Turkish rug, peluche et en crin, magnifiques miroirs, cadres et gravures, fauteuils et chaises de fantaisie, tables de centre, portières en chenille, rideaux en soie et en dentelle, 25 beaux sideboards en chêne, noyer noir, tables à dîner, 15 sets de chaises, couvertures en cuir, 33 splendides sets de chambre en chêne, noyer noir, sommiers, matelas, en crin et en laine, sofas-lit, lits-corbeille, bibliothèques, bureaux, canapés et fauteuils en cuir, chaises d'office, 45 pièces de tapis de valeur Bruxelles et Tapestry, à la verge, 45 carrés de tapis, grandeurs assorties, 45 paires de couvertes de laine, 75 rouleaux de prélarts anglais et beaucoup d'autres articles.

— DE PLUS —

Un lot de ménage de seconde main, y compris poêle de cuisine, fournaises, etc., etc.

Le tout sera vendu VENDREDI après-midi 29 Octobre, au magasin 1693 et 1695 rue Notre-Dame.

Vente sans réserve, à 2 heures p. m.
MARCOTTE FRERES,
301—2 Encanteurs.

PAR RAE & DONNELLY

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS

VENTE A L'ENCAN

— A NOS SALLES, —
241 et 243 Rue Saint-Jacques
VENDREDI apres-midi, 29 OCTOBRE

— COMPRENANT —

en partie ameublement de salon, salle à manger, chambre à coucher, Tapis velours, Bruxelles, Tapestry, Vaisselle, Coutellerie et Marchandises sèches générales. Aussi, les meubles et effets de ménage contenus dans une petite maison, transportés à nos salles pour en faciliter la vente.

Vente à DEUX heures,
RAE & DONNELLY,
301—2 Encanteurs.

PAR FRASER FRERES

Ameublements de maisons supérieurs et d'occasion

Comprenant ameublements de salon, salle à manger et chambres à coucher, pianos droits et carrés, grand assortiment de poêle de passage, de cuisine et des rangés, aussi le contenu d'une résidence bien meublée, seront vendus par autorité de justice à nos spacieuses salles d'encan centrales, 453 et 455 rue Saint-Jacques, angle de la rue des Inspecteurs.

VENDREDI MATIN, 29 OCTOBRE,
A 10 HEURES

Consignations sollicitées ; avances faites au comptant et promptes remises. Emmagasinage splendide pour meubles, etc.

FRASER FRERES,
23,26,28 Encanteurs.

COUTELLERIE DE TABLE

Couteaux de Table et à Dessert,
Couteaux de Table et à Dépecer et Fusils,
Manches en Ivoire, en Corne de Bœuf et en Celluloide,
Aussi Couteaux et Fourchettes à poisson et à dessert,
Manches en Perle et en Celluloide, des meilleurs fabricants de Sheffield.

R. SHARPLEY & FILS,
BIJOUTIERS, 225, Rue St Jacques
302-2

Poudre à Pâtisserie COOK'S FRIEND

Ingrédients les plus purs, scientifiquement préparé, tout à fait convenable pour l'usage de la cuisine. En vente chez tous les épiciers.

Si vous désirez faire Un EMPRUNT

Pour acheter une Maison,
Pour construire une Maison,
Pour payer un Emprunt,
Consultez THE BIRKBECK.

Il est aussi facile de payer votre emprunt que vous avez fait de The Birkbeck que de payer loyer.

Birkbeck, Compagnie de Placements, de Garantie et d'Epargnes
110 rue Saint-François-Xavier.
264 mjs n

Ville d'Outremont

Des applications seront reçues jusqu'au 1er novembre, pour la position de secrétaire-trésorier pour la ville. Il faut que l'applicant comprenne l'anglais et le français et qu'il ait une connaissance générale des affaires municipales ; heures de bureau, de 8 à 6 heures p.m., pour remplir les fonctions de secrétaire, mais il devra consacrer aussi le temps nécessaire pour les devoirs qui incombent à cette charge. Pour autres renseignements, s'adresser 214 rue Saint-Jacques, Montréal. Ecrire en mentionnant le salaire qu'on s'attend à avoir au "Maire" d'Outremont, Boîte B.P., No 5. 302-3

AVIS de FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE

HARNABE BISSONNETTE, restaurateur de Montréal.

Le sus-nommé m'a fait une cession volontaire de ses biens et effets pour le plus grand bénéfice de ses créanciers.

Les réclamations doivent être filées à mon bureau d'ici à quinze jours afin d'être colloquées sur la feuille de dividende.

ALEX. DESMARTEAU,
Cessionnaire,
302-1 1598, RUE NOTRE-DAME.

AVIS PUBLIC — Avis public est par les présentes donné qu'une demande sera faite à la législature de la province de Québec, à sa prochaine session, de la part de Mary Bridget McCready, pour obtenir un acte amendant le testament de feu James McCready, devant Maître Fahey, notaire, en date du 21 juillet 1890, afin que la dite Mary Bridget McCready bénéficie du legs fait par le dit James McCready à son frère Hugh McCready, le père de la dite Mary Bridget McCready.

ADAM, MATHIEU et MATHIEU,
28,4,11,18 Procureurs de la requérante.

AVIS est donné par les présentes que la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu de la Cité de Montréal, corps politique et incorporé en vertu de la 44-45 Vict. Chap. 62, ayant son bureau d'affaires en la cité de Montréal, s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir entr'autres pouvoirs les suivants :

D'étendre ses affaires dans les villes de Ste Cunégonde, St Henri, Côte St Paul, Westmount, St Louis ou Mile-End et Maisonneuve, dans le comté d'Hochelaga, d'assurer le mobilier et les effets et articles de ménage des locataires comme des propriétaires-fonciers, et d'assurer moyennant des primes à taux fixe sans billet de dépôt.

Par ordre du bureau,
J. B. LAFLEUR, Secrétaire.
Montréal, 25 octobre, 1897. 299—26

AMUSEMENTS

Nos Théatres

ACADEMIE DE MUSIQUE Matinées Mercredi et Samedi.
Semaine du 25 Octobre.
Nouvelle représentation du grand succès **The Geisha.**
Troupe et production originale du Théâtre Daly, New-York et Londres, Ang.
Prix populaires : 25c, 50c, 75c et $1.00 et $1.50.
Matinée Spéciale Mercredi : 25c, 50c, 75c et $1.00.
Semaine prochaine : Le grand opéra bouffe anglais : A HUSBAND BY DEPUTY.

QUEEN'S THEATRE Matinées, mardi, Jeudi et samedi.
Les Célèbres Troubadours **BLACK PATTI.**
La plus grande représentation d'artistes nègres qui soit au monde. Danses nègres, chansons et fantaisie nègres, Cake Walk, etc.
Prix, matinées.....10, 20, 30c
Prix, soirees.....15, 25, 35, 50c
Semaine prochaine : Lilian Kennedy, dans "The Deacon's Daughter."

THEATRE ROYAL Après-midi et soir
Pièce burlesque de FRED RIDER, **The Night Owls**
Une représentation absolument inédite. Les meilleurs artistes burlesques.
Prix : ..... 10c, 20c, 30c.
Semaine prochaine : The Moulin Rouge.
299—6

ACADEMIE--*Extra !*
Commençant le 1er Novembre
SEMAINE PROCHAINE
La Grande Comédie ayant obtenu beaucoup de succès à Londres

365 soirs au Théâtre de TOOLE Londres — POU RIRE !
365 Soirs — POU RIRE !
365 Soirs — POU RIRE !
365 Soirs — POU RIRE !
365 Soirs — POU RIRE !
365 Soirs — POU RIRE !

A HUSBAND BY DEPUTY

FORTE TROUPE !
BELLES FILLES !
RICHES COSTUMES !

Sous la direction de M. DAVID M. PEYSER, dévenant gérant de la International Grand English Opéra Company, et de Mlle Yvette Guilbert.
PRIX—25c, 50c, 75c et $1.00.
MATINEE SPECIALE—Mercredi pour les dames et enfants, aux prix populaires 25c et 50c.
Billets maintenant en vente.

QUEEN'S --- EXTRA
Une autre grande représentation la semaine prochain.
LA CELEBRE SOUBRETTE
Mlle LILIAN KENNEDY
Avec le concours d'une troupe d'artistes de première classe, dans la grande comédie-farce qui fait tant rire
The Deacon's Daughter
Les billets sont maintenant en vente.
302—3

THEATRE FRANCAIS

TEMPERATURE

Toronto, 28—Vents frais à forts de sud à ouest, généralement beau ; averses locales possibles ; un peu plus frais vendredi.

Washington, 28—A l'est et au nord de New-York : vendredi, temps généralement couvert, peut-être un peu de pluie près de la côte durant la nuit ; vents virant à nord-ouest.

MONTREAL, 28 Octobre, 1897.

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn & Harrison, 1640-1643 rue Notre-Dame :

Aujourd'hui maximum	62
Même date l'an dernier	48
Aujourd'hui minimum	46
Même date l'an dernier	34

D'après le baromètre aujourd'hui : 8 hrs a.m., 29.54 ; 12 hrs a.m., 29.75 ; 2 hrs p.m., 29 99.

UN NUMERO MYSTERIEUX

Sir Wilfrid et la Chambre de Commerce Française de Montréal

De notre correspondant particulier

Ottawa, 28 — On jase beaucoup ici de la manière dont le Premier Ministre a reçu la délégation de la Chambre de Commerce française de Montréal venue à Ottawa pour connaître les dispositions du gouvernement au sujet de la subvention d'une ligne directe entre la France et le Canada.

Sir Wilfrid a, comme toujours, été d'une courtoisie parfaite, mais contre son habitude il a été par moment presqu'agressif dans ses réponses. Cette attitude n'a pas été sans frapper plusieurs des délégués, et quelques-uns d'entre-eux ont laissé percer leur étonnement avant de quitter la capitale. Sachant combien la "Presse" s'intéressait à cette question de ligne directe, j'ai cherché à connaître la vérité sur cette affaire. Les délégués avaient raison, sir Wilfrid, pour le moins, a été ironique et son attitude est expliquée, dans le monde officiel, d'une manière bien étrange. On dit que sir Wilfrid revenu de France dans les dispositions les plus favorables et bien décidé à demander à son gouvernement de porter la subvention de $50,000 à $100,000 comme il l'avait dit dans un de ses discours à Paris, a subitement changé d'avis le jour où on lui a mis sous les yeux un numéro spécial du Bulletin de la Chambre de Commerce française de Montréal, décourageant l'émigration française au Canada, et contraire, dans son ensemble aux intérêts du pays. Je puis cependant vous rassurer sur l'avenir de cette ligne à laquelle la "Presse" attache tant d'importance et vous dire que la mauvaise humeur qu'on sentait percer dans les paroles de sir Wilfrid visait exclusivement l'association qui avait publié le numéro en question et que notre premier ministre est toujours aussi bien disposé envers la France qu'il l'était à son retour.

* * *

NOTE DE LA REDACTION. — Ce n'est pas la première fois que nous avons entendu parler de ce numéro. Il a été publié en juillet dernier. Le service n'en ayant pas été fait, nous ne savons pourquoi, aux journaux qui reçoivent régulièrement le Bulletin de la Chambre de Commerce Française, "La Presse" fit demander à la Chambre le numéro de juillet. Elle reçut le numéro ordinaire du mois, avec l'avis qu'il n'y en avait pas d'autre. Quelque temps après des journaux de France nous arrivèrent avec des commentaires sur les articles contenus dans ce numéro soustrait à l'appréciation de la presse du Canada. Sachant par expérience qu'il était inutile de le demander à la Chambre française, nous nous adressâmes à quelques membres de cette chambre, et à notre grand étonnement ces messieurs nous informèrent qu'ils n'avaient jamais vu ce numéro, qu'il ne leur avait pas été envoyé et qu'ils en ignoraient absolument l'existence. Ce matin, au reçu de la dépêche de notre correspondant d'Ottawa, nous fîmes une nouvelle tentative près de la Chambre de Commerce française. L'employé auquel notre reporter demanda le numéro en question lui répondit qu'il était sous clef, mais qu'on pourrait l'obtenir en s'adressant à son chef qui serait de retour à une heure et demie. On nous informa par le téléphone, que tous les numéros avaient été distribués et qu'il n'en existait plus. Tout cela est bien étrange et la Chambre de Commerce française de Montréal devrait bien, dans son propre intérêt, fournir une explication aux rumeurs qui courent sur cette affaire passablement compliquée.

UNE FAUSSE RUMEUR

Ce matin, une rumeur circulait à l'effet que l'Ile Sainte-Hélène était la proie des flammes. En apprenant cette nouvelle, notre représentant s'est rendu auprès de M. Jos. Vincent, qui nous a assure que la nouvelle était sans fondement. M. Vincent a traversé quatre fois ce matin, et il dit que tout est en bon ordre à l'Ile Sainte-Hélène.

LICENCES D'HOTELS

M. Alex. Archambault, le greffier du département des licences, désire faire savoir au public, que les blancs de licences pour hôtels et restaurants, seront prêts à être livrés, le 2 novembre prochain.

GREEN REMIS EN LIBERTE SOUS CAUTION

Martin Green, le mécanicien qui a été trouvé coupable par le jury du coroner d'avoir causé la mort de Isaïe Grignon, le conducteur de l'omnibus de l'hôtel Richelieu, avant-hier soir, a comparu ce matin devant le juge Dugas. Green proteste de son innocence, et a été remis en liberté moyennant un cautionnement de $800 personnellement et deux autres cautions de $400 chacune. MM. D. McDonald, surintendant de la compagnie des tramways et Georges Strubbe, marchand, se sont portés garants. On procèdera à l'enquête sous peu.

PROCHAINES ASSISES CRIMINELLES

M. Charles R. Doucet, député greffier de la Couronne, a préparé jusqu'à présent, la liste suivante qui sera présentée aux grands jurés lors de l'ouverture du terme de la cour criminelle, le 2 novembre prochain :

Elie Hervé, pour avoir vendu des billets contrefaits de la compagnie des chars urbains ; Albert Hémond et al., vol ; William McKibbin, faux ; Joseph Moreau, faux ; Auguste Brazeau, vol sur la personne ; J. A. McCaffrey, vol ; Auguste Brouillette, vol ; Ferdinand Robichaud, blessures graves ; Louis Seers, homicide ; Helen Flynn, tentative de suicide ; Napoléon Duprès, vol avec effraction ; John H. Walker, parjure.

EN APPEL IN FORMA PAUPERIS

Ce matin, M. Taylor a présenté une requête au juge Ouimet en chambre de la cour d'appel, demandant la permission de procéder "in forma pauperis" en appel, dans une cause de James White vs Edward Gnaedinger. M. L. G. A. Cressé représentait le défendeur, et s'est objecté à ce que le juge accorde cette permission.

L'appel a été accordé.

L'ACCIDENT DE L'"ARABIA"

L'enquête à lieu ce matin

L'enquête au sujet de "l'Arabia" s'est continuée à 10.30 heures, ce matin. L'ingénieur en chef du navire, M. Barendo, est le premier témoin entendu. Il déclare que le vaisseaux faisait eau vers 6.30 heures. Vers midi, on a pompé dans le réservoir du navire 35 tonnes d'eau comme lest, 25 tonnes pour l'usage des passagers et pour la cuisine. Le vaisseau a d'abord légèrement touché fond à 4.48 heures, puis une seconde fois à 4.55 heures. Alors, il se trouva bien échoué et on fit arrêter les machines.

En réponse à une question par M. Coste, le témoin dit que le vaisseau était conduit à une vitesse de 11½ milles à l'heure, lors de l'accident. Soixante-cinq grandes plaques de fer, sur une longueur de 360 pieds à babord du navire, ont été endommagées.

M. Danehl, boursier du navire, a été ensuite examiné. Il a aidé le second officier à sonder le fond du fleuve selon les ordres qu'il avait reçus et son témoignage corrobore entièrement celui du second officier.

M. Kennedy, ingénieur du havre, appelé comme témoin, dit en réponse à M. Allan, que le 26 courant, l'eau avait 27 pieds et 4 pouces de profondeur. Il s'est assuré du tirant d'eau des vaisseaux et dit qu'on ne peut les conduire à une grande vitesse dans le chenal, sans danger.

A la demande de M. Abbott, M. Coste est interrogé comme témoin, vû que le but de l'enquête est de connaître l'état du chenal. Le témoin dit que le chenal n'a pas été nettoyé depuis 1893. Il a fait mesurer la profondeur de l'eau au Cap à la Roche vers la fin d'octobre ou le commencement de novembre 1895, pour savoir si l'indicateur de Sorel indiquait l'exacte profondeur de l'eau. Il est allé au Cap à la Roche depuis l'accident à "l'Arabia", mais, cette fois, il n'a pas mesuré la profondeur de l'eau. Le chenal n'a pas été nettoyé depuis 1893, au Cap à la Roche, parce que nous n'avons ni les appareils ni l'argent nécessaires Avec les appareils que nous avons maintenant il faudrait six mois pour nettoyer le chenal.

En réponse à M. Bickerdike : L'"Arabia" a touché fond parce qu'il était conduit à une trop grande vitesse. A certains temps, cela dépend de l'état de la marée, l'eau peut avoir moins de profondeur au Cap à la Roche que l'annonce l'indicateur à Sorel. J'ai déjà constaté une erreur de 6½ pouces, sur la profondeur telle qu'indiquée à Sorel. Pour avoir touché fond, il faut que l'"Arabia" ait fait un déplacement de plus de deux pieds. A l'eau basse, la profondeur de l'eau peut varier de 10½ pouces à la Pointe aux Trembles. Généralement, ces variations ne sont que de 3 ou 4 pouces.

Après le témoignage du capitaine Dubord, qui n'ajoute rien de nouveau à ce qui précède, l'enquête s'est ajournée.

LE MEURTRE DE MAILLOUX

En connaitra-t-on l'auteur ?

Les lecteurs de la "Presse" doivent sans doute se rappeler l'horrible crime qui fut commis vers le 25 décembre 1896, dans une savanne avoisinant Rouse's Point. Le corps d'un individu fut trouvé horriblement mutilé. Outre une blessure mortelle que le malheureux avait reçue à la tête ,le corps de la victime était couvert de brûlures les plus atroces ; on constatait peu après que l'auteur de ce forfait avait brûlé sa victime à l'aide d'acide. Ce n'est que par un bas que portait le défunt que l'on put reconnaître en lui un vieillard du nom de Simon Mailloux. Toutes les recherches faites en vue de percer le voile qui entourait cette sombre tragédie restèrent vaines. J. Racine, arrêté sous soupçon, fut relâché faute de preuves. Enfin, on vient de mettre la main sur le fil de ce complot, et l'on assure que le meurtrier ne tardera pas d'être arrêté. C'est du moins ce qu'assurent quelques citoyens de Rouse's Point arrivé dans la matinée à Montréal.

COURS PUBLICS DU MONUMENT NATIONAL

ELECTRICITE INDUSTRIELLE

Ce soir, au Monument National, après le cours de mécanique appliquée, aura lieu la troisième conférence sur l'électricité, par M. l'ingénieur Louis A. Herdt.

Le conférencier traitera des phénomènes électromagnétiques, des rotations, des conducteurs dans les champs magnétiques, et expliquera les principes des moteurs électriques.

Le succès de ces conférences va croissant car le nombre des personnes inscrites pour ce cours est de 136.

POISSON CONFISQUE SUR LES QUAIS

M. Joseph Riendeau, inspecteur des pêcheries, a confisqué ce matin sur les quais, 2,000 livres de petits poissons qu'il fera distribuer aux institutions de charité. On sait que la pêche de ces petits poissons est strictement prohibée et M. Riendeau est bien décidé de faire respecter la loi à ce sujet.

PERDUE ET RETROUVEE

M. E. Marquette, agent de colonisation, pour la province de Québec, a aussi reçue une lettre de M. Harris, dont "La Presse" racontait l'imfortune hier, sa jeune enfant l'ayant laissé en Angleterre sans faire connaître l'objet de ce voyage mystérieux. M. Marquette dit qu'il connait d'une manière à peu près certaine où s'est fixée la jeune voyageuse et que d'ici à quelques jours il pourra dire où elle s'est réfugiée.

L'IMMIGRATION

Une centaine d'immigrants sont arrivés hier soir par le "Lake Winnipeg". La plupart sont à destination des Etats-Unis. Une dizaine vont s'établir dans la province de Québec.

C'EST UN CRIME ODIEUX

M. Harry Phillips, le représentant du N. Y. C. Ry. à Montréal, a déclaré ce matin à un reporter de la "Presse" que si l'on examine la base du remblai où un train a culbuté dans la rivière Hudson, ces jours derniers, on reste convaincu que cette épouvantable catastrophe n'est pas accidentelle ; M. Phillips est convaincu qu'une bombe de dynamite a été placée sur la voie.

M. Phillips ajoute que si les trois wagons dortoirs restés sur la voie, sur le bord du précipice, où les autres ont été lancés, n'avaient pas été là comme des sentinelles, le train du Vermont Central, qui venait une demie heure après aurait infailliblement eu le même sort.

LES AVOCATS

On les empêche d'annoncer dans les journaux

L'UN D'EUX CENSURE

Ce que pensent bon nombre de disciples de Thémis

Hier après-midi, il y a eu une assemblée du conseil du barreau de Montréal. Cette réunion, à plus d'un point de vue, offre une importance que les membres de la profession considère extrême, attendu qu'elle se rapporte à certains règlements qui n'avaient pas été mis en vigueur avec sévérité jusqu'alors, mais qu'on semble décidé désormais à faire observer à la lettre. Voici :

Comme nos lecteurs l'ont souvent remarqué, l'on peut voir, dans les colonnes d'annonces des journaux les cartes d'affaires des disciples de Thémis annonçant leurs titres, leur adresse, leur spécialité et même comme ayant de l'argent à prêter.

A la longue, ces annonces ont fini par fatiguer le conseil des avocats qui a résolu de ne plus tolérer un usage contraire aux règlements qu'on a placé entre ses mains pour les faire observer.

Aussi plusieurs avocats annonceurs ont reçu l'ordre de cesser d'employer les voies de la publicité pour se faire connaître, et ils se sont conformés. L'un d'eux, néanmoins, s'y est refusé et a été censuré.

A ce sujet, nous avons consulté plusieurs membres du barreau et la majorité, pour ne pas dire tous ceux que nous avons vus, jeunes et vieux, ne ne semblent pas d'accord avec les règlements qui mettent ainsi des freins à leurs opérations.

Sous le prétexte d'étiquette professionnel on nous empêche de faire des affaires, de gagner notre vie.

Si on nous laissait un peu marcher sur le domaine commercial, il y en aurait moins de pauvres et de malheureux dans la profession.

Nous ne blâmons pas les officiers du barreau qui font leur devoir avec zèle en agissant comme il le faut ; mais c'est le règlement qui nous empêche de gagner notre vie que nous voudrions voir disparaître.

Et ce sentiment que nous exprimons de la part des avocats semble vouloir aboutir à quelque chose autre que des paroles.

DE PAR LA VILLE

A 4.15 heures, hier après-midi, un ouvrier du nom de Joseph Routhier, est tombé dans l'écoutille du vapeur "Grecian". Quand on l'en a retiré, on s'est aperçu qu'il souffrait de quelques contusions et d'une violente commotion cérébrale.

La voiture d'ambulance fut mandée, mais l'homme refusa d'être transporté à l'hôpital.

—Edward Corbey, géôlier de la prison de Québec, est venu conduire deux prisonniers à Saint-Vincent de Paul, puis s'est mis en ribotte en s'en retournant. Le résultat est qu'il est allé s'échouer dans une cellule du poste central.

Il a comparu, ce matin, devant le recorder, et a été condamné à $1 ou 8 jours.

—L'homme qui a été trouvé gisant sur la voie ferrée, près de Finch, Ontario, et qui est mort, hier matin, à l'hôpital Général, n'est pas encore reconnu d'une manière certaine. Dans une de ses poches, on a retrouvé une carte de visite signée "John Kelly". Le coroner informe.

—Un homme de bonne famille, du nom de Chs. Miller, a été arrêté à Westmount pour obtention d'effets sous de faux prétextes, chez un épicier, un boucher et plusieurs autres commerçants de Westmount. Il donnait un nom d'emprunt et disait demeurer dans le voisinage. 6 mois de prison aux travaux forcés.

—Mlle Lalonde est toujours dans le même état à l'hôpital Général.

—Ce soir, à 7½ heures, le coroner terminera son enquête sur la mort de l'enfant trouvé mort dans des circonstances mystérieuses.

—On a continué à procéder, cette avant-midi, à la cour du recorder dans les causes des manufactures non pourvues de fumivores.

—A midi, les plaidoiries ont commencé à la même cour dans la cause de l'avocat Demers contre MM. Saint-Louis et Perras, avocat, pour voies de fait au Palais de Justice.

CONFERENCE DOGMATIQUE

Une discussion instructive

Ce matin a eu lieu, à l'archevêché, la conférence annuelle des jeunes prêtres, à laquelle assistaient une trentaine. M. le vicaire forain Maréchal présidait la docte discussion qui s'est faite en français. Ceux qui sont tenus de prendre part à cette conférence préparent à l'avance le plus soigneusement possible des dissertations dogmatiques ou philosophiques qu'ils lisent devant leurs confrères; ceux-ci posent des objections et le conférencier défend alors sa thèse.

PENIBLE ACCIDENT

M. L. E. Geoffrion, de la maison L. Chaput, Fils et Cie, a été victime d'un pénible accident de voiture, qui lui a causé la fracture d'une jambe, dimanche dernier, comme il revenait de Varennes.

M. Geoffrion est sous les soins du Dr Merrill.

CHRONIQUE DES FEUX

Hier après-midi, vers une heure et quart, les pompiers étaient appelés pour un commencement d'incendie chez M. William Lalonde, No 268 rue St Laurent. Le feu s'était déclaré dans une armoire. Il n'y a eu que très peu de dommages.

A neuf heures moins un quart, hier soir, les pompiers ont été appelés au No 421½ rue Craig, à la boutique de MM. Lessard et Harris, plombiers. Le feu avait pris dans la cave et s'était déjà propagé d'une manière alarmante lorsque le secours demandé est arrivé. Il a fallu faire usage de deux dévidoires. Les pertes ne sont pas très considérables.

LA PASSE AU CORBEAU

M. T. G. Shaughnessy confirme, ce matin, la nouvelle que des dispositions viennent d'être prises par la compagnie du C. P. R. en vue d'émettre de nouvelles actions sur le marché afin de pourvoir à la construction de la Passe au Nid de Corbeau.

ABOLITION DU BUREAU DU CENTRAL VERMONT A ST ALBANS

On dit que comme résultat de la fusion du Central Vermont Ry au G. T. R., le bureau de la première de ces compagnies, à St Albans, Vt., sera sous peu aboli. On ne garderait, à cette gare, que le nombre d'employés strictement nécessaires.

CET EBOULIS

Les dommages s'élèveront bien à $100,000

Tel que "La Presse" l'annonçait hier

On discontinuera les travaux

De notre correspondant particulier

Coteau Landing, 28 — Les dommages causés par l'éboulis qui s'est produit sur la section de l'entrepreneur Reinhardt, au canal de Soulanges sont estimés actuellement à $80,000. D'aucuns croient cependant qu'ils pourraient bien s'élever à une centaine de mille dollars en tout, tel que "La Presse" l'annonçait hier.

Les autorités ont déclaré que les travaux ne reprendront pas maintenant avant l'automne prochain.

On assure même que la ligne des travaux devra être complètement changée. En effet, il est admis qu'il coûterait bien plus cher de recommencer les travaux à l'endroit de l'éboulis que de les recommencer en neuf ailleurs.

Les matériaux du pilier qui ont enfoncé dans la vase sont pratiquement perdus, vu qu'il faudrait se servir de dynamite pour les extraire du sol.

On continue à croire que cet éboulis considérable est dû à la présence de sources souterraines qui auraient miné le sol, ou aussi aux défectuosités de la terre elle-même, qui repose en cet endroit sur un fonds très argileux.

Le pilier qui s'est enfoncé comprenait 1100 verges cubes de béton recouvert de deux rangées de grosses pierres.

Ce pilier pesait 3,000 tonnes.

Vos lecteurs pourront mieux saisir la nature de l'accident par la vignette que je vous envoie.

CHRONIQUE DE LA BANLIEUE

Pas de Quorum

SAINT-HENRI — Il n'y a pas eu d'assemblée du conseil municipal, hier soir, pour la bonne et simple raison que la plus grande partie des conseillers avaient jugé à propos de ne pas se rendre à la salle des délibérations. D'après l'avis de Son Honneur le maire Guay il y avait cependant certaines questions importantes et urgentes à régler.

Quoique le nombre des membres fut restreint la soirée n'en a pas moins été quelque peu amusante.

La petite affaire des $20,000 de la Cie Moseley a eu pour effet de tourner quelque peu la bile de certains échevins qui n'ont pas manqué de profiter de l'occasion pour se la déverser un tantinet les uns sur les autres. Il y a eu dispute, prise de bec, récriminations, accusations et tout le tremblement, et même,—qui l'aurait cru ! pari entre deux conseillers qui ne s'entendaient guère sur leurs affirmations respectives ; de sorte, qu'à un moment donné, on pouvait voir, trônant majestueuse-conseillers, le montant mis par les deux ment au milieu de la table entourée de parieurs pour régler leur différend : "In medio stat virtus", est-ce le cas ou jamais de le dire.

Tout s'est terminé le plus amicalement du monde cependant, et les conseillers se sont séparés avec l'intention de se réunir en séance extraordinaire, très prochainement dans le but de proposer l'arbitre demandé par la cour pour l'affaire de l'expropriation d'une partie du collège de Saint-Henri.

—Vers 10.30 heures, hier soir, un des tramways faisant le service entre Montréal et la banlieue a heurté, en face de l'hôtel de ville de Saint-Henri, la voiture de M. P. Séguin, épicier. La voiture n'a été que légèrement endommagée.

—M. le maire et Mme la mairesse servaient de parrain et de marraine, hier, au vingt et unième enfant, né ces jours derniers, à M. Augustin Taillefer, demeurant rue Saint-Ferdinand, 185.

Autre cas identique ; M. Benjamin Francoeur, du poste de police de St Henri, faisait aussi baptiser, hier, le vingt et unième représentant de son nom. Les Canadiens de cette localité veulent évidemment se distinguer et pour peu que cela se continue, il sera facile d'entrevoir dans un avenir prochain le jour où les limites de la banlieue empiéteront sur les campagnes environnantes !...

—St Henri est évidemment l'endroit aux événements à sensation depuis un certain temps et il n'y a certes pas que le conseil municipal qui attire ces jours-ci l'attention des gens. M. Delisle, hôtelier de la rue Notre-Dame, est le possesseur actuel d'un "veau" qui n'est ni plus ni moins qu'un véritable phénomène. Ce veau est venu au monde ne possédant pour organe supérieur qu'une paire d'oreilles. Ni yeux, ni bouche, ni nez. Voilà qui surpasse ou qui tout au moins égale la bête à trois pattes et la vache à deux têtes.

ST LOUIS—La cour 112 des Forestiers Indépendants, a donné, hier soir, une jolie fête en l'honneur de M. l'abbé Lepailleur, curé de la paroisse, à l'occasion de sa translation de la cour de Maisonneuve à celle de St Louis. Une magnifique adresse à laquelle il répondit en termes appropriés lui fut présentée au nom des membres par le Dr Rouleau. Plusieurs discours furent ensuite prononcés, entre autres par MM. Gibault, Chalifoux et par le haut secrétaire provincial de la société.

RECLAMATION D'UN CHARRETIER

J. B. Laberge, charretier, réclame $5,000 de Joseph Brunet et Cie. Le demandeur prétend qu'il travaillait pour les défendeurs, lorsque le cheval qu'il conduisait, a pris le mors aux dents, le précipita sur le pavé et lui infligea des blessures.

Mgr HEALY

Mgr Healy, évêque de Portland, est descendu, hier, au Windsor. Il est accompagné du R. P. Hurley. Mgr Healy, qui paraît assez sérieusement malade, est venu à Montréal prendre quelques jours de repos. Il a, ce matin, fait visite à M. le grand vicaire Racicot, administrateur de l'archidiocèse.

CINQ ORDINATIONS CE MATIN

Mgr Decelles, évêque de Druzipara, coadjuteur de Mgr Moreau, de St Hyacinthe, est arrivé hier à l'archevêché de cette ville et a présidé, ce matin aux ordinations qui ont eu lieu à six heures dans la cathédrale. Cinq séminaristes ont été reçus diacres, dont deux sont de Montréal, MM. les abbés Latour et Lévêque. Les trois autres sont des Etats-Unis, un du diocèse de Dubuque, un de celui de Peterboro et l'autre de Manchester.

PORT DE MONTREAL
DEPART

Dunmore, Head, 1458, Burns, Dublin, McLean, Kennedy et Cie., cargaison générale.

Cynthiana, 1934, Lawlan, Manchester, D. Torance et Cie.

L'ACCIDENT DE LA BELT LINE

La brume y a été pour beaucoup

Le verdict du Jury

L'enquête au sujet de la collision de deux tramways du chemin de fer de ceinture, en face de la Longue-Pointe, qui a été cause de la mort du garde-moteur Saint-Pierre, a eu lieu cette après-midi, à la Longue-Pointe.

Le premier témoin entendu est M. J. Rowley, surintendant de la compagnie du chemin de fer de ceinture. Il explique que le matin de l'accident, M. Saint-Pierre est entré à son bureau pour écrire une lettre. Le témoin dit alors à Saint-Pierre de ne pas partir avec son tramway, avant que celui de Montréal fut arrivé à la Pointe aux Trembles. Saint-Pierre, enfreignant cet ordre, partit dix minutes avant l'arrivée du tramway, espérant avoir le temps de rencontrer celui de Montréal à la prochaine voie d'évitement.

Le deuxième témoin est M. C. H. Wright, assistant surintendant de la même compagnie. M. Wright dit qu'il a réitéré à M. Saint-Pierre l'ordre qui lui avait été donné par le surintendant, et que malgré ces deux avis, le garde-moteur partit avant l'arrivée du tramway de Montréal.

Le troisième témoin est M. Lacroix, conducteur du tramway venant de Montréal ce matin-là. Il corrobore les témoignages précédents. Il quitte Montréal à l'heure régulière. Il n'a pu voir venir le tramway de la Pointe aux Trembles à cause de la brume et de la fumée qui obscurcissait la voie.

Le quatrième témoin, M. Dixon, qui avait charge du bois, dit qu'il a entendu l'assistant surintendant donner ordre au conducteur de ne point partir de la Pointe aux Trembles avant que le char venant de la ville ne soit arrivé sur la voie d'évitement. "Quand M. St-Pierre voulut partir, continue le témoin, on lui a dit : "Es-tu fou ! Pour quelle raison fais-tu autrement qu'on te dit de faire ?"

St Pierre répondit : "Nous avons bien le temps d'arriver pour rencontrer le char venant de la ville sur la voie d'évitement."

Dixon ne s'y est pas opposé, parce qu'il avait confiance en M. St Pierre. C'est à 8.15 heures que l'accident est arrivé près de la traverse de Balys, non loin de la voie d'évitement.

Après que le coroner eut résumé la preuve, le jury a rendu un verdict déclarant que St Pierre est mort dans un accident de tramway par sa propre imprudence.

FEU M. L. J. VINCENT

Ses funérailles ont lieu ce matin

Dépêche spéciale

Longueuil, 28 — Ce matin, ont eu lieu, à Longueuil, les funérailles de feu Revenu de la division de Montréal. revenus de la division de Montréal. L'affluence des amis et anciens confrères du défunt, a montré à quel degré M. Vincent était estimé, tant parmi les citoyens de Longueuil que parmi ceux de Montréal. Le service funèbre a été très imposant. A l'orgue, le choeur de chant de Longueuil, a heureusement rendu la messe harmonisée de Perrault, et le "Pie Jesu", de l'abbé Michel.

La levée du corps fut faite par M. le curé Ducharme, de Rigaud. Le service funèbre fut chanté par M. le curé Tassé, de Longueuil, assisté de MM. Ducharme et Beauchemin.

Environ 800 personnes accompagnèrent le défunt à sa dernière demeure. Les porteurs des coins du poêle, étaient MM. R. Bellemare, L. E. Morin, Ovide Dufresne, Théophile Lecours, Fr. Cinq-Mars, Michel Viger, M. Delâge et A. D. Lacroix. Le deuil était conduit par les six fils du défunt, Arthur, Alphonse, Georges, Adolphe, Joseph et Louis. Ces deux derniers, qui sont Frères des Ecoles Chrétiennes, conduisaient tous les élèves du Collège des Frères à Longueuil, pour lequel M. Vincent fut un des plus grands bienfaiteurs. Remarqué, en outre, MM. Ed. Aubertin, Jean Boivin, Azarie Gauthier, Henri et Victor Christin, parents du défunt, M. Vincent Viger, maire de Longueuil, B. Normandin, L. E. Morin, Rodrigue Goulet, de Goulet et frères, M. Beauchamp, J. B. Dufresne, L. C. de Tonnancour, E. A. E. Duquette, Thomas Fox, A. Laporte, D. MacDonald, Jas. Manning, G. E. Scullion, M. Hughes, J. D. Fox, W. O'Donald. H. Lawor, A. E. Hookins, F. X. Toupin, capt. A. I. A. Chagrin, capt. Jodoin, R. Hébert, E. Watkins, G. Davies, Jacques Villeneuve, P. J. Beauchamp, Albert Renaud, E. Lalumière, Jos. Baby, G. W. Brabant, Jacques Normand, D. J. Kurney, Victor Patenaude, col. Dixon, C. A. Boivin, L. C. Bourgeon, I. Gingras, P. Brais, I. A. Jodoin, C. Daudelin, I. Duquette, Eug. Forest, Ros. Chagnon, J. O. Chaloux, détective Cinq-Mars, C. Lavigueur, Alex. Dufresne, Avila Dufresne, N. D. Brault, Dr Brosseau, Ed. Stearns, Maurice Perrault, Alex. Jodoin, L. C. Bourgeois, Isaïe Jodoin, Etienne Benoit, J. B. R. Dufresne, Eusèbe Denicourt, C. Poirier, M. Dagenais, P. Z. Sainte-Marie, Jos. Lamarre, P. B. Lamarre, M. Durocher, M. Granger, E. Gauthier, J. J. Costigan, et la plupart des employés du revenu provincial.

LES ELECTIONS A NEW-YORK

A la rescousse du Tammany Tiger

Gare aux touristes de Chicago

New-York, 28 — Les prochaines élections municipales de Greater New-York promettent de l'émotion, pour les quelques jours qui restent avant le vote du 2 novembre .L'immense patronage dont disposera le parti à la tête des affaires civiques de New-York a réveillé tous les appétits de Tammany Hall, surnommé avec tant de vérité, "Tiger" (tigre). Si l'on en juge d'après le travail de cette puissante organisation, New-York agrandi pourrait bien retomber entre les mains des successeurs en ligne directe de Boss Tweed.

Ce sera rude. Une dépêche de Chicago annonce que le maire Harrison et toute une escouade de ses plus fidèles amis sont partis pour New-York où ils viennent prêter main-forte à Croker, le factotum du juge Van Wyck. Le maire Harrison est accompagné de trois cents fiers à bras de la démocratie du comté de Cook. C'est une tournée de trois jours qu'il entreprend dans New-York, Brocklyn et les faubourgs annexés. Evidemment, ce sera tout un bal si les factions opposées viennent à se rencontrer.

A OTTAWA

La compagnie d'éclairage de Hull

Une concurrence pour la compagnie d'Ottawa

Dépêche spéciale

Ottawa, 28 — La Compagnie d'Eclairage Electrique de Hull vient d'obtenir du gouvernement la permission de passer des fils conducteurs dans le lit de la rivière Ottawa, de Hull aux bords du canal Rideau. Cette compagnie a le privilège de poser ses poteaux le long du canal, ce qui lui permettra de fournir de la lumière au centre de la ville jusqu'à l'hôtel Russell, au Grand Union et autres grands édifices. Ce sera une concurrence pour la compagnie d'éclairage électrique d'Ottawa, à laquelle celle-ci ne s'attendait pas. En retour du privilège que le gouvernement lui accorde, la compagnie de Hull éclairera gratuitement les bords du canal, — éclairage que la compagnie d'Ottawa n'avait pas voulu faire sans en être payée. On a commencé hier, durant la nuit, à poser les cables conducteurs au fond de la rivière. Ces câbles pèsent soixante tonnes .Ils sont enveloppés de plomb, de pate et d'une cuirasse en fil métallique.

A DETROIT

Détroit, Mich., 28—Le Dr Alexander Milton Ross, médecin de Montréal, est mort, hier, à Détroit. Ses restes seront transportés à Toronto.

FINANCES

Montréal, 28 octobre 1897.

La bourse est modérément active aujourd'hui. La baisse du Pacifique a surpris beaucoup de monde. Une dépêche particulière par le Câble, dit :

"Le Pacifique est maintenant à 80 5-8 ; le marché est faible sur la liquidation d'une forte ligne de haussier."

Le "Times," ce matin, a un article disant que l'augmentation des recettes du Pacifique est due au transport du matériel pour le nouvel embranchement de la Passe du Nid de Corbeau. L'action du Pacifique a ouvert ici, ce matin, à 78½ cents et clôturé à 78¾ cents, après avoir fait 78 7-8 cents.

L'état de situation des chars urbains, pour le dernier exercice, a été publié ce matin ; il accuse des bénéfices nets de $507,885.60, sur lesquels ont a payé un premier dividende de 4 pour cent, soit $160,000 ; un second dividende de 4 pour cent, soit $160,666.67 plus un bonus de 1 pour cent, ou $41,666.66, en tout $368,333.33, ce qui laisse une somme de $139,-552.27 à porter au compte des profits et pertes. Il y avait déjà au profits et pertes un surplus de $200,693.24, et ce surplus est maintenant porté à $340,245.51. La bourse a fait un bon accueil à cet état et l'action des chars, qui s'ouvrait à 225¾ est montée à 227 pour les anciennes actions ; les nouvelles actions sont à 225 : le tout ex-dividende.

Le Richelieu est ferme à 107 xd. La Dominion Cotton Co a gagné 1 point, ouvrant à 89 et montant à 90. Le Gazz est ferme à 186¼. Il y a eu quelques petites ventes pour placement en banque de Montréal, en télégraphe, en banque du Commerce, etc, à des prix soutenus.

La bourse de Londres a été assez bien tenue, sauf pour le Pacifique Canadien, qui a clôturé à 80 5-8. Le St Paul clôture en hausse de 1 point, le Louisville et Nashville en hausse de ¼ et le Reading en baisse de ¼. Les consolidés font 111 7-16 au comptant et 111 2-16 à terme.

Le bilan de la banque d'Angleterre accuse une augmentation de 72,502 louis dans son encaisse or; une augmentation de 2,307,000 louis dans son portefeuille et une diminution de 240,000 louis dans sa circulation. La réserve est de 47a 63 pour cent du passif. Le taux d'escompte de la banque a été maintenu à 3 pour cent sur le marché libre, l'escompte est de 2 7-8 à 3 pour cent.

Le bilan de la banque de France accuse une diminution d'encaisse de 1,050,000 francs or et de 675,000 francs argent ; le porte-feuille a augmenté de 74,050,000 francs ; les avances au trésor de 29,325,000 frs et les billets en circulation de 16,575,000 frs.

La rente 3 pour cent à Paris fait 103 frs 12½, et le change sur Londres 25 frs 17½.

La bourse de New-York est faible généralement, sur la crainte de troubles avec l'Espagne et sur les moindres recettes de certains chemins de fer. Il y a cependant des valeurs qui sont plus fermes. Les prêts à demande se font à 2 pour cent.

BOURSE DE MONTREAL

MM. Charles Meredith & Cie., courtiers, 77 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 3.00 heures p.m.

STOCK	Vend	Ach.	STOCK	Vend	Ach.
Can. P. Ry.	79¼	79	B.Commerce	138	135
Can. P. L. S.	.....	.....	B. N.-Maris.	100	84
D. S. & A.	3¾	3¼	B.Hochelaga	153½	148
D. S. A. Pr.	8	6	N.-W. Ld Pr.	64	50
Com. Cable	183¼	182½	M. Cott. Co.	140	134¼
Cable C. Bds	105¾	104½	M. Cott. Bds.	.....	.....
Cable R. Bds	.....	.....	C.C.C. Co.	50	42½
M. Tel. Co.	180	175¼	C.C.C.Co Bds	100	94
R. & O. N. Co	109	107½	D. Cott. Co.	91	90¼
M. St. Ry.	227½	227	D. Cott. Bds.	.....	.....
M. S. R. New.	227	225⅝	Peoples H&L	42	38
M. Gas Co.	187½	187	" Bds	.....	19½
Bell Tel. Co.	177½	172½	Windsor H.	105	99¼
R. R. Light.	140	139	St John's Ry	130	120
Toronto St R	84	83¼	Cornwall R.	49	34
Halifax T. Co	115	105	Can. Paper.	.....	.....
Halifax T. Bs	110	105	Can. P. Bds.	110	105
B. Montréal.	245	238	Auer Light.	50	25
B. Ontario.	100	97½	Mer. Cotton.	.....	.....
B.N. America	.....	.....	Hal. H. & Cy	.....	.....
B. Molson.	205	195	Hal. H. & Bds	.....	.....
B. Toronto	240	225½	Halifax Bds	.....	.....
B.N. Scotia.	240	210	W. L. & Trust	.....	.....
B. Marchands	187½	183½	Land. Com.	.....	.....
B. Merc. Hal	185	173	M. L. & Mort.	143	137
East. T. Co.	.....	.....	Dom. Coal Pd	105¼	104¾
B. québec.	125	.....	Dom. Coal C.	22¼	21
B. Nationale	90	87	Dom. Coal Bd	103½	103